

Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 4

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Achicourt, La Briqueterie	14091	157330	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO MOD	1
Aire-sur-la-Lys, RD943 – Contournement Sud phase 2	12343	156879	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL MA MOD	2
Aire-sur-la-Lys, RD943 – Saint-Martin	14048	157220	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	2
Aire-sur-la-Lys, Rue de l'Europe	14032	157236	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	GAL MA	2
Aire-sur-la-Lys, Rue du Fort Gassion	13079	157021	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	2
Arques, Rue du Lobel	14056	157238	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	3
Arras, Avenue Paul Michonneau	14158	157678	Yann HENRY (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	4
Arras, Rue aux Ours	13037	157128	Yann HENRY (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	4
Arras, Rue d'Achicourt	14137	157692	Alain JACQUES (COLLECTIVITÉ)	OPD	MOD CON	4
Athies, Les Morts	14081	157265	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	5
Barlin, Boulevard Marcel Wacheux	13195	157012	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	6
Beaurainville, Collège Belrem	13005	156282	Thierry DUCROCQ (INRAP)	FPREV	MES	7
Béthune, Rue du Pré des Sœurs	13158	157092	Samuel DESOUTTER (INRAP)	OPD	NEG	8
Beuvry, Manoir de l'Estracelles	1403	157078	Nicolas TACHET (COLLECTIVITÉ)	FPROG	MOD	9
Boulogne-sur-Mer, Enceinte urbaine	1405	156810	Angélique DEMON (COLLECTIVITÉ)	PCR	MA MOD	10
Boulogne-sur-Mer, Projet collectif de recherche « Atlas topographique de Boulogne antique »	1404	157077	Angélique DEMON (COLLECTIVITÉ)	PCR	GAL	10
Brebières, Route Nationale	14002	156892	Marie LEBRUN (COLLECTIVITÉ)	FPREV	PRO FER GAL MOD	11
Bruay-la-Buissière, Avenue de la Libération	14067	157381	Stéphanie LEROY (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	12
Bruay-la-Buissière, Rue des Charitables	14129	157705	Nicolas TACHET (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	12
Calais, Rue Foissey	13220	157094	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	13
Camiers, Le Mont de l'Église	1421	157601	Frédéric LEMAIRE (INRAP)	FPROG	MOD	14
Camiers, Quartier Nelly Duhem	13260	157180	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	CON	14

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Carvin , Route de Carnin	13198	157086	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	15
Condette , RD 940	11100	157457	Jean Michel WILLOT (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	16
Corbehem , Le Château d'Eau	1417	157105	Luc VALLIN (SRA)	FPROG	PAL	17
Courcelles-les-Lens , Éco-quartier de la Marlière, tranche 3	09103	157665	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	BRO FER GAL MA	18
Duisans , Rue Willy Brandt	13222	156986	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	FER MA	19
Évin-Malmaison , Rue Jean Jaurès	13258	157095	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	GAL MA	20
Fresnicourt-le-Dolmen , Golf d'Olhain	09226	157461	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL FER	21
Fréthun , Allée des Charmes	14126	157666	Vaiana VINCENT (INRAP)	OPD	BRO MA	22
GivENCHY-en-Gohelle , Rue Léon Degréaux	13234	157109	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	23
Gosnay , La Chartreuse du Mont-Sainte-Marie	1420	157274	Martine VALDHER (UNIVERSITÉ)	FPROG	MOD	24
Guînes , RD 231	13248	157460	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	BRO FER GAL	25
Harnes , ZI La Motte du Bois, 2	13160	156987	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	NEG	26
Hénin-Beaumont , Rue du Tilloy	14093	157309	Évelyne GILLET (INRAP)	OPD	FER GAL	27
Houdain , RD 301	12159	157016	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	FPREV	GAL	28
La Calotterie , Chemin de Vismaret	13106	157623	Alexy DUVAUT-SAUNIER (INRAP)	FPREV	MA	29
Leforest , Rue Kléber	14076	157248	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	30
Lens , Rue Berthelot	13159	157002	Ludovic DEBS (INRAP)	OPD	MA MOD	31
Lestrem , ZAC des Mioches	13243	157688	Hélène DUVIVIER (PRIVÉ)	FPREV	FER GAL CON	32
Mametz , Impasse Saint-Vaast	13119	157003	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	MA MOD	33
Marck-en-Calais , ZAC de la Turquerie, secteur B	13039	156785	Rémi BLONDEAU (PRIVÉ)	FPREV	GAL	34
Marck-en-Calais , ZAC de la Turquerie, secteur C, zone 2	12293	157098	Tristan MORICEAU (COLLECTIVITÉ)	FPREV	MA	34
Marck-en-Calais , ZAC de la Turquerie,secteurs A-B, tranche 2	13040	156784	Line PASTOR (COLLECTIVITÉ)	FPREV	PRO GAL MA	34
Mazingarbe , Rue du Touquet	13170	157055	Benoît LERICHE (INRAP)	OPD	FER GAL	35
Montigny-en-Gohelle , Rue de Pontoise	12327	157004	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	PRO GAL CON	36
Montreuil-sur-Mer , Rue du Thorin	11129	156991	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	MA MOD CON	37
Mont-Saint-Éloi , L'Abbaye	1407	157080	Jean-Michel WILLOT (COLLECTIVITÉ)	FPROG	MA	38
Offekerque , Rue du Village	14074	157463	Samuel DESOUTTER (INRAP)	OPD	MA	39
Offrethun , La Tour des Bas Enclos	13261	157215	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	MA	40
Oye-Plage , Rue Charles-Paul Gresset	14095	157465	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	MA MOD	41

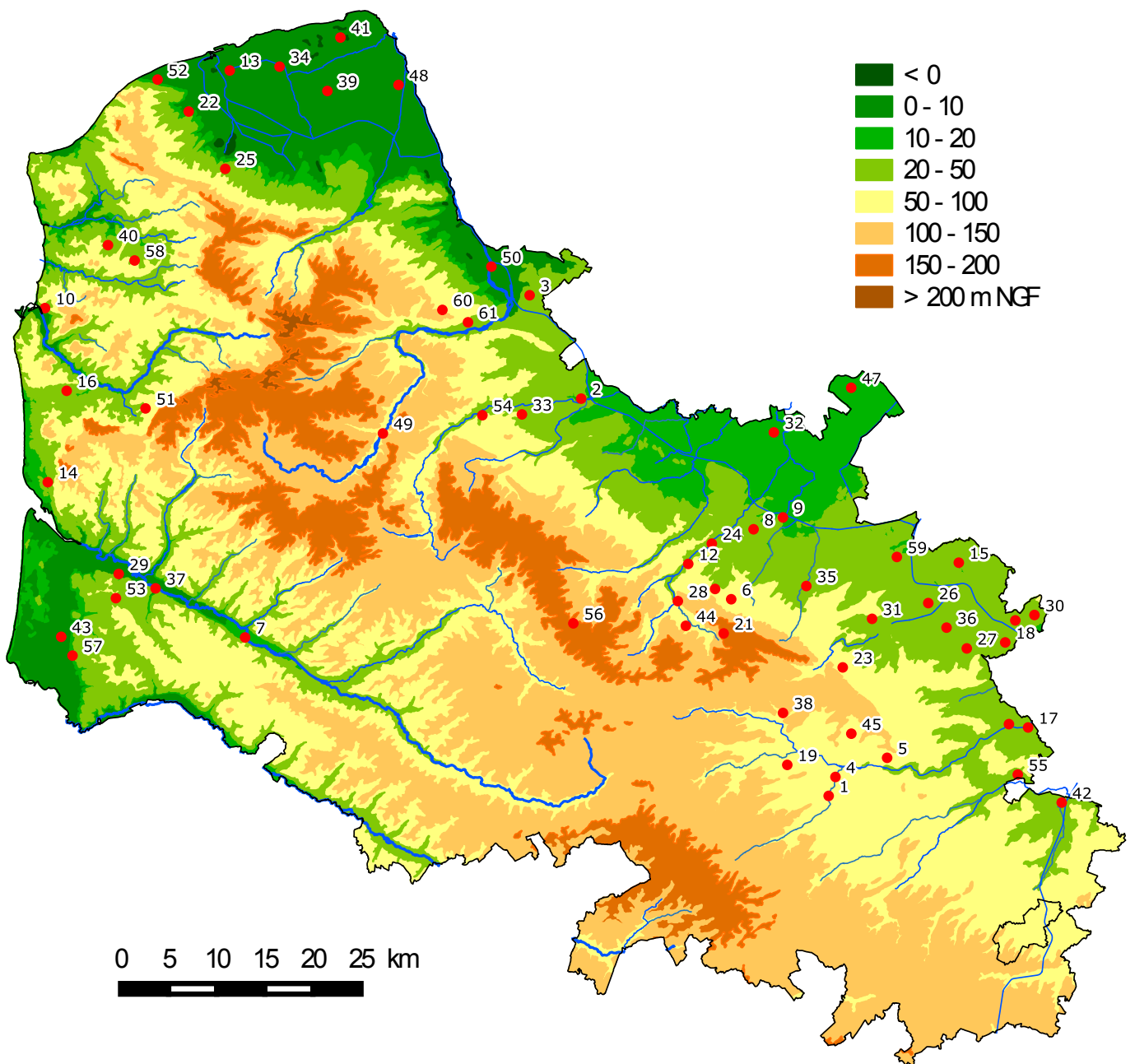
Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque	Réf.
Palluel , Rue d'Écourt-Saint-Quentin	13196	157052	Jennifer LANTOINE (INRAP)	OPD	NEG	42
Palluel , Rue de la Marnière	13262	157111	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	42
Rang-du-Fliers , Route de Montreuil	13064	157051	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	43
Rebreuve-Ranchicourt , RD 301	12158	157456	Élisabeth PANLOUPS (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEO GAL	44
Rebreuve-Ranchicourt , Station d'épuration	14105	157383	Stéphanie LEROY (COLLECTIVITÉ)	OPD	PRO GAL	44
Roclincourt , Rue d'Arras	13221	157053	Virginie DECOUIGNY (INRAP)	OPD	CON	45
Ruitz , Zone industrielle, secteur des Hallots	12126	157177	Emmanuelle MARTIAL (INRAP)	FPREV	NEO	46
Sailly-sur-la-Lys , Rue de la Lys	13084	157464	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	47
Saint-Folquin , Rue de Clairmarais	14075	157454	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	48
Saint-Martin-d'Hardinghem , Barrage Legrand	11147	156924	Armelle MASSE (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA MOD	49
Saint-Omer , Rue de Normandie	13203	157093	Emmanuel ELLEBOODE (INRAP)	OPD	NEG	50
Samer , Rue Charles de Gaulle	13053	157462	Samuel DESOUTTER (INRAP)	OPD	MOD CON	51
Sangatte , Plaine de loisirs	14069	157264	Karl BOUCHE (COLLECTIVITÉ)	OPD	MA	52
Sorris , Le Mont Hulin	13250	157124	Alexy DUVAUT (INRAP)	OPD	NEG	53
Thérouanne , Collège François Mitterrand		157416	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	54
Thérouanne , PCR : Thérouanne : ville antique et médiévale	1415	157103	François BLARY (UNIVERSITÉ)	PCR	GAL MA	54
Thérouanne , Route de Clarques	14003	157262	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	54
Tortequesne , Rue de Sailly	13199	157054	Ludovic NOTTE (INRAP)	OPD	NEG	55
Valhuon , Rue de Pernes	13235	157090	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	56
Verton , Dessous le Champ Gretz	13229	157022	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	57
Wierre-Effroy , Plaine des Coutures	14006	157233	Jérôme MANIEZ (COLLECTIVITÉ)	OPD	GAL	58
Wingles , Le Tonkin	13228	157096	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	59
Wisques , Rue de l'École	14052	157229	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	60
Wizernes , Le Grand Chemin	14086	157690	Lætitia DALMAU (COLLECTIVITÉ)	OPD	NEG	61

Nord – Pas-de-Calais Pas-de-Calais

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 4



Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

PROTOHISTOIRE

ACHICOURT La Briqueterie

157330

MODERNE

Suite au projet d'aménagement de la Communauté Urbaine d'Arras concernant une aire d'accueil des gens du voyage sur les communes d'Achicourt et de Dainville, un diagnostic archéologique a été mené les 21 et 22 juillet 2014 par le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais. Ce projet se situe le long de la rue Louise Michel, au lieu dit « La Briqueterie ». Il s'agit de l'extension vers le nord-est d'un grand projet déjà existant, qui avait permis de mettre au jour pas moins de quatre unités d'habitation du Bronze final ainsi qu'une occupation de la période Hallstattienne pour les périodes anciennes. Trois tranchées linéaires et quatre extensions ont été réalisées, représentant une surface d'ouverture de 700 m² pour une superficie ramenée à 3 602 m², soit 19,40 % de la zone diagnostiquée.

L'opération a révélé la présence de faibles indices d'occupations de la période protohistorique et de l'époque moderne.

La période protohistorique est illustrée par la présence d'un fossé et d'une fosse conservée sur une cinquantaine de centimètres. Le fossé, quant à lui, est très arasé, il s'agit là d'un fond de fossé. Isolées au nord du site, ces structures ne permettent pas de structurer un quelconque espace ni de faire un lien avec les vestiges découverts lors de la fouille de 2008 (« Achicourt, Le Fort », LORIN 2008).

La période moderne est représentée par deux fossés (avec celui au sud-ouest qui correspond à la suite de celui dégagé lors de la fouille de 2008) et par un lot de fosses rectangulaires. Cet ensemble de structures en creux, parallèles, dites en « rectangle », sont espacées de façon plus ou moins régulières. Elles sont présentes dans la partie nord et nord-est de l'emprise. Cette construction spatiale, en peigne, n'est pas sans rappeler celle des camps militaires. Outre leur présence incontestée sur la fouille de 2008, ce type de structure est déjà bien connu dans la région (Aire-sur-la-Lys « ZAC du hameau de Saint-Martin » LORIN 2008 ; « RD 943 - Saint-Martin » DALMAU 2014). Le mobilier céramique découvert dans les comblements date du XVIII^e siècle.

Au demeurant cette opération de diagnostic s'est révélée moins riche que ce qui avait été mis au jour lors de l'opération voisine. La problématique de départ concernant une poursuite de l'occupation protohistorique au nord-est de site a été vérifiée. Cependant, la faible ampleur des vestiges ne permet pas de faire réellement un lien entre les découvertes de la fouille de 2008 et celles de ce diagnostic, si ce n'est la présence du grand fossé de « redoute » d'époque moderne.

Lætitia DALMAU

GALLO-ROMAIN, MOYEN-ÂGE

AIRE-SUR-LA-LYS RD943 – Contournement Sud phase 2

156879

MODERNE

Dans le cadre du projet de construction du contournement de la ville d'Aire-sur-la-Lys RD 943 – RD 188 Phase 2, le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais est intervenu, sous la responsa-

bilité d'Armelle MASSE, au sud de la commune. Ce diagnostic fait suite à celui effectué en 2013 (MASSE, MEURISSE-FORT 2013). L'opération a été réalisée sur une surface de 8,8 ha qui s'étend sur un peu plus de

2 km en bas de versant le long de la plaine alluviale de la Laque. Vingt sept tranchées ont été creusées et 327 vestiges enregistrés. Il s'agit de quelques fosses et trous de poteau mais majoritairement des fossés. 58 structures ont été attribuées à une période. Au nord du projet près du chemin « Mon plaisir », un fossé orienté est-ouest a livré une centaine de tessons modelés datable de La Tène finale.

Les 45 structures attribuables au Haut-Empire se concentrent de chaque côté de la rue du Portugal. À l'ouest, les restes d'une tombe bâcher a livré 126 gr d'os et quelques tessons. À l'est se situe une concentration de fosses. Deux ont été testées : l'une de 2,66 m sur 1,40 m, avec une profondeur conservée sur 0,40 m et la seconde, plus grande qui mesure 6,43 m sur 2,26 m pour une profondeur de 1,10 m. Ces fosses ne présentent pas d'aménagement particulier. La majeure partie des vestiges sont des fossés orientés nord-sud dans le sens de la pente et quelques uns ont une direction est-ouest identique à celle de la vallée. Un angle de fossé a été repéré

sans qu'il soit possible de proposer la restitution d'un enclos dans la zone. La présence des fossés est probablement liée au drainage et à la délimitation parcellaire. La céramique romaine se rattache au corpus domestique. Il est envisagé qu'un habitat se situe plus haut sur le versant et que les vestiges observés correspondent aux zones périphériques de cet établissement.

Enfin, 12 structures appartiennent à une phase allant du bas Moyen-Âge à la période moderne. Ce sont uniquement des fossés dont l'orientation principale est nord-sud. Ils ont été relevés régulièrement sur l'ensemble du tracé et recourent par endroits les structures plus anciennes. La fonction de ces fossés est peut-être en rapport avec le drainage des champs. La gestion de cette zone humide au sud d'Aire-sur-la-Lys a certainement été une préoccupation importante pour les exploitants agricoles depuis plusieurs siècles.

Armelle MASSE

NÉGATIF

AIRE-SUR-LA-LYS RD943 – Saint-Martin

157220

A la suite d'un projet d'aménagement de la société SARL Advitam Immobilière sur la commune d'Aire-sur-la-Lys « RD 943 - Saint-Martin », un diagnostic archéologique a été mené les 02 et 03 juin 2014 par le Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. Quatre tranchées linéaires et cinq extensions ont été réalisées, représentant une surface d'ouverture de 1135,67 m² pour une superficie de 11 221 m², soit 10,12 % de la zone diagnostiquée.

L'opération a révélé la présence de faibles indices d'occupations allant de la période protohistorique à l'époque moderne.

La période protohistorique est illustrée par la présence de deux fossés distincts dont l'un est conservé sur une trentaine de centimètres. Isolées, ces structures ne permettent pas de structurer un quelconque espace.

La période gallo-romaine est évoquée ici par la présence de deux fossés et d'une fosse. La période moderne est représentée sur le site par une fosse isolée et par un lot de fosses rectangulaires. Cet ensemble de structures en creux, parallèles, espacées de façon plus ou moins régulières sont présentes sur la totalité de la tranchée 01. Il semblerait qu'il se développe vers l'est, sous la voirie actuelle et les habitations. Cette construction spatiale, en peigne, n'est pas sans rappeler celle des camps militaires. Or il est avéré, par les sources écrites, que la cité d'Aire-sur-la-Lys a subi de nombreux sièges (1641, 1676, 1710). Le manque de mobilier datant empêche tout rattachement précis à une de ces phases.

Lætitia DALMAU

GALLO-ROMAIN

AIRE-SUR-LA-LYS Rue de l'Europe

157236

MOYEN-ÂGE

Suite au dépôt de permis de construire d'une extension d'un ensemble commercial émis par la SCI France Distribution et localisé entre les rues de l'Europe et de Constantinople à Aire-sur-la-Lys, le Service Régional d'Archéologie du Nord – Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique. Le futur projet prend place sur les parcelles cadastrales référencées : section AI 386 à 389 et section ZM 621, 631 à 634, 636 et 637. Le diagnostic est limité aux parcelles ZM 632 et 636 n'ayant pas

reçu d'aménagement (12 372 m²). 2 770,52 m² de la surface prescrite n'étaient pas accessibles lors de notre intervention. Ils correspondent à des zones arborées, des tas de gravats et des dalles de béton.

Ce diagnostic s'est déroulé en deux jours ouvrés, les 2 et 3 juin 2014. Au terme de l'opération de diagnostic, 13 tranchées et 8 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 994,08 m² soit un taux d'ouverture de la surface prescrite de 8,03 % et un taux d'ouverture de la surface

accessible de 10,35 %.

Ces vestiges observés, au nombre de 28, sont des structures en creux de types fosses et des structures linéaires comme les fossés dont la représentation apparaît majoritaire. Ces vestiges se répartissent comme suit : 17 tronçons de fossé, 10 fosses dépotoirs et un petit amas d'os humains dont l'étude a été réalisée par S. OUDRY. 8 vestiges ont été testés mécaniquement et un manuellement, ce qui représente environ 32 % des structures rencontrées. Ce diagnostic a livré 86 tessons de céramique provenant de 7 structures, qui indiquent une occupation gallo-romaine entre le milieu du II^e siècle et le début du III^e siècle de notre ère. Cependant, trois tessons pourraient attester d'une présence au haut Moyen-Âge. L'étude de la céramique a été réalisée par J. DONNADIEU. Deux vestiges

ont été attribués au XX^e siècle. La datation des vestiges restants est indéterminée. Ce diagnostic a permis la découverte de six structures antiques (4 fosses dépotoirs et 2 fossés) qui suggèrent dans l'environnement immédiat la présence d'un habitat. À ce stade d'ouverture aucune organisation particulière ne semble se dégager. Cette opération a également révélé une fosse du haut Moyen-Âge, ainsi que 19 structures non datées (3 fosses, 15 tronçons de fossés et un amas osseux). Ces dernières se localisent en un noyau dense. Du fait de l'absence de mobilier céramique, leur compréhension et leur organisation sont rendus impossibles. Enfin 2 fosses attribuées au XX^e siècle ont été mises au jour. Elles correspondent à la dernière phase d'occupation du site.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

AIRE-SUR-LA-LYS

Rue du Fort Gassion

157021

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction pour le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys en périphérie de la commune. Le projet, porté par le Centre Hospitalier, totalise 4 120 m² ; il est situé à l'angle du boulevard Clémenceau et de la rue du Fort Gassion, en bordure de la Lys. Seuls 1 840 m² se sont

avérés accessibles en raison de la présence d'arbres, de réseaux et de l'occupation d'une ancienne usine à gaz, et donc d'une vaste zone polluée. L'opération s'est déroulée le 10 février 2014. Quatre fenêtres ont été réalisées, correspondant à 7,5 % de la surface accessible. Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

Vincent MERKENBREACK

NÉGATIF

ARQUES

Rue du Lobel

157238

Suite au dépôt de permis de construire d'un bâtiment industriel constitué de deux cellules, émis par la SCI des Cinq MS et localisé chemin du Lobel, dans la zone industrielle du Lobel à Arques, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique. Le futur projet prend place sur les parcelles cadastrales référencées : section E 1067, 1068, 1070 et 1075.

Ce diagnostic s'est déroulé en 2 jours ouvrés, les 16 et 17 juin 2014.

Au terme de l'opération de diagnostic, 6 tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 1 137,84 m² soit un taux d'ouverture de la surface prescrite de 11,38 %. La profondeur des

tranchées est comprise entre 70 cm et 1,30 m. En effet, la totalité des tranchées ont révélé, sous une très faible épaisseur de terre végétale, des fosses contemporaines contenant des fragments de briques rouges et de tuiles et un limon beige remanié comprenant des inclusions de craie, de briques rouges et de tuiles, d'où l'importante profondeur des tranchées.

Aucun vestige archéologique n'a été observé, en effet le terrain a été exploité au XIX^e ou au début du XX^e siècle comme carrière d'extraction d'argile par une ancienne briqueterie située à proximité. Ce diagnostic n'apporte donc que peu d'éléments sur ce terroir.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

ARRAS

Avenue Paul Michonneau

157678

Le diagnostic a été prescrit préalablement à la construction d'un ensemble de logements neufs. Le terrain retenu pour ce futur projet se trouve à l'entrée

nord d'Arras. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, à proximité de l'emprise désignée pour notre intervention, s'élevait la porte Saint-Michel construite au XII^e siècle.

Par nécessité militaire celle-ci fut condamnée au XVI^e siècle avec l'édification d'un bastion. Sur cette emprise de 1 796 m², le service archéologique municipal d'Arras a réalisé un ensemble de sept sondages. Répartis sur le terrain, ils représentent un terrassement de 173,89 m² soit 9,68 % de la surface totale.

Ces différentes ouvertures nous ont permis d'observer un important bouleversement des niveaux supérieurs, provenant de la démolition et de la purge des caves de maisons qui se trouvaient sur cette

parcelle. Des tests de recherche plus profonds nous ont également permis de constater la présence d'un important colmatage anthropique (fossés de l'enceinte urbaine ?). Celui-ci confirme l'important remaniement du paysage naturel au cours de la réalisation de ces fortifications et de leur démantèlement à la fin du XIX^e siècle. Au terme de notre opération de diagnostic, aucune structure archéologique ancienne n'a été relevée.

Yann HENRY

MOYEN-ÂGE

ARRAS

Rue aux Ours

157128

Le projet de construction de logements à Arras, 6 rue aux Ours est à l'origine du diagnostic mené par le service archéologique municipal d'Arras, en juin 2014. Pour cette opération d'une surface de 1 456 m², l'équipe du service a évolué au cœur d'un site industriel aujourd'hui abandonné. L'ensemble des bâtiments encore en élévation sur notre zone d'intervention couvrent un vaste sous-sol de 883 m². Une zone a cependant été préservée de cette implantation contemporaine. Elle se situe en limite nord-est de notre emprise, le long de la rue du Vert Galant. Si nos sondages réalisés dans le sous-sol ont confirmé le prélèvement de tous les niveaux superficiels sur une profondeur de 5 m, l'opération nous a permis de localiser et répertorier une galerie souterraine. Vestige d'une exploitation du calcaire, elle fait partie d'un vaste réseau présent sous le sol d'Arras. Sources de matériaux pour la construction depuis le XV^e siècle, ces structures ont également servi de cave et d'abri pendant la Première et Seconde Guerre mondiale comme l'atteste un ensemble

d'inscriptions aujourd'hui à l'étude. C'est un sondage réalisé au nord-est de l'emprise retenue pour ce futur projet, qui a permis la mise au jour des vestiges d'un habitat médiéval et de différentes structures rattachées à son fonctionnement. La consultation des sources écrites nous permet peut-être d'identifier les vestiges d'une maison acquise en 1396 par Jeh. LE MAIRE goudalier, l'intégrant de fait à une propriété de la rue aux Ours dont les activités sont la Brasserie et l'Hôtellerie. Une démolition récente et complète sur ce secteur ne nous permet pas de connaître l'évolution de ce bâtiment pouvant avoir abrité une activité artisanale et / ou servi de résidence. Le sondage profond réalisé au niveau de son arrière-cour nous a toutefois permis de reconnaître une succession de niveaux de jardins et de cours, et de confirmer la présence d'un espace ouvert depuis le XI^e – XII^e siècle, comme nous le montre le plan en relief réalisé au début du XVIII^e siècle.

Yann HENRY

MODERNE

ARRAS

Rue d'Achicourt

157692

CONTEMPORAIN

Un projet de construction neuve pour des logements à Arras a suscité la mise en place d'une opération de sondages archéologiques, afin de détecter une éventuelle présence de vestiges d'occupations anciennes. Le terrain retenu pour ce projet couvre une surface de 1 274 m² et se situe rue d'Achicourt. Le service archéologique municipal d'Arras a été mandaté pour réaliser un diagnostic sur cette emprise reprenant les parcelles cadastrées AY 379 et 380. La consultation des archives du service archéologique municipal d'Arras replace notre zone d'intervention sur un secteur situé en limite sud de l'enceinte urbaine établie du XIV^e au XVII^e siècle au lieu-dit « le Moulin de la Poterie ». Des fouilles antérieures ont mis en évidence des dépotoirs appartenant à des ateliers de potiers du XV^e siècle à proximité de

notre zone d'investigation. Afin de reconnaître et de caractériser au mieux l'occupation des lieux, le service archéologique a réalisé un ensemble de 12 sondages. Ces ouvertures totalisent une surface ouverte de 126,60 m² soit un peu moins de 10 % de l'emprise désignée pour ce futur projet. Au terme de l'opération, une sépulture isolée ainsi que deux segments de fossés ont pu être mis en évidence parmi un ensemble de fondations appartenant à de petites constructions modernes et contemporaines.

Les nouvelles données acquises au cours de ces recherches viennent utilement compléter l'image de ce secteur extra-muros localisé dans le quartier médiéval de « la Vigne » ; tantôt zone artisanale avec ses ateliers de potiers des XIV^e et XV^e siècles, tantôt zone funéraire au statut particulier, comme le suggèrent les

textes à partir du XIV^e siècle, qui en font un cimetière de relégation.

C'est l'agrandissement, au XVII^e siècle, du système de fortification au sud-est de la ville d'Arras qui transformera ces lieux en une zone *non aedificandi* jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle.

L'arasement des fortifications est à l'origine de la création d'un nouveau quartier d'habitations au début du XX^e siècle.

Alain JACQUES
Yann HENRY

NÉGATIF

ATHIES Les Morts

157265

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement à Athies. Le futur aménagement est situé au nord-est de la commune, légèrement en retrait de la route menant à Fampoux, sur le versant nord de la Scarpe.

Le projet s'étend sur 13 182 m². 8 tranchées ont été réalisées, représentant 12 % de la surface prescrite. Cette opération de diagnostic n'a révélé aucun vestige antérieur à la Première Guerre mondiale.

Élisabeth PANLOUPS

NÉGATIF

BARLIN Boulevard Marcel Wacheux

157012

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de lotissement au lieu-dit Verte Plaine, boulevard Wacheux sur la commune de Barlin. Le projet, porté par la SCIC d'HLM Maisons et Habitat, totalise 2,4 ha ; il est situé dans le quart sud-ouest de la commune de Barlin,

au sud de la rue Molière et en bordure du nouveau boulevard Marcel Wacheux. L'opération s'est déroulée du 28 au 29 janvier 2014. Neuf tranchées ont été réalisées, correspondant à 10,52% de la surface prescrite. Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

Vincent MERKENBREACK

MÉSOLITHIQUE

BEURAINVILLE Collège Belrem

156282

Situé dans la plaine alluviale de la Canche, ce gisement mésolithique a fait l'objet d'une fouille de sauvetage répartie sur deux années (2013 et 2014) en raison d'une nappe aquifère trop élevée l'hiver.

Inclus dans un limon organique scellé par des tufs, les vestiges témoignent de plusieurs passages des Préhistoriques sur des sols limoneux secs à proximité de cours d'eau plus ou moins bien drainés.

Les principales fréquentations du site se distribuent sur moins d'un millénaire. Les industries lithiques à débitage irrégulier et éléments de projectiles composés de lamelles à dos et d'armatures à retouche couvrante, à environ -6 600, sont remplacées par des productions laminaires très régulières et des formes d'armatures restreintes aux seuls trapèzes vers -6 000. Si l'année 2013 avait permis de bien documenter le Mésolithique à trapèzes, l'année suivante a plutôt concerné la période plus ancienne.



BEURAINVILLE Collège Belrem

Structure de combustion à boules limoneuses, en cours de fouille, crédit photo Inrap et CG 62.

En 2014, les découvertes les plus remarquables sont des concentrations très denses de vestiges lithiques et plusieurs structures de combustion. D'ailleurs trois semblent originales.



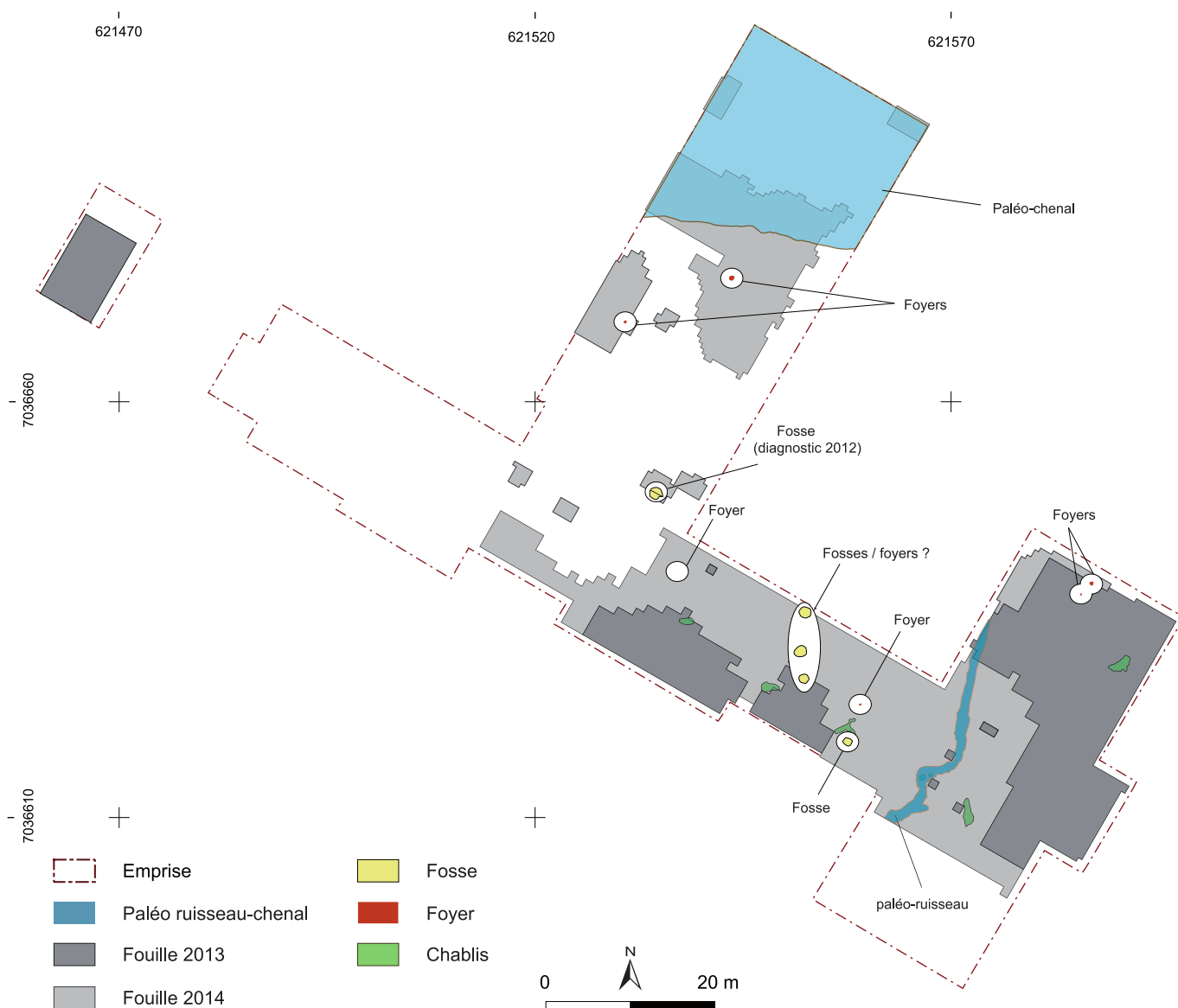
BEURAINVILLE Collège Belrem

Accumulation d'ossements près de la berge, crédit photo Inrap et CG 62.

Ce sont des fosses circulaires d'un peu plus d'un mètre de diamètre et d'une trentaine de centimètres de profondeur. Une mince couche de débris végétaux carbonisés recouvre les parois de la fosse. La majeure partie du remplissage consiste en boules de limon rubéfié apparemment chauffées sur place. L'année 2014 a aussi permis de mettre au jour des ossements très bien conservés d'aurochs, de cerf et de sanglier probablement rejetés dans un paléochenal à partir de la berge de l'époque.

L'analyse en cours s'attache à préciser le phasage des différentes structures et concentrations de restes afin de reconstituer le spectre des activités pratiquées lors de chaque moment d'occupation. En effet, la densité des vestiges mésolithiques sur les différents sites de Beaurainville pose beaucoup de questions. Témoigne-t-elle de multiples fréquentations diachroniques et/ou de plusieurs occupations exceptionnellement longues ?

Thierry DUCROcq



BEURAINVILLE Collège Belrem

Plan du site avec les principales structures (plan de L. Wilket CG62).

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en mars 2014 sur la commune de Béthune à l'emplacement d'un projet de construction d'une ZAC d'habitat. Le projet s'installe dans une zone basse en contrebas au nord-est de la butte sur laquelle la ville de Béthune s'est installée. Cet aménagement couvre une surface de 5 734 m² et 5 tranchées ont été réalisées, ouvrant environ 10 %. La présence d'une nécropole mérovingienne de 55 tombes, fouillées entre 1903 et 1906, à environ 150 m au sud de la zone du projet d'aménagement a motivé la prescription de ce

diagnostic archéologique.

Cette intervention n'a pas permis de mettre au jour des traces d'occupation humaine ancienne. Seul un niveau marécageux a pu être mis en évidence. Il recouvrait un niveau argileux contenant des fragments de grès tabulaires exploités dans la région (contexte de fond de carrière de la Grand Place de Béthune). Le niveau de marais a été largement remblayé à l'époque contemporaine.

Samuel DESOUTTER

L'architecture dont témoigne le manoir de l'Estracelles semble relever d'un art médiéval associé à un tempérament régional. En effet, un mouvement se produit en faveur de la construction en briques à chaînes d'angles de pierres, un style particulier aux provinces du Nord se développe durant les XVI^e et XVII^e siècles. On observe ainsi sur le site les caractéristiques principales de cette architecture dans la présence des pignons de briques à « pas de moineaux », des arcs surbaissés et à « anse de panier » ainsi que dans les décorations de piedroits à « pointe de diamant » présentes sur certains éléments en grès taillés. On accède à la cour par un grand porche couvert fortifié par un pont-levis et deux portails qui, une fois fermés, constituaient une salle forte avec meurtrières dans le mur pignon nord.



BEUVRY Manoir de l'Estracelles

Vue du manoir.

Au-dessus de ce porche, une seconde salle forte était défendue par des meurtrières en façade sur le pignon nord et la cour. La présence de ces éléments particuliers insérés dans un enclos fossoyé principal renforce le statut particulier du site. Le logis comprend deux corps de bâtiments disposés en équerre, dont les toitures à deux versants, bordés de pignons à « pas de moineaux », étaient couvertes de tuiles

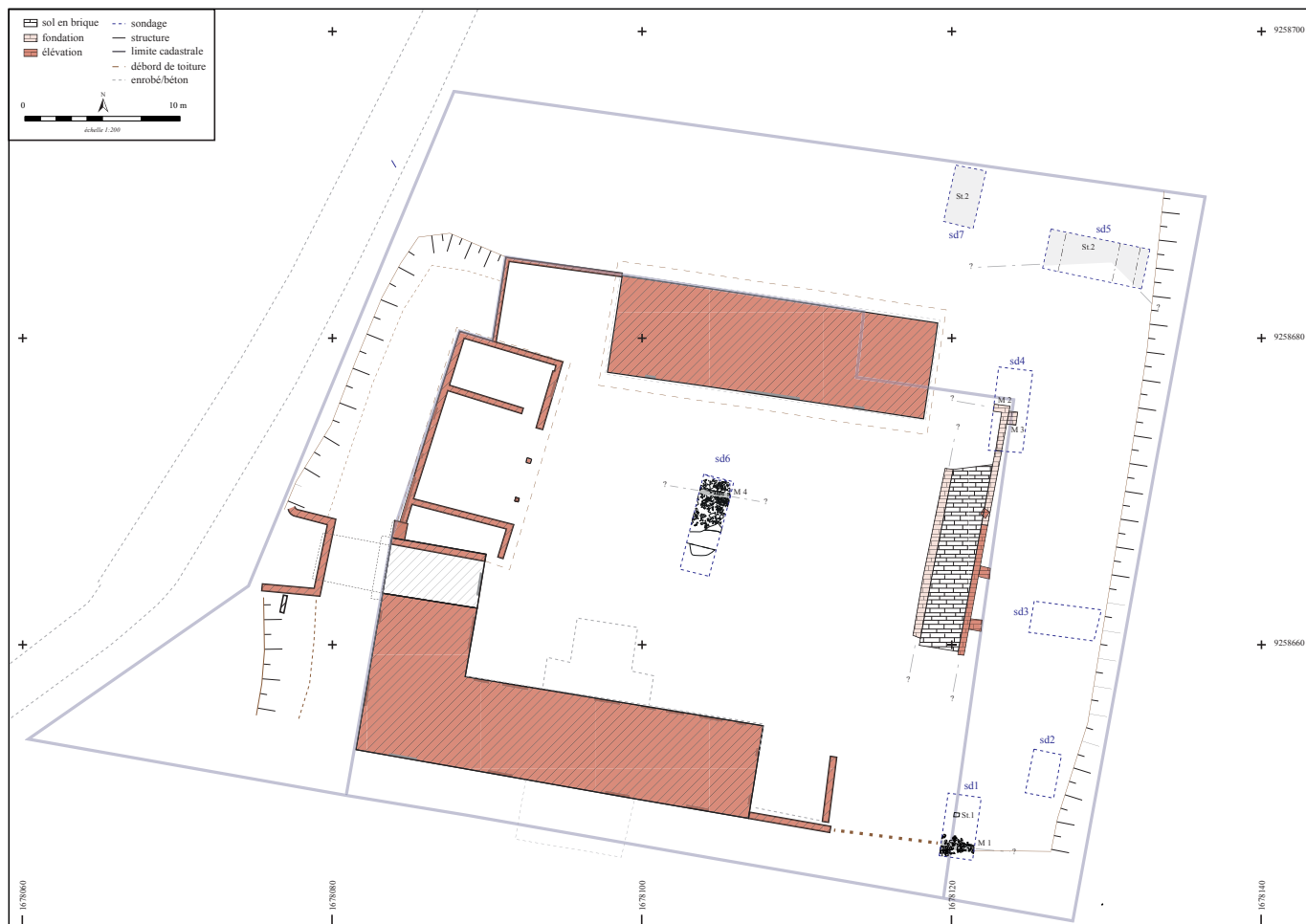
plates jusqu'au début du XX^e siècle. Il est construit en briques, le grès vient renforcer la construction dans les soubassements, les chaînes d'angle, les arcs de portes et celui du grand porche. La cour était fermée sur les quatre côtés par le corps de logis en équerre et les bâtiments communs sûrement en relation avec les activités de la ferme.

L'année 2014 fut l'opportunité de réaliser une synthèse de la documentation issue des archives, ainsi qu'une première évaluation du potentiel archéologique et du bâti. Les archives mettent en évidence une absence de données concernant le site et les familles tenantes du fief aux XVI^e et XVII^e siècles.

Les informations sont ponctuelles et partielles mais permettent d'affirmer la vocation agricole du site dès 1666, date de la signature d'un contrat d'arrentement perpétuel réalisé par le seigneur de l'Estracelles, vocation qui semble perdurer jusqu'au XX^e siècle. Des évocations en relation avec l'exploitation du milieu (lin, tourbe) sont également mises en évidence.

L'analyse de la cartographie ancienne révèle les mêmes hiatus que pour les textes puisqu'aucune carte ne mentionne l'Estracelles avant le début du XVIII^e siècle. Les informations récoltées permettent de mettre en valeur une implantation aux abords directs d'un marais, la présence d'un enclos principal quadrangulaire subdivisé par un réseau fossoyé qui forme différentes parcelles à vocation agricole, et où s'installe l'habitat. Les références à l'exploitation du lin et de la tourbe sont ici confirmées. En ce qui concerne l'habitat et l'organisation spatiale des bâtiments, ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'apparaissent pour la première fois les éléments qui composent la ferme.

L'étude de l'iconographie a permis de poursuivre les investigations cartographiques pour le XX^e siècle. Elle s'est essentiellement focalisée sur l'analyse des campagnes aériennes de l'IGN pour ces périodes (1934 à 1983).



BEUVRY Manoir de l'Estracelles
Plan général.

Les résultats permettent d'observer une ferme à cour carrée avec ses différents bâtiments et son enclos principal, détruit et amputé lentement au cours du siècle pour se réduire aujourd'hui aux deux logis.

Sept sondages archéologiques ont été menés parallèlement à cette synthèse en 2014. Localisés essentiellement dans la partie orientale de l'emprise, ils permettent d'observer de façon générale un bon nombre de perturbations contemporaines (travaux de restaurations des années 1970 et dégâts occasionnés par l'incendie de 2004). Aucun vestige des périodes anciennes (XVI^e / XVII^e siècles) n'a été mis au jour. Les éléments découverts concernent spécifiquement les périodes comprises entre le XVIII^e et le XX^e siècle et permettent d'en apprendre un peu plus sur l'organisation des bâtiments agricoles et les activités réalisées sur le site (rejets domestique, artisanal, etc.). Si les sondages réalisés cette année, dans la partie centrale et orientale du site, signalent une absence évidente de vestiges concernant les périodes anciennes, ils ne peuvent exclure leur présence potentielle dans la partie occidentale du site, qui n'a pu être sondée en 2014.

Conformément aux prescriptions du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, une étude du bâti a été réalisée. Les premiers résultats mettent en évidence plusieurs faits. Il existe de très nombreuses modifications contemporaines qui complexifient la lecture du bâti et ne permettent pas

de dégager d'éléments de datation particuliers. Les charpentes ont de plus entièrement disparu lors de l'incendie de 2004, retirant une opportunité évidente d'analyse.

La datation du manoir, depuis le siècle dernier, se base sur la présence de trois chronographes. Le premier est une peinture murale qui mentionne « 1644 » (disparu dans l'incendie de 2004), le second se situe sur un linteau de porte en grès au-dessus d'une des portes du logis XVII^e siècle et mentionne la date « 1629 ». Enfin le dernier, « 1530 » apparaissait sur une poutre de la porterie côté cour et à également disparu aujourd'hui. Si les millésimes de « 1629 » et « 1644 » semblent originels, une nuance certaine serait à apporter à la date « 1530 » de la porterie, dont l'analyse dendrochronologique de la poutre est datée du XVIII^e siècle, bousculant ainsi la fondation chronologique avancée par les recherches antérieures. Une refonte de cette chronologie par des moyens d'investigations archéologiques serait donc nécessaire. L'analyse met toutefois en évidence, pour ces périodes originelles, quatre phases principales qui restent toutefois à confirmer en termes de datations et de caractérisations stylistiques et techniques.

Les recherches menées cette année confirment toutes une absence concrète de données pour les périodes précoces du site. Elles impliquent également de nuancer les acquis, les connaissances, les datations et les caractérisations connues ou

envisagées jusqu'à ce jour. Malgré tout, elles signalent également un certain potentiel puisque l'accès à certaines données reste possible et qu'un certain nombre de secteurs n'ont pu encore être évalués en terme archéologique.

La poursuite des investigations dans le secteur occidental, et essentiellement au niveau des logis, pourrait permettre de compléter les données pour ces périodes anciennes (XVI^e / XVII^e siècle). L'étude du sous-sol des logis offrirait sans doute l'opportunité d'accéder à un complément d'informations en ce qui concerne le phasage du bâti, et de pouvoir les dater. Il s'agirait donc ici d'optimiser les interventions sur les zones préservées et à fort potentiel. Ce n'est qu'après l'acquisition de nouvelles données qu'une datation et une caractérisation plus fine pourront être abordées. Par la suite, ces spécificités typologiques et chrono-

logiques pourront être mises en corrélations stylistiques, architecturales, historiques et économiques avec des exemples locaux, régionaux et nationaux.

On ne peut nier un ensemble d'interrogations développées par le choix d'implantation du site en bordure d'une importante zone humide comme on ne peut nier les questions soulevées par le vocabulaire architectural des périodes originelles du site. Ce dernier dénote un style défensif empreint d'une architecture régionale qui affirme la présence d'un habitat d'élite rurale. Si la vocation agricole du site semble avérée dès la seconde moitié du XVII^e siècle, les origines du manoir de l'Estracelles restent toutefois aujourd'hui à découvrir.

Nicolas TACHET

MOYEN-ÂGE

BOULOGNE-SUR-MER

156810

MODERNE

Enceinte urbaine

Engagée en 2007, la fouille de l'enceinte urbaine, dont le deuxième programme triennal s'est achevé en 2014, a d'ores et déjà permis de clarifier une partie de la chronologie des évolutions des fortifications urbaines de Boulogne-sur-Mer. Ainsi, au cours des sept années de fouilles, la quinzaine d'opérations réalisées a permis d'étudier la fortification médiévale, les ouvrages avancés extérieurs et la mise en place de la terrasse d'artillerie des remparts. De plus, la confrontation systématique des résultats et des sources historiques permet de préciser la datation des ouvrages fortifiés et la nature des modifications apportées au fil des siècles.

De leur construction par le comte de Boulogne, Philippe HUREPEL, au XIII^e siècle, à l'arasement des ouvrages avancés par le roi Louis XIV, à la fin du XVII^e siècle, les remparts de Boulogne ne cessent de s'adapter aux progrès de l'artillerie et les résultats obtenus jusqu'à présent permettent de retracer une partie de l'histoire de la fortification du XIII^e au XVIII^e siècle.

La fortification médiévale entre le XIII^e et le XVI^e siècle

Édifiée à partir de 1227 par le comte de Boulogne, Philippe HUREPEL, l'enceinte médiévale utilise comme fondation les fortifications de l'Antiquité tardive. Elle se compose d'environ 1 500 mètres de courtines rythmés de quatre portes et d'une vingtaine de tours de flanquement et est complétée d'un puissant château érigé sur l'angle est.

L'ouverture d'une tranchée à l'aplomb du rempart a permis de dégager le parement interne de la courtine, conservé sous les remblais de la terrasse d'artillerie du XVI^e siècle. La fouille de l'étage médian de la tour du Conseil, de 2008 à 2011, a mis au jour les façades et restitué son plan en U. Elle a également permis

d'étudier les aménagements intérieurs de cet étage : muni de deux accès au chemin de ronde, il est doté d'un escalier qui rejoint le rez-de-chaussée et la ville. Un escalier intérieur dessert l'étage sommital, occupé par un poste de garde. Deux archères défendent la courtine et la porte des Degrés.

Au cours des XIV^e et XV^e siècles, la ville doit faire face à plusieurs sièges par les troupes du roi d'Angleterre et en 1377, 1436 et 1492, la ville basse est pillée et incendiée. Au début du XVI^e siècle, le renforcement des défenses et la modernisation de l'enceinte médiévale, devenue inopérante face aux progrès de l'armement, s'accélère : entre 1515 et 1544, le château comtal est largement transformé pour résister aux assauts de l'artillerie à poudre : les cinq tours orientales sont empâtées dans un important massif de maçonnerie et des fausses-braies sont accolées à la muraille de part et d'autre de la barbacane, qui protégeait la sortie orientale du château. Parallèlement, l'enceinte urbaine est également remaniée avec l'érection des barbicanes des portes et les bastions des tours d'angle.

Au milieu du XVI^e siècle, à la veille de la prise de la ville par les troupes du roi d'Angleterre, l'enceinte de Philippe HUREPEL est donc déjà largement remaniée et agrandie. Cet événement marque un tournant dans l'histoire de la fortification boulonnaise. En effet, après la prise de la ville, les troupes du roi Henry VIII d'Angleterre amorcent une modernisation des défenses qui est achevée au retour de la ville au trône de France (1550-1558).

Le siège de 1544 et ses conséquences sur l'évolution de l'enceinte urbaine (XVI^e siècle)

Après le rachat de la ville par Henri II de France, les transformations de l'enceinte au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle, sa modernisation, en changeant

définitivement l'aspect. Les marchés passés avec les maîtres maçons et artisans chargés de la restauration permettent de connaître les principales modifications apportées à l'enceinte.

Dans la tour du Conseil, les modifications liées à la première phase de travaux après le retour de la ville à la France (1550-1558) se traduisent par la disparition de l'étage supérieur, le comblement des baies à l'aide de moellons liés au mortier et le colmatage des archères. La tour est alors comblée à l'aide d'au moins trois remblais de nature distincte. Le mobilier qui en est issu ne permet cependant pas de discriminer une chronologie entre ces différents remblais et les place tous dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Le long de la courtine sud-ouest, le parement médiéval, surmonté d'une corniche en quart de rond, est conservé sur une dizaine de mètres. Au-delà, ce parement est élargi et n'est plus surmonté d'une corniche, mais sa qualité n'est pas celle d'un colmatage sommaire des brèches avant l'enfouissement du chemin de ronde sous l'épaisse terrasse d'artillerie. Sur les autres fronts de l'enceinte, aucune trace de parement interne et du chemin de ronde médiévaux n'a été révélée par les sondages. Seul l'épais parement moderne a été mis au jour.

Il est donc plausible que durant la première phase de travaux, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, une restauration des parements et du chemin de ronde marque la mise en place d'un nouveau système défensif. Modernisés et adaptés aux évolutions de l'armement, le chemin de ronde et les tours, partielle-

ment comblées, forment une première terrasse. Les remblais, correspondant à cette première phase de travaux, sont scellés, dans la tour, par un niveau de circulation marqué par un empierrement, dont les dalles sont posées à plat et fichées directement dans la terre.

Enfin, une partie des ouvrages avancés a également été reconnue sur le boulevard du Prince Albert, avec la mise au jour d'un tronçon de la 3^e lice de fortifications, et sur le boulevard Eurvin avec la réalisation d'une coupe des fossés de l'enceinte.

La fin de la guerre de siège, l'abandon des fortifications et la transformation du château en garnison (XVII^e et XVIII^e siècle).

La seconde phase de travaux, qui voit l'enfouissement complet du chemin de ronde, pourrait être attribuée à la campagne de restauration ordonnée par Henri IV en 1597 et probablement réalisée au début du XVII^e siècle, ou aux travaux de la fin du XVII^e siècle, lorsqu'en 1689, l'enceinte subit ses derniers remaniements sur l'ordre de Louis XVI. Le mobilier issu de la partie supérieure de la stratigraphie de la tour et de la terrasse d'artillerie est en effet datable du XVII^e ou du XVIII^e siècle.

L'abandon des fortifications au cours du XVII^e siècle est attesté par le rapport d'inspection de Vauban (en 1677). Avec l'arasement des ouvrages avancés, à partir de 1689, s'amorce une période de réduction de l'emprise des défenses.



BOULOGNE-SUR-MER Enceinte urbaine

Essai de restitution du poste de garde de la tour du Conseil © G. Dubas – 2014.

Le château est entièrement remanié par Mansart, à partir de 1712 et le « fer à cheval » transformé en arsenal autour de 1767. Les fouilles ont mis en évidence cette dernière phase de travaux, sur la terrasse d'artillerie, en livrant un mobilier caractéristique des XVII^e et XVIII^e siècles, lorsque Boulogne était une ville de garnison. C'est durant cette période que les fausses-braies bénéficient d'un nouvel agencement avec la construction de caponnières, visibles sur le plan du Génie de 1793.

Perceptives de recherches (2015-2017)

Les différentes opérations menées depuis 2007 ouvrent également de nouvelles perspectives de

recherches. Les résultats obtenus jusqu'à présent encouragent à envisager la réalisation de sondages complémentaires pour caractériser et dater les différentes phases de mise en place des ouvrages avancés de l'enceinte, entre le XIV^e et le XVII^e siècle.

L'étude des fausses-braies du château en 2012 et 2013 a montré le fort potentiel du site et il paraît judicieux de poursuivre les investigations, au-delà de ce qui avait été initialement envisagé. Cette étude pourrait s'étaler sur les trois années du programme à venir.

Angélique DEMON

GALLO-ROMAIN

BOULOGNE-SUR-MER

Projet collectif de recherche

« Atlas topographique de Boulogne antique »

157077

L'état des lieux de la documentation archéologique boulonnaise, notamment pour les opérations antérieures aux années 2000, a débuté avec la constitution d'un atelier dans le cadre de l'UMR 8164 – Halma-Ipel (Université Charles de Gaulle – Lille 3). Créé en 2010, cet atelier a permis la constitution d'une équipe interinstitutionnelle et la création collégiale d'outils documentaires et méthodologiques, notamment en débutant la relecture de 5 opérations archéologiques réalisées entre 1968 et 1993. À l'issue de 18 mois de travail, les membres de l'atelier ont décidé de formaliser leur collaboration, dans le cadre du PCR « Atlas topographique de Boulogne antique », dont les travaux ont débuté en janvier 2013, après avoir reçu un avis favorable de la CIRA pour une année probatoire.

La première année du PCR, outre la poursuite du travail collectif de réinterprétation de la documentation archéologique, a été consacrée à l'élaboration de la méthodologie et des outils collaboratifs de l'équipe de recherche. De plus, l'acquisition de données nouvelles (grâce notamment à des études de lots de mobiliers sélectionnés) l'organisation d'une journée d'étude et la publication d'un numéro hors-série de la Revue du Nord, consacré à l'actualité archéologique

boulonnaise, complètent ce bilan.

En dehors de la journée thématique annuelle, consacrée au site d'Oudenburg (Flandre Belge) les membres de l'équipe PCR ont tenu des réunions trimestrielles dont l'ordre du jour comporte systématiquement un temps de présentation, par chantier, du travail réalisé, une discussion critique autour des interprétations proposées, un temps d'échange méthodologique sur l'amélioration des outils collaboratifs et, pour terminer, un point sur le calendrier des réunions, l'organisation générale des travaux du PCR et les projets (journées d'étude, publications...).

Par ailleurs, la mise au norme et la validation des notices de sites débutées en 2013 et l'amorce du travail documentaire sur une nouvelle série de chantiers et la finalisation de la base « carte archéologique » ont été deux objectifs importants de l'année 2014. Ce travail documentaire sera poursuivi en 2015, parallèlement à la préparation de la table ronde « *Gesoriacum / Bononia*, entre terre et mer » qui se tiendra à Boulogne-sur-Mer en septembre.

Angélique DEMON
Olivier BLAMANGIN

PROTOHISTOIRE, ÂGE DU FER

BREBIÈRES

Route Nationale

156892

GALLO-ROMAIN, MODERNE

L'opération menée entre avril et juin 2014, sur une surface d'un hectare, a permis la découverte de vestiges attribués à la Protohistoire ancienne, d'un établissement rural laténien ainsi que les traces anecdotiques des périodes romaine et moderne.

La Protohistoire ancienne

Les premières traces d'occupation apparaissent au Néolithique récent/final et à l'âge du Bronze (Bronze moyen I, Bronze moyen II/final I-IIa). Ces

vestiges se présentent sous forme de fosses au profil caractéristique. Certaines de ces structures peuvent être rattachées aux fosses dites « en I, Y, V, ... » selon l'appellation champenoise. Elles viennent compléter les nombreuses traces d'implantation humaine pour le Néolithique et l'âge du Bronze dans le secteur de Brebières et démontrent la densité de l'occupation de cette zone dès la Protohistoire ancienne.

La Tène moyenne

Entre 180 et 80 avant notre ère, un établissement fossoyé s'implante. Il n'est que partiellement reconnu et se poursuit vers le sud et l'ouest. L'occupation est

caractérisée par au moins trois enclos quadrangulaires accolés. Les nombreux bâtiments (à 4, 5 et 6 poteaux) sont alignés le long des fossés d'enclos, dégagant ainsi une vaste cour centrale. Les autres vestiges clairement attribués à La Tène (deux puits, un silo et une fosse) respectent cette organisation. Cet établissement tripartite résulte d'agrandissements successifs. La présence, plus qu'erratique, de mobilier sur le site, conjuguée à la forte concentration de bâtiments probablement liés à la conservation, semble suggérer un stockage communautaire. Cet établissement s'inscrit dans le réseau parcellaire mis en évidence sur la « Z.A.C. des Béliers » à Brebières.



BREBIÈRES Route Nationale
Plan général.



BREBIÈRES Route Nationale

Coupe longitudinale de la fosse en V 1371.

Le Haut-Empire

L'enclos est ensuite abandonné. Après un hiatus d'environ deux siècles, l'installation d'un chemin et d'un puits à eau romains sont les seuls vestiges attribuables à la période romaine.

L'époque moderne

La parcelle est ensuite mise en culture et ce jusqu'à aujourd'hui. Cette activité ne sera plus perturbée que par l'établissement d'un campement militaire relatif à l'un des trois sièges de la ville de Douai entre 1662 et 1712, puis par les stigmates des bombardements de la Première Guerre mondiale.

Marie LEBRUN

NÉGATIF

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Avenue de la Libération

157381

Le projet d'aménagement au « 45/49, avenue de la Libération » a permis d'explorer un espace anciennement urbanisé, situé à proximité immédiate du centre historique de Labuissière et en périphérie de multiples découvertes gallo-romaines. Malgré la présence de bâtiments dès la première moitié du XIX^e siècle, les parcelles accessibles semblent relativement peu impactées par les différentes constructions

et démolitions, notamment aux abords de la rue René Wallart où l'encaissant naturel apparaît à moins d'une soixante de centimètres sous la surface actuelle. Toutefois aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence sur les 1 976 m² diagnostiqués.

Stéphanie LEROY

NÉGATIF

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Rue des Charitables

157705

Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, un diagnostic archéologique a été mené par la Direction de l'Archéologie d'Artois Comm. en amont du projet d'aménagement de l'APEI de Béthune situé au « 176, rue des Charitables » dans la commune de Bruay-la-Buissière.

Cette opération a permis d'explorer un espace anciennement boisé situé à proximité immédiate de l'église Saint-Martin / Saint-Eloi datée des XIII^e et XVI^e siècles. L'emprise se situe également non loin du

centre historique de Labuissière et en périphérie de multiples découvertes gallo-romaines.

Les découvertes réalisées ne concernent toutefois que la période contemporaine (XX^e siècle). On recense ainsi les fondations d'un petit bâtiment, une structure hydraulique et de larges zones hydromorphes en relation avec un ancien étang. Trois fosses de rejets domestiques et un ensemble de structurations liées à un aménagement paysager complètent cet ensemble.

Nicolas TACHET

NÉGATIF

CALAIS

Rue Foissey

157094

À la suite du dépôt de permis d'aménager émis par la SARL Promultim sur la commune de Calais, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur les

7 340 m² de l'aménagement. Le futur projet s'étend au sud-ouest de la commune sur la parcelle CL 45p, située entre la rue du Beau Marais et la rue Foissey. Ce diagnostic s'est déroulé en deux jours ouvrés,

du 8 au 9 avril 2014. Au terme de l'opération de diagnostic, 5 tranchées ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 1070,17 m² soit un taux d'ouverture de 14,57% de la surface. Aucun vestige archéologique n'a été observé lors de notre

intervention. Cette opération n'apporte donc aucun élément sur ce terroir.

Emmanuel ELLEBOODE

MODERNE

CAMIERS

Le Mont de l'Église

157601

Les 17 et 18 septembre 2014, avec le concours de l'Inrap et de la ville de Camiers, des sondages mécanisés ont été réalisés sur le plateau du « Beaugard », à l'emplacement des camps de deux des trois régiments de la division Dupont. Cette division, stationnée près de Boulogne, rejoint le camp de Montreuil en mars-avril 1804, six mois après sa création et l'arrivée des premiers corps à Étaples, dans des camps qui ont été en partie ou en totalité fouillés entre 2005 et 2010.

Les camps de Camiers ont été redécouverts et localisés à l'occasion des recherches menées à Étaples, qui ont conduit à la réalisation d'une étude historique générale du camp de Montreuil. Différentes archives et plusieurs témoignages documentent ces camps, et en particulier celui du 32^e de ligne, décrit par le caporal Ravy, dans son journal, et par l'officier Vigo-Roussillon, dans ses mémoires.



CAMIERS Le Mont de l'Église

Détection aérienne des camps napoléoniens de Camiers réalisée en 2013. Au premier plan, visibles sous forme de tâches sombres rectangulaires, les baraques des soldats du 96^e de ligne.

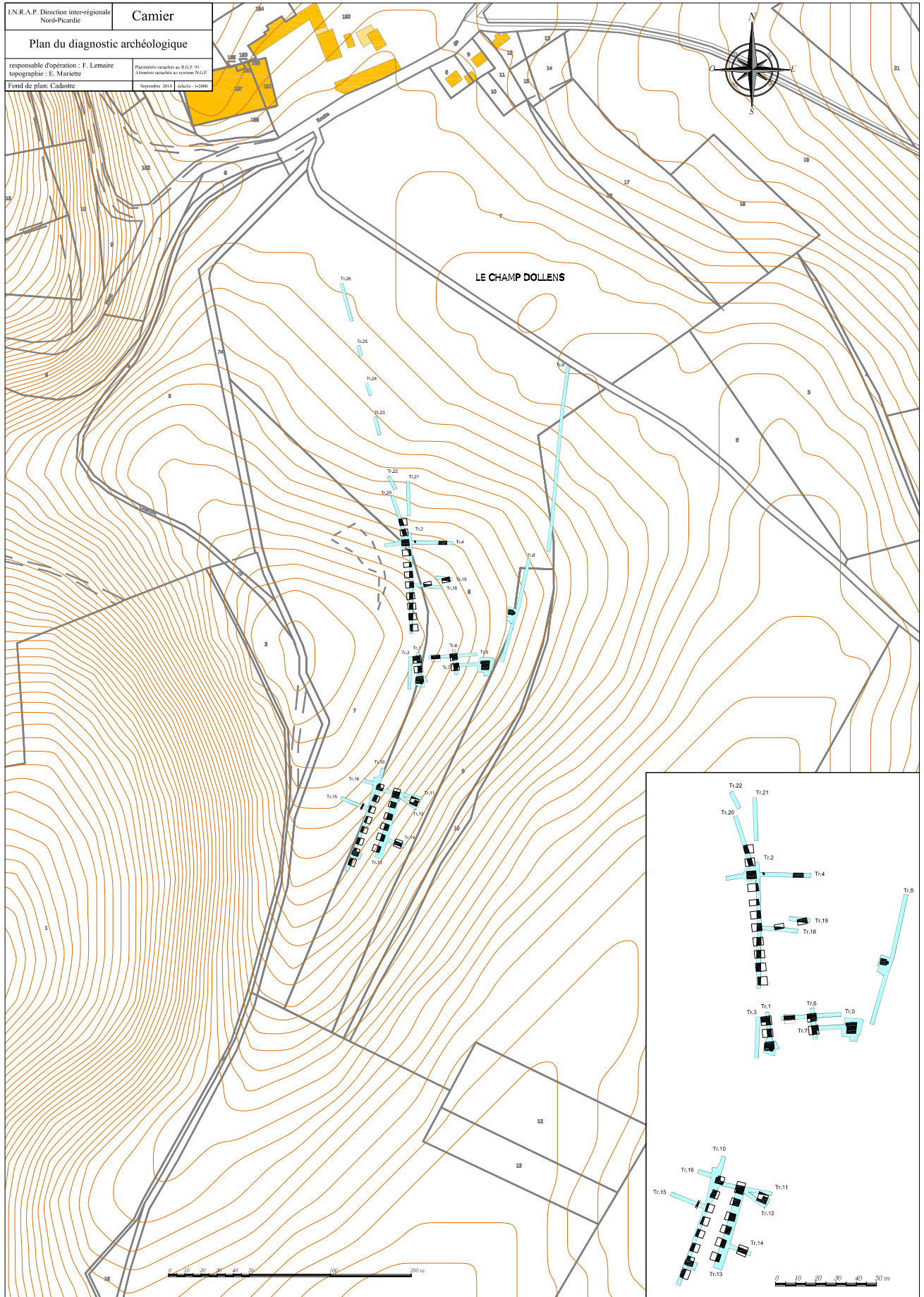
Vigo-Roussillon explique avoir supervisé sa construction. Un plan aquarellé lui est attribué, qui est problématique.

La campagne de sondages mécanisés succède à plusieurs campagnes de recherches de surface (menées en collaboration avec Joël Ramet) et de détections aériennes. Celles-ci montrent une organisation des premiers rangs de baraques proche

de celle observée à Étaples, qui semble contredire les deux mémorialistes.

Les sondages linéaires ont permis une reconnaissance effective des deux camps du 32^e et du 96^e de ligne, en révélant les baraques qui encadrent l'intervalle qui les sépare (66 m). Les deux camps ne sont pas alignés mais suivent le rebord de plateau. Celui du 32^e, qui est au nord, présentait, par extrapolation, un front de 355/360 m ; celui du 96^e de ligne, qui est au sud du premier, 375 à 390 m de long. Les deux camps totalisaient près de 400 baraques, réparties selon l'ordre de bataille sur plus de 8 ha. La campagne visait précisément la reconnaissance du front des deux camps, ainsi que les premiers rangs de baraques. Les baraques sont similaires à celles fouillées par dizaines à Étaples. Il s'agit de constructions semi-enterrées de plan rectangulaire, de 3,50 à 4 m sur 5 à 5,50 m. Aucune n'a été fouillée, ni même sondée, à la demande du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. L'organisation reconnue semble correspondre à celle observée à Étaples, à savoir neuf baraques sur trois rangs par compagnie, pour les hommes de troupe, et non quatre ou six, selon nos deux mémorialistes. Les discordances ne se limitent pas au nombre des baraques des premiers rangs. Sur le plan qui illustre la description donnée par Vigo-Roussillon figure, notamment, un « canal », un collecteur pour les eaux de pluies, qui n'a pas été reconnu. Du reste, la réalité topographique du site : pentu, vallonné, coupé par des talus, rend le développement du camp, tel qu'il figure sur ce document, impossible, ou au mieux, improbable. Une prospection géophysique complémentaire est envisagée à l'automne 2015, sur cette problématique, mais également pour tenter de localiser, en arrière des premières lignes, les baraques des officiers supérieurs, ainsi que les latrines, qui n'ont pu être reconnues à Étaples. La prospection géophysique visera également la reconnaissance du dernier des trois camps, celui occupé par les chasseurs du 9^e léger, localisé au nord de la ferme dite du Beaugard.

Frédéric LEMAIRE



CAMIERS Le Mont de l'Église
Plan général.

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'extension du lotissement du quartier Nelly Duhem à Camiers. Le futur aménagement est situé à l'est de la commune, à la jonction entre la plaine maritime et la paléofalaise interne. Le projet s'étend sur 29 385 m².

Sept tranchées ont été réalisées, représentant 8,8% de la surface accessible. Cette opération a permis de circonscrire la zone d'extension du camp britannique de la Première Guerre mondiale dans la partie nord de l'emprise. Une imposante fosse dépotoir, un alignement de piquets et plusieurs murs composent une partie des vestiges identifiés. D'autres structures sont apparues plus difficiles à caractériser comme un grand ensemble rectangulaire à creusements linéaires transversaux. Plusieurs fosses rectangulaires reliées à des canalisations restent également difficiles à interpréter. L'emprise recalée sur un plan ancien du camp de convalescence de

Camiers montre la proximité de certaines installations avec les observations archéologiques, mais sans concordances certaines. Le mobilier recueilli est abondant. Il témoigne de la vie quotidienne dans le camp. Les objets liés à l'équipement militaire sont évidemment présents (uniforme, gamelles et tasses en fer). Les contenants en verre sont également extrêmement nombreux, à destination alimentaire, mais aussi pharmaceutique ou cosmétique. La vaisselle, en céramique ou en verre, montre la présence notable de mobilier de la vie civile. L'existence du camp des mitrailleurs des Machine Gun Corps est suggérée par la découverte de plusieurs insignes, mais aucune de leurs installations n'a été mise au jour dans l'emprise du diagnostic. La partie centrale de l'emprise est comblée par d'importants remblais non datés, probablement dans le but de niveler les terrains agricoles.

Elisabeth PANLOUPS

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'un lotissement à Carvin. Le futur aménagement est situé au nord de la commune, bordé par la route de Carnin, la rue Séraphin Cordier et la rue du Maréchal Foch, sur un léger versant au nord d'une zone alluviale de la Deûle. Le projet s'étend sur 29 115 m². 9 tranchées ont été réalisées, représentant 10,8% de la surface accessible.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour un espace à vocation funéraire et/ou cultuelle du Haut-Empire avec près d'une cinquantaine de structures, concentrées sur environ 8 000 m² dans la partie méridionale de l'emprise et se développant probablement au-delà. Une structure particulièrement riche en mobilier a livré un dépôt de faune et de céramiques complètes, brisées, découpées et percées, recouvert par une couche charbonneuse. L'absence d'ossements humains ne permet pas de déterminer l'interprétation funéraire (sépulture secondaire) ou cultuelle (fosse à offrandes) de cette fosse. La structuration générale du site associe des structures quadrangulaires, présentant des modules répétitifs et des orientations similaires, et des fosses circulaires à ovales charbonneuses. Le corpus céramique est dominé par des vaisselles de préparation, de cuisson et de présentation. La faible

proportion de la vaisselle de table, des céramiques de conservation et l'absence de celles destinées au transport ne semblent pas caractériser une occupation de type agricole ou domestique et renforcent la vocation funéraire / cultuelle du site. La fourchette chronologique établie sur les structures fouillées à l'occasion du diagnostic place cette occupation entre la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle apr. J.-C. Quelques indices du Bas-Empire sont tout de même présents, avec une grande fosse quadrangulaire livrant dans son comblement de surface de la sigillée d'Argonne et des fragments d'enduits peints. La présence de recoupements stratigraphiques montre un réaménagement de l'aire funéraire / cultuelle au cours de son utilisation, qu'il serait intéressant de caractériser. L'organisation interne de l'espace funéraire / cultuel reste à préciser, avec le nombre de sépultures éventuelles et sa durée d'utilisation. La mise au jour d'un puits permet également de s'interroger sur la présence d'autres structures non sépulcrales sur le site, comme les lieux de crémation, les fosses à rejets de crémation ou les fosses à offrandes. L'étude de ce site permettra d'approfondir les connaissances actuelles sur l'ensemble des gestes et des pratiques entourant la mort à l'époque gallo-romaine.

La diversité des types de structures observées sur le site de Carvin offre l'opportunité de compléter les informations recueillies sur les sites funéraires

voisins et potentiellement contemporains, à la frontière antique des Ménapiens et des Atrébates, notamment ceux de Carvin « La Gare d'Eau », Dourges ou Hénin-Beaumont.

La présence de structures d'habitat n'a pas été attestée à proximité, mais le lien entre le monde des morts et des vivants constitue une piste de

réflexion à développer. Le nombre et la densité des potentielles structures funéraires / cultuelles pourraient correspondre à un espace utilisé de manière communautaire, par plusieurs établissements ruraux dispersés ou regroupés en hameau.

Élisabeth PANLOUPS

NÉGATIF

CONDETTE RD 940

157457

Le Conseil Général du Pas-de-Calais prévoit l'aménagement sur la commune de Condettes d'un rond-point au croisement de la route départementale RD 940 et de l'Avenue de l'Yser. Ce projet nécessite le terrassement partiel d'une dune dont la mise en place a été datée du Néolithique. La nature des travaux et leur impact sur le sous-sol ont conduit le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à prescrire un diagnostic archéologique sur 3508 m², une opération conduite par le Centre départemental

d'archéologie du Pas-de-Calais le 4 août 2014.

Les tranchées et les sondages profonds du diagnostic n'ont révélé aucun vestige mobilier ou immobilier. Cette opération a été toutefois l'opportunité de réaliser des observations géomorphologiques, complétant ainsi les données sur les massifs dunaires d'Écault-Les Garennes et d'Hardelot dans ce secteur.

Jean-Michel WILLOT

PALÉOLITHIQUE

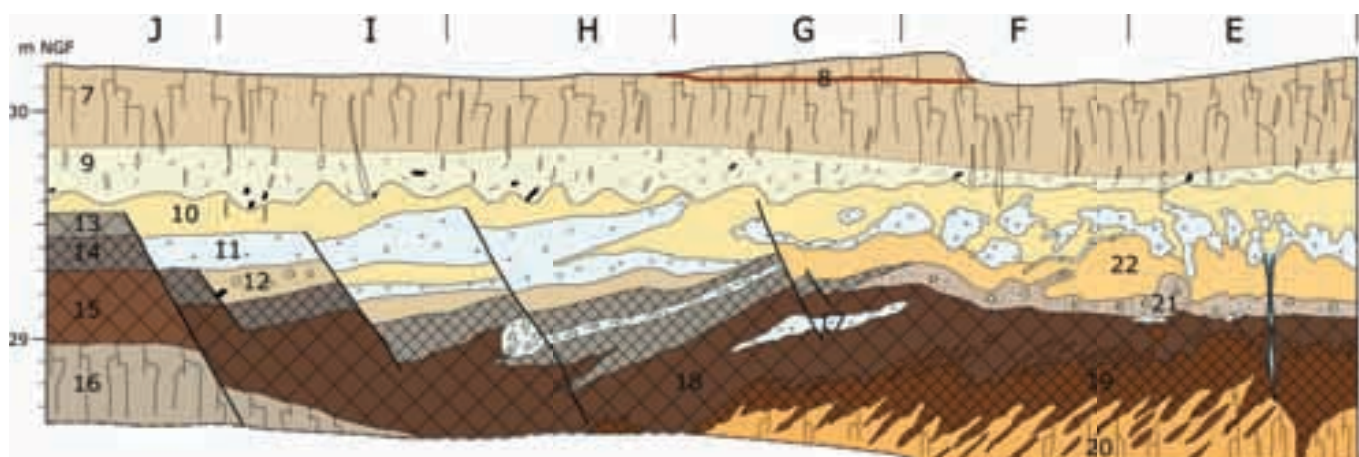
CORBEHEM Le Château d'Eau

157105

Le site paléolithique moyen de Corbehem a été découvert en 1973, à l'occasion du creusement des fondations d'un château d'eau sur un versant en pente très faible, au confluent de deux petits vallons, en bordure méridionale de la Plaine de la Scarpe. Une fouille de sauvetage dirigée par Alain TUFFREAU, immédiatement après les terrassements, mit au jour plusieurs séries lithiques en bon état de conservation et archéologiquement en place, à la base des formations limoneuses litées attribuées au Pléni-glaciaire moyen weichselien. L'industrie des différents niveaux présentait les caractéristiques typologiques d'un Moustérien typique de faciès levalloisien (TUFFREAU, 1979). Plusieurs diagnostics

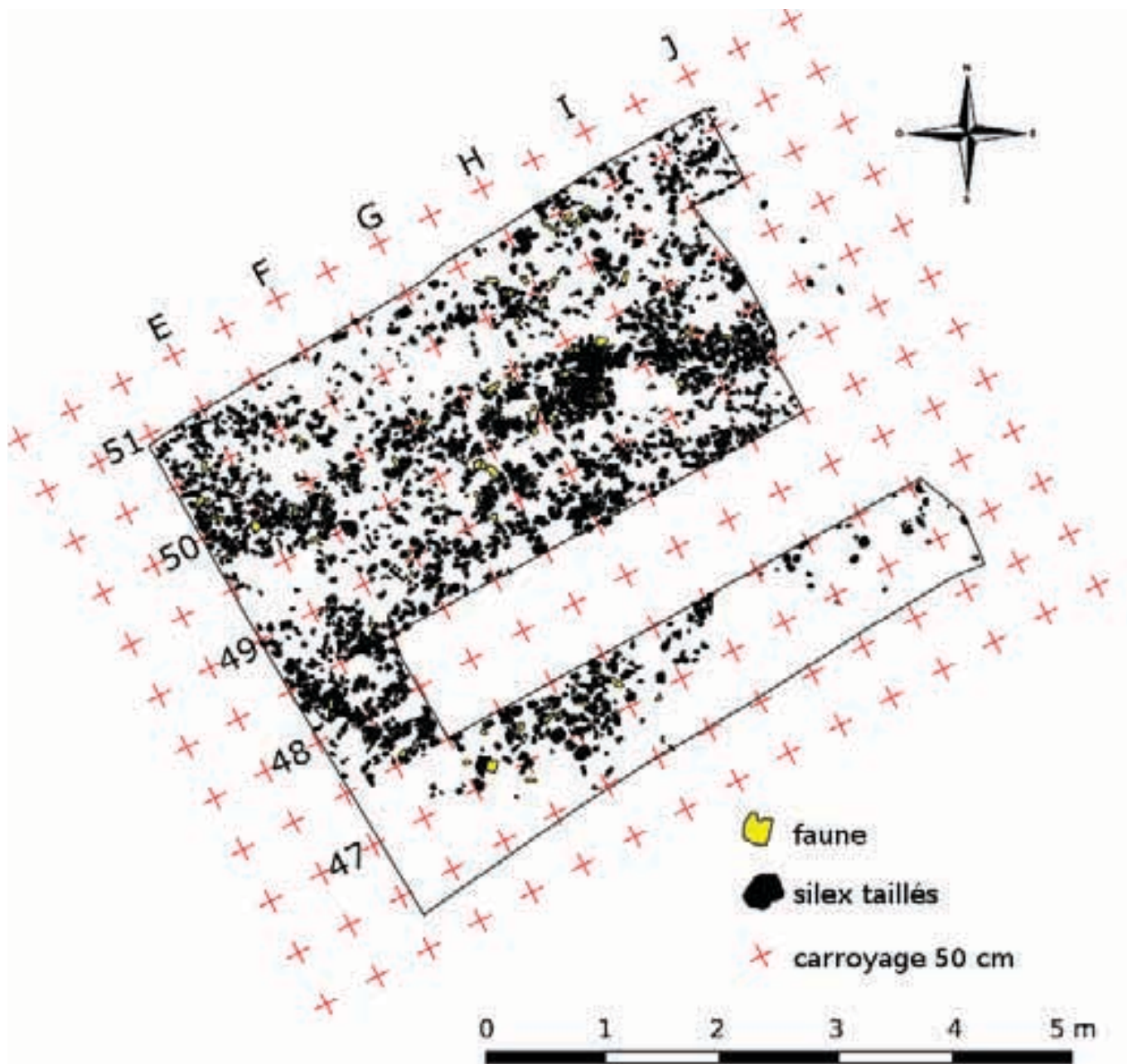
d'archéologie préventive réalisés par des équipes de l'Inrap entre 2005 et 2011 aux alentours du gisement ont ensuite livré des artefacts lithiques assez nombreux, dans des contextes sédimentaires variés mais qui présentaient toujours des traces de remaniements par différents processus de nature périglaciaire (cryoturbation, solifluxion).

Dans le cadre du PCR « Traces de froid, caractérisation des processus d'altération des sites paléolithiques du nord de la France sous climat périglaciaire » des sondages furent ouverts en septembre 2013 pour tenter de comprendre la relation entre ces conditions taphonomiques apparemment très contrastées.



CORBEHEM Le Château d'Eau

Coupe E-J46 : 20 - horizon Bt de sol brun lessivé, probablement attribuable à l'Eemien ; 13 à 19 horizons pédologiques du Début Glaciaire weichselien (stades 5d à stades 5a) ; 10 à 12 et 22 limons du Pléni-glaciaire moyen (relevé et DAO B. Masson).



CORBEHEM Le Château d'Eau

Plan de répartition des vestiges cartographiés (DAO B. Masson).

L'un des deux sondages, en limite nord de la parcelle du Château d'eau, a rencontré, sous un loess calcaire contenant un gley, un niveau archéologique fortement impacté par le gel, contenant de nombreux artefacts lithiques et des ossements de mammifères.

La fouille de 2014 a élargi le sondage nord sur une vingtaine de mètres carrés. Elle a confirmé la richesse du niveau archéologique, tant du point de vue des artefacts lithiques (3 785 objets de dimensions supérieure à 20 mm, soit une densité moyenne de 210/m²) que de la faune (666 restes, soit 37/m²).

La répartition verticale des vestiges montre une dispersion importante, dont l'origine reste à préciser. Il est toutefois impossible de distinguer une succession d'occupations ayant une signification chronologique ; l'hypothèse la plus probable est celle du démantèlement partiel d'une occupation paléolithique moyen assez étendue, créant une pseudo-stratigraphie. La distribution horizontale des artefacts lithiques et des fragments osseux, dans l'horizon limoneux contenant

la majorité des vestiges, présente une certaine organisation qui n'est pas d'origine anthropique mais qui découle de la dynamique de mise en place du sédiment, et aussi de l'action de la cryoturbation qui affecte fortement une partie de la séquence. Pour autant, la plupart des artefacts lithiques sont dans un très bon état de conservation, qui laisse des possibilités d'examen tracéologique. L'outillage retouché est assez abondant et dominé par des racloirs de types variés, parfois de facture soignée, sur des supports divers. Une autre particularité est la présence d'outils à amincissements bifaciaux. Le débitage Levallois d'éclats préférentiels est le schéma opératoire le mieux représenté mais l'examen des nucléus montre une gestion assez opportuniste des chaînes opératoires, certains nucléus Levallois étant repris selon d'autres schémas de débitage.

La faune est dans un état de conservation médiocre, en raison de la dégradation des surfaces corticales (vermiculations, dissolution par les eaux de

percolation) et des fracturations par le gel. Des traces d'intervention anthropique autres que les marques de découpe ont cependant pu être identifiées : fracturation sur os frais, combustion plus ou moins poussée. Les espèces représentées sont uniquement le renne et le bison des steppes, cette dernière espèce étant dominante dans la série recueillie en 2014. La présence de ces deux espèces conforte l'attribution du niveau à une phase froide du Pléistocène supérieur (stade isotopique 4 ou, plus probablement d'après la pédostratigraphie, 3).

Les vestiges recueillis témoignent de diverses activités pratiquées sur le site ; il reste à en établir, si possible, les relations chronologiques et spatiales ce qui suppose en premier lieu une extension spatiale des investigations. Il conviendra parallèlement d'estimer l'importance et les conséquences des modifications post-dépositionnelles.

L'approfondissement des profils stratigraphiques a montré la présence, sous le niveau archéologique

principal, d'un complexe de sols du Début Glaciaire fortement cryoturbé, surmontant un horizon de sol brun lessivé corrélé avec le sol de Rocourt (Eemien). Ce dernier s'est formé aux dépens de limons saaliens au sommet desquels un autre niveau archéologique, représenté par quelques artefacts lithiques, a été découvert.

La prochaine campagne de fouille permettra l'extension des recherches sur le niveau supérieur vers l'ouest, avec pour objectifs d'étendre les profils stratigraphiques et de disposer d'une surface suffisante pour mener une approche spatiale, tout en assurant les raccords avec les observations de 1973, avec lesquelles les données recueillies depuis 2013 présentent certaines contradictions.

LUC VALLIN
Bertrand MASSON
avec la collaboration de
Patrick AUGUSTE

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER
GALLO-ROMAIN, MOYEN-ÂGE

COURCELLES-LES-LENS

Éco-quartier de la Marlière, tranche 3

157665

L'opération de diagnostic prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais à l'Eco-quartier de la Marlière sur la commune de Courcelles-les-Lens s'inscrit dans la troisième tranche d'une vaste emprise de 28 hectares. Cette intervention opérée sur une surface de 11,6 ha est délimitée au nord-ouest par la rue du Maréchal Leclerc et au sud-est par la rue du 19 Mars 1962. Vingt-sept tranchées et trente fenêtres ont été réalisées sur l'ensemble de l'emprise permettant d'identifier 365 faits. Ils caractérisent les traces de quatre types d'occupations correspondant à des périodes chronologiques distinctes : l'âge du Bronze, l'époque laténienne et les périodes gallo-romaine et médiévale.

La période de l'âge du Bronze est caractérisée par deux enclos fossoyés circulaires de 42 et 22,5 m de diamètre. Ces deux monuments funéraires s'inscrivent dans une série de découvertes réalisées sur les parcelles adjacentes au sud-ouest, dont quatre cercles funéraires en 2011 accompagnés de résidus d'une crémation sous urne inversée (LECANUET, 2012, BLONDEAU 2013) ainsi qu'une cinquième structure fossoyée circulaire en 2013 (GAILLARD, GUSTIAUX 2013 et DELAUNAY 2014). À ce stade de la recherche, sur l'emprise de l'Éco-quartier de la Marlière, sept cercles funéraires de l'âge du Bronze ont été mis au jour ; ils semblent tous implantés en périphérie de talwegs. La concentration de ces aménagements en fait incontestablement un site d'intérêt majeur pour cette période.

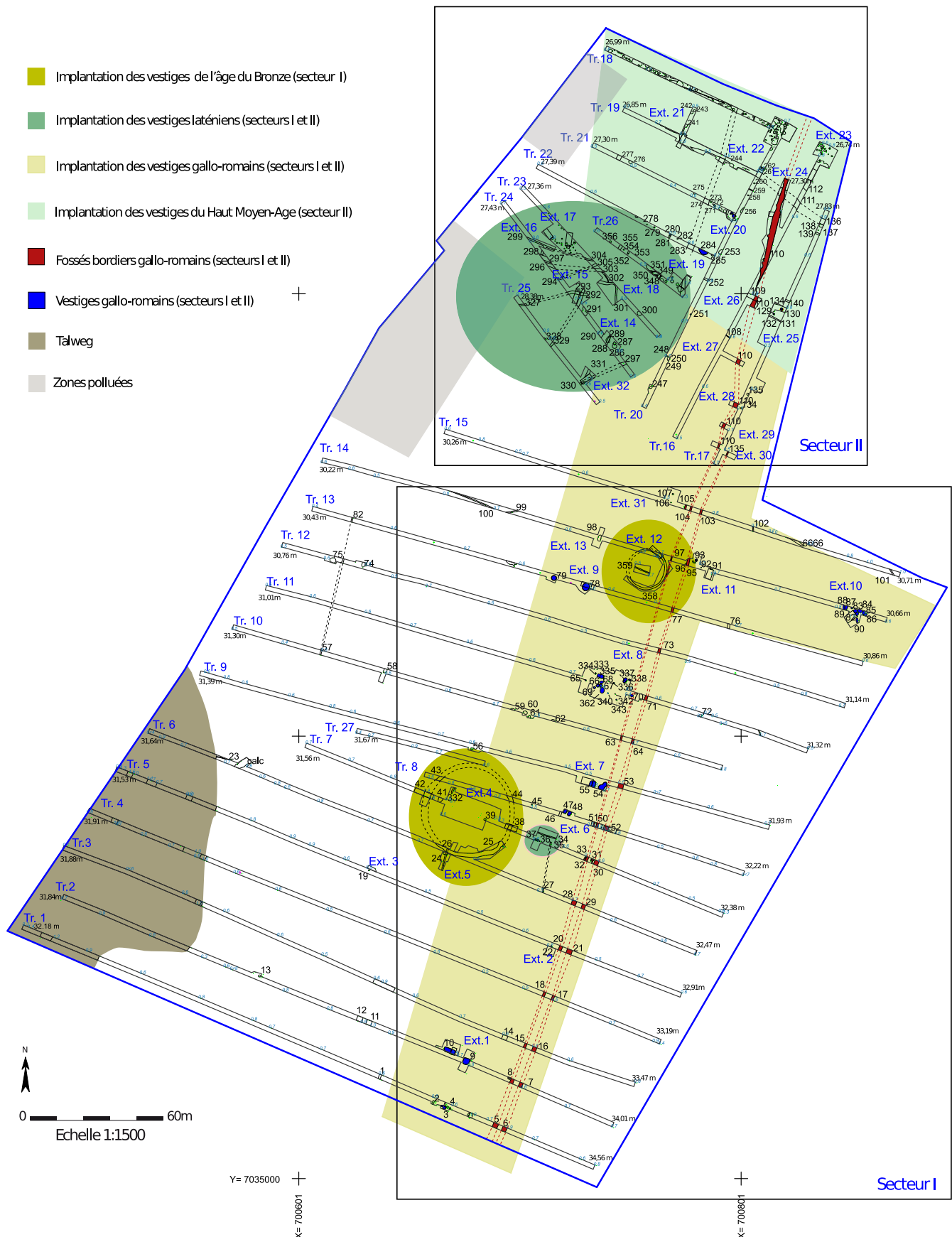
L'âge du Fer est marqué par une occupation rurale établie durant la période de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne (III^e siècle avant notre

ère). Elle se caractérise par l'installation d'au moins un voire deux bâtiments à vocation agricole associés à des structures liées au stockage des céréales, dont l'ensilage de grande capacité, ainsi que par l'implantation de réseaux fossoyés relativement denses. La densité et la nature de cette occupation suggèrent, de toute évidence, la présence de petites unités agricoles pouvant éventuellement se rattacher à un habitat groupé implanté à proximité.

À ce stade de la recherche, l'identification et l'interprétation de ces constructions demeure problématique. La configuration du réseau fossoyé probablement associé aux bâtiments à poteaux reste également à définir (enclos ?). Dans le contexte local, ce type d'établissement rural peut être étroitement rapproché des occupations de La Tène ancienne mises au jour à moins de 2,5 km sur le site de Dourges « Delta 3 », Le Marais de Dourges. Une zone funéraire de La Tène moyenne a également pu être mise en évidence grâce à la découverte d'une tombe à incinération installée à la périphérie sud-est du grand monument funéraire de l'âge du Bronze.

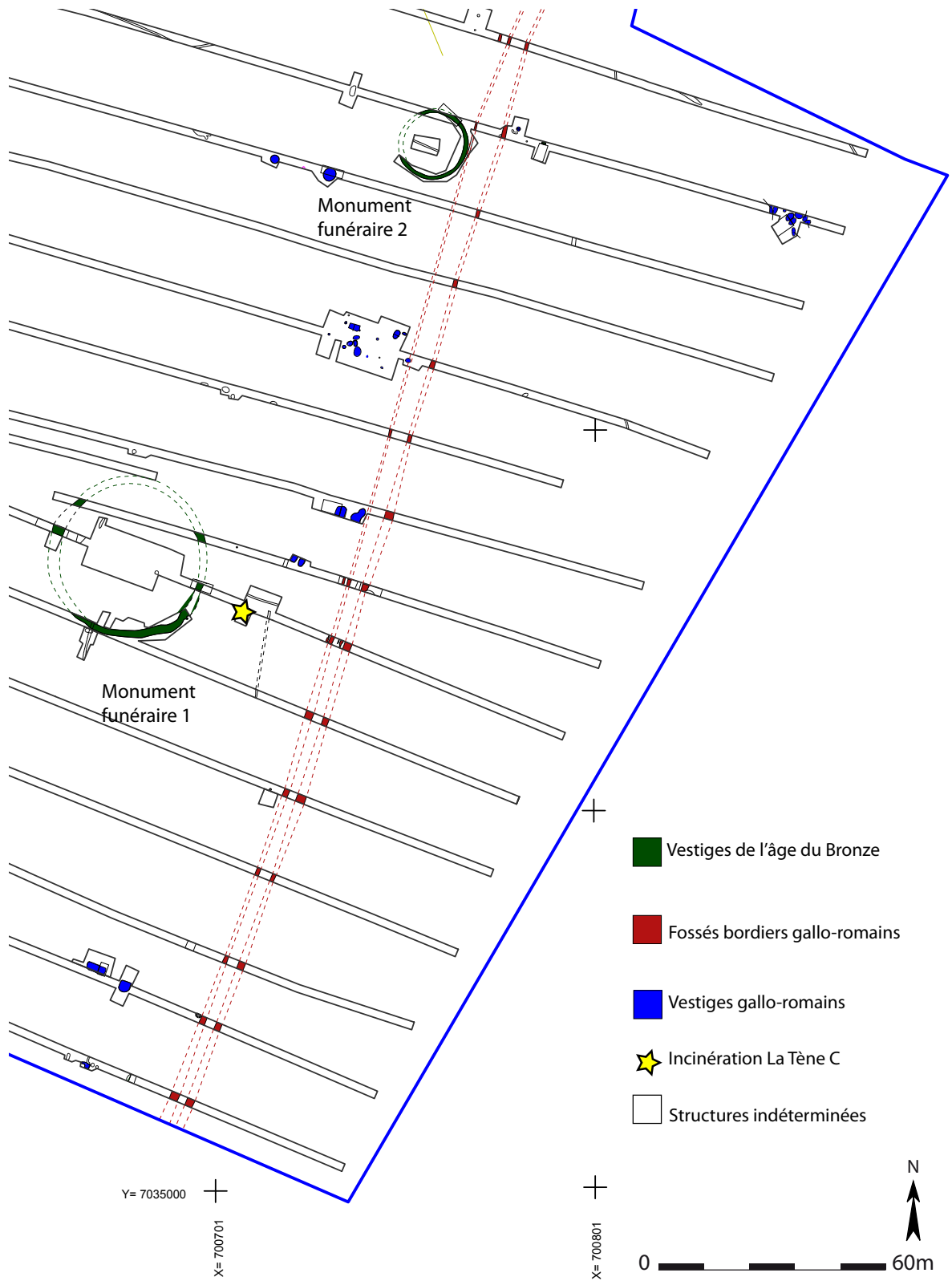
L'occupation romaine se concentre de part et d'autre de deux fossés bordiers traversant l'ensemble de l'emprise dans un axe nord-nord-est/ sud-sud-ouest. L'essentiel des vestiges représenté par les sections de fossés et des structures en creux se rattache à la fin du II^e siècle et au début du III^e siècle de notre ère.

Ces fossés bordiers encadrent un ancien chemin qui n'a malheureusement pas laissé de traces à l'exception de quelques rares poches de craie. Trois tombes à incinération attribuées au Bas-Empire sont également à signaler.



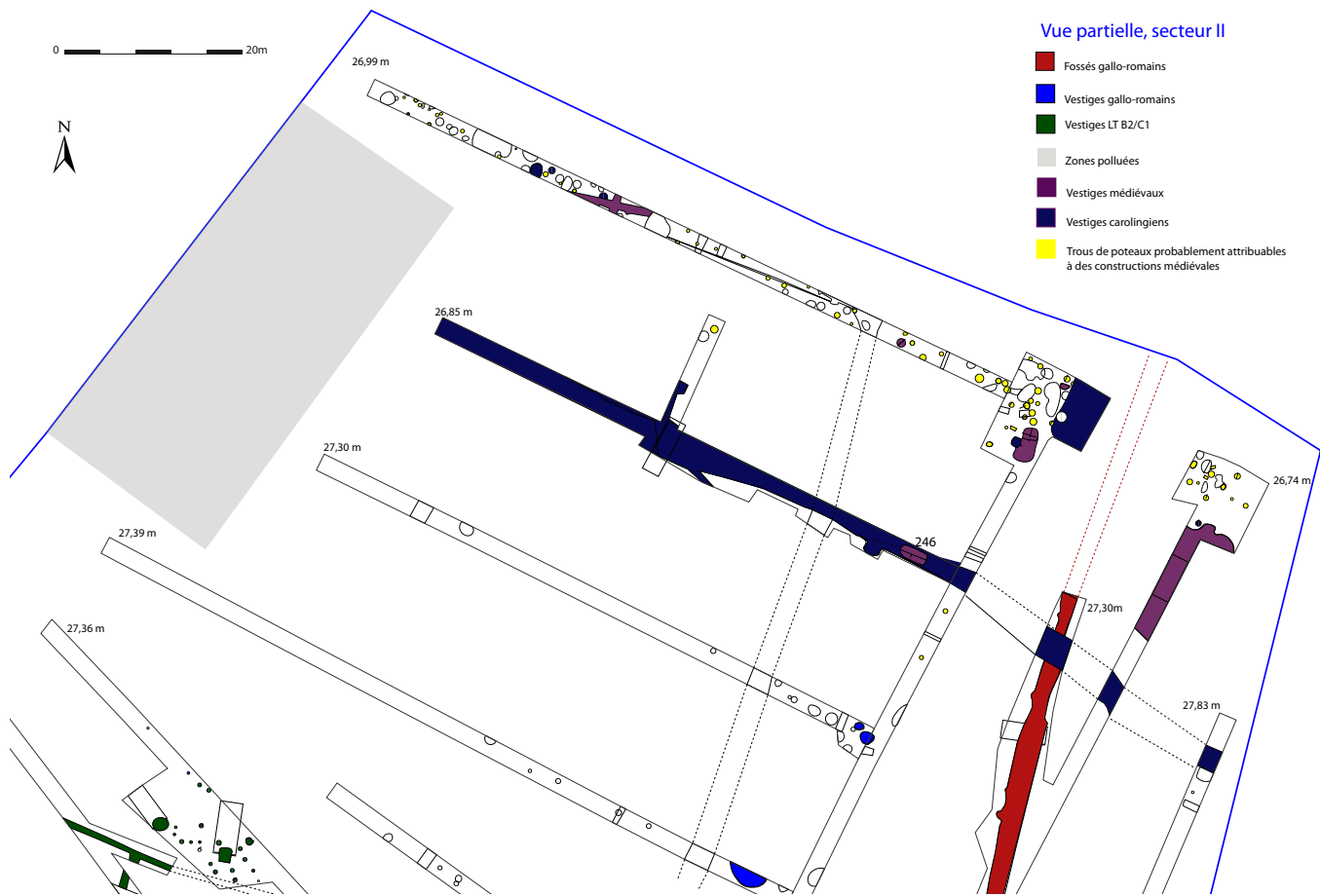
COURCELLES-LES-LENS Éco-quartier de la Marlière, tranche 3

Plan général, Courcelles-les-Lens, La Marlière. © E. Gillet, Inrap, d'après les données topographiques de F. Audouit, Inrap.



COURCELLES-LES-LENS Éco-quartier de la Marlière, tranche 3

Plan partiel du secteur I.



COURCELLES-LES-LENS Éco-quartier de la Marlière, tranche 3
Plan du secteur II MED.

Ce mode funéraire, bien que peu courant pour cette période, s'inscrit directement dans la continuité de cinq ensembles à incinérations mis au jour précédemment lors de la fouille de la ZAC de la Marlière (tranche 1) en 2011. Ces derniers se rattachent à la fin de La Tène finale jusqu'aux II^e et III^e siècles de notre ère.

La dernière occupation est représentée par une forte concentration de vestiges médiévaux au nord de l'emprise. Ils sont principalement illustrés (148 faits) par des constructions à poteaux plantés associées à des structures en creux de nature domestique (fosses, silos).

Le mobilier récolté bien que peu abondant (moins de 100 fragments) permet entre autres de tracer les grandes lignes chronologiques de l'établissement médiéval, avec notamment des structures documentant la fin du premier Moyen-Âge. D'après l'analyse du mobilier céramique, cette occupation semble avoir perduré jusqu'au XII^e siècle ou XIII^e siècle. Dans le cadre restrictif de ce diagnostic, la nature de cette installation demeure difficilement appréhendable, suite d'une part à la forte concentration des

vestiges qui ne permettent pas la mise en évidence des bâtiments à poteaux et, d'autre part à la présence de mobiliers multipériodes au sein de certains ensembles fermés (IX^e - XV^e siècle).

Une exploration archéologique exhaustive de cette zone permettrait de mieux identifier les différents processus d'installation depuis l'époque carolingienne jusqu'au bas Moyen-Âge. Cette démarche pourrait être judicieusement complétée par une recherche documentaire approfondie des fonds d'archives pouvant déboucher sur une éventuelle « étude régressive de terroir » à l'instar de celles entreprises sur les terroirs de Méricourt et de Bourcheuil-Dourges.

Le diagnostic réalisé à Courcelles-les-Lens « Éco-quartier de la Marlière » démontre à nouveau l'intérêt archéologique notoire de cette entité territoriale, révélant quatre occupations particulièrement riches susceptibles d'être explorées de manière plus exhaustive.

Évelyne GILLET
Denis GAILLARD

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de création d'un bâtiment commercial. Le futur aménagement est limitrophe de la commune d'Arras, situé à l'extrémité est de Duisans, sur le versant sud de la Scarpe, à environ un kilomètre à l'est de la confluence entre Le Gy et la Scarpe. Le projet s'étend sur 58 840 m². Six tranchées ont été réalisées, représentant 11,9 % de la surface prescrite.

73 structures archéologiques ont été identifiées sur l'emprise du diagnostic, révélant la présence de plusieurs indices d'occupations allant de la Protohistoire à la période contemporaine.

La période protohistorique est illustrée par la

présence d'un possible enclos circulaire et d'une fosse datée de la transition Bronze final / Hallstatt. Une seconde fosse arasée est attribuable au second âge du Fer, entre la fin de La Tène ancienne et La Tène moyenne. Deux fosses suggèrent la présence d'une occupation au Bas Moyen-Âge / époque moderne. Plusieurs segments d'un fossé au parcours sinueux permettent de retracer le parcours d'une imposante tranchée de la Première Guerre mondiale traversant l'emprise selon un axe sud-est / nord-ouest. 59 autres structures sont non datées. Elles se répartissent en 23 fossés, 15 probables fosses de plantation, 13 fosses, 5 trous de poteaux, un niveau de remblai et 2 chablis.

Élisabeth PANLOUPS

Le site de la rue Jean Jaurès d'Évin-Malmaison se positionne dans un environnement géographique et topographique favorable, entre la vallée de la Deûle et la plaine de la Scarpe où se développent de nombreux gisements découverts notamment sur la commune de Dourges. Sept tranchées et douze extensions ont été pratiquées lors du diagnostic. Elles ont permis d'identifier 91 faits archéologiques.

Une série de sondages dans les structures a été pratiqué afin de vérifier le niveau de conservation et de préciser la datation des vestiges. Au total, 18 structures ont été sondées, représentant près de 20 % des vestiges découverts. La conservation est plutôt moyenne, elle est liée à l'arasement et à l'érosion générale du secteur.

Ces vestiges s'organisent dans la partie méridionale de l'opération. Il s'agit d'un habitat rural dispersé qui s'inscrit au milieu d'un système de fossés parcellaires et se caractérise par la présence de bâtiments sur poteaux autour desquels ont été répertoriées des fosses qui témoignent d'une activité domestique.

Des traces antiques

Cette phase gallo-romaine est caractérisée par quelques traces de fossés qui témoignent de la présence d'une trame parcellaire et peut être d'un enclos. La chronologie des vestiges pour la période antique est très difficile à appréhender, en raison de l'indigence de mobilier céramique retrouvé dans les comblements des structures. Les rares tessons ne permettent pas de préciser plus s'il s'agit d'une occupation du Haut Empire. La présence gallo-romaine à Évin est confortée par la découverte de

nombreux cassons de *tegulae* et d'*imbrex* sur le site.

Un habitat mérovingien

Au haut Moyen-Âge, l'organisation spatiale du site se traduit par la présence de fossés parcellaire à l'intérieur desquels se développent des zones domestiques caractérisées au sol par la présence de bâtiments sur poteaux (UA1 et 2), de groupes de fosses et de quelques fosses isolées dans les tranchées.

Les matériaux de construction (*tegulae*, *imbrex*, moellons de grès...) se retrouvent piégés dans le comblement des vestiges mérovingiens et traduisent une continuité de l'utilisation et/ou de la récupération de matériaux des vestiges antiques. Cette phase mérovingienne est reconnue par la présence d'une quinzaine de tessons retrouvés dans les comblements des structures. L'identification au VI^e siècle a été réalisée par J. C. ROUTIER qui ne peut donner plus de précisions chronologiques ou typologiques, en raison de la faiblesse du corpus de la céramique.

Les vestiges qui s'inscrivent dans cette phase d'occupation s'apparentent à de petites unités d'habitats dont la densité est clairsemée et qui restent encore méconnues à ce jour dans notre région. Peu d'exemples de comparaison peuvent être cités à ce stade de l'opération. L'absence de vestiges caractéristiques de la période du début du haut Moyen-Âge comme des fonds de cabane ne nous permet pas d'établir des liens sur l'organisation de l'habitat avec d'autres sites fouillés ou découverts récemment à Dourges, Ostricourt, Méricourt.



ÉVIN-MALMAISON Rue Jean Jaurès

Plan phasé du diagnostic. (DAO : B. Leriche-INRAP ; Topographie : Levé effectué par M. Canonne (INRAP). Système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - ign69.

Le site d'Évin-Malmaison est situé dans une zone géographique qui a livré de nombreuses informations sur l'occupation du territoire au cours de la période du VI^e au VIII^e siècle. Les différents sites découverts sur la commune de Dourges offrent un bel exemple de la répartition des habitats et des nécropoles au cours du haut Moyen-Âge. Le site des Bas Champs de Dourges, fouillé dans le cadre du projet Delta 3, a mis au jour plusieurs noyaux d'habitats datés sans discontinuité du VI^e siècle au VIII^e siècle.

Il s'agit d'un site occupé depuis la Protohistoire dont l'habitat médiéval s'organise à l'intérieur et à l'extérieur

d'un enclos.

Plus récemment et plus proche de notre intervention, le site de Derrière les Jardins à Dourges fouillé en 2010 par la DAPCAP, a livré une phase d'occupation couvrant le haut Moyen-Âge. L'organisation du site aux VI^e - VII^e siècles est à mettre en relation avec nos découvertes. Il s'agit d'un habitat rural dispersé (bâtiment sur poteau, fosses, silo, et parcellaire...) dont la densité ressemble à l'occupation présente à Évin-Malmaison.

Benoit LERICHE

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

FRESNICOURT-LE-DOLMEN

Golf d'Olhain

157461

Le Conseil général du Pas-de-Calais projette l'extension du golf départemental d'Olhain situé sur le territoire de la commune de Fresnicourt-le-Dolmen. Ce projet va impacter une surface de 30 ha. Le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a donc prescrit une opération de diagnostic archéologique sur la totalité de l'emprise du projet. Cette opération a été réalisée en septembre 2014 par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais sous la responsabilité de Jérôme MANIEZ. Elle a permis de mettre au jour deux occupations humaines de nature et d'époque différentes. Dans la partie ouest de l'emprise une occupation domestique et/ou agricole datée de la fin du IV^e au début du III^e siècle avant notre ère, a été mise en évidence. Elle se compose d'un silo, de fosses et de poteaux assez bien conservés. Quelques structures satellites dont une structure de combustion datée également de La Tène ancienne et deux fosses non datées avec restes de crémation, suggèrent la présence d'autres unités agricoles caractéristiques de ce type d'habitat

ouvert.

Dans la partie sud c'est une nécropole d'époque gallo-romaine qui a été mise au jour. Utilisée durant le I^{er} et le II^e siècle de notre ère, elle comporte des bûchers et des sépultures secondaires. Deux zones où la densité de vestiges est plus importante ont été mises en évidence mais d'autres structures funéraires dispersées (fosses avec restes de crémation et bûcher) ont également été repérées. La découverte sur le même site et à quelques mètres de distance de sépultures secondaires et de bûchers reste peu courante. L'échantillonnage permet déjà d'apercevoir une tendance quant à la chronologie. En effet les sépultures secondaires semblent plus précoces que les bûchers. Cette première donnée augure de la possibilité d'appréhender l'évolution et l'organisation de cette nécropole sur une durée d'au moins deux siècles.

Jérôme MANIEZ

ÂGE DU BRONZE

MOYEN-ÂGE

FRÉTHUN

Allée des Charmes

157666

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Fréthun, suite à un dépôt de demande de permis de construire d'un lotissement de 22 logements. Ce projet se situe sur une partie de la parcelle AC 173, sise au nord de « l'allée des Charmes » et impacte une surface au sol de 11 235 m².

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 1^{er} au vendredi 3 octobre 2014. Il a consisté en l'ouverture de 12 tranchées, 2 sondages profonds, 4 extensions et 5 sondages représentant 1 665,68 m² soit 14,82 % de la surface totale. Ceux-ci ont permis l'observation de 50 structures archéologiques et sept chablis, répartis dans l'ensemble des tranchées. Leur niveau

d'apparition atteint en moyenne 0,80 m de profondeur, due à une épaisse couche de colluvions qui recouvre de manière inégale l'emprise de l'opération. Le mobilier céramique et lithique a permis l'identification de quatre phases distinctes : la première couvre l'âge du Bronze finale, la seconde la fin de l'époque carolingienne (X^e - XI^e siècle), les troisième et quatrième concernent le Moyen Âge classique, datées respectivement des XII^e et XIII^e siècles.

Quatre structures peuvent être rattachées à une occupation datée de l'âge du Bronze final. Deux d'entre elles sont de fosses de grand module. Mesurant plus de 6 m de long pour une largeur minimum de 2,20 m, elles se concentrent sur la

bordure ouest de l'opération. Les deux autres se situent au nord-est de l'emprise et se composent d'une petite fosse et d'un trou de poteau. Du mobilier lithique et céramique, synchrone de cette période et situé en position résiduelle dans des structures postérieures, peut également être mentionné. Il se répartit de manière assez homogène sur l'ensemble de la parcelle. Le matériel lithique présente la caractéristique d'être particulièrement frais : il n'est ni patiné, ni roulé (Communication orale F. BOSTYN). Il se compose d'éclats bruts, d'éclat retouché, de microdentulé sur éclat, de grattoirs et d'éclat de percuteur. Ce premier ensemble semble refléter le spectre fonctionnel d'un habitat, ce qui pour le contexte chrono-spatial est particulièrement intéressant et au cœur des problématiques actuelles sur l'âge du Bronze.

La période carolingienne a été définie à partir d'une unique fosse, située en limite sud-ouest, et d'un tesson, découvert un peu plus loin dans la même tranchée, dans la couche de colluvion. Le remplissage de la fosse est d'origine détritique et est constitué de gros nodules de torchis rubéfié mêlés à de gros charbons épars. Même si la datation ne porte que sur trois tessons, ceux-ci sont tout à fait caractéristiques (lèvre de chaudron et de pot à cuire des X^e - XI^e siècles). Il s'agit de la première occurrence de cette période pour la commune de Fréthun.

La troisième phase est datée du XII^e siècle. Elle porte sur neuf structures, concentrées principale-

ment dans la moitié sud-est du diagnostic. Une limite parcellaire orientée nord-ouest/sud-est a pu être identifiée. Au nord-est de celle-ci, de nombreuses fosses, présentant un comblement détritique, ont pu servir de fosses-dépotoirs. Plus à l'ouest, deux fosses, de grand module (supérieur à 3 m de long) peuvent être associées à des annexes de l'habitat de type fond de cabanes. Ces données doivent être rapprochées de celles de la fouille de 2012, sur la parcelle adjacente, qui a livré des vestiges similaires dans le même intervalle chronologique.

La dernière phase est la mieux documentée avec 17 structures, datées du XIII^e siècle. Elle s'organise selon un parcellaire, orienté nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Les autres vestiges se concentrent sur la bordure est de l'emprise. Ils se composent de fosses-dépotoirs et de structures annexes à l'habitat sous forme de « petites cabanes » excavées quadrangulaires et peu profondes. Ces résultats sont à mettre en perspective avec la fouille de 2012 et l'évaluation de 2000 des parcelles voisines, qui ont mis au jour des structures des XIII^e - XIV^e siècles. Une vision aussi large sur un même territoire peut permettre d'avoir une véritable compréhension du village médiéval, dans son organisation et sa construction.

Vaiana VINCENT

NÉGATIF

GIVENCHY-EN-GOHELLE

Rue Léon Degréaux

157109

La mairie de Givenchy-en-Gohelle prévoit la construction de lots individuels sur sa commune, rue Léon Degréaux. Cet aménagement a donné lieu à un diagnostic archéologique conduit par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. L'intervention s'est déroulée le 31 mars 2014 sur une emprise de 16 473 m². Au total 6 tranchées

ont été réalisées. Hormis un site très pollué par des impacts de tirs de mortiers liés au Premier conflit mondial, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Lætitia DALMAU

MODERNE

GOSNAY

La Chartreuse du Mont-Sainte-Marie

157274

Une première campagne d'archéologie du bâti a été réalisée en 2012 sur un des bâtiments conventuels primitifs (bâtiment L) et sur la façade de l'église. En 2013, l'étude du bâti s'est poursuivie par la partie conservée du mur gouttereau nord de l'église et par la première partie des relevés du mur d'enceinte médiéval.

La campagne 2014 s'est inscrite dans la continuité des deux années précédentes en continuant l'analyse des vestiges conservés en élévation, et en poursuivant l'étude des charpentes.

Ainsi, a été menée une étude complète du bâtiment dit Maison des Hôtes (Responsable du secteur :

Nicolas REVERT), localisé en limite septentrionale de la cour d'honneur (zone 1). Cette belle maison, visible aujourd'hui dans un état apparent de la fin du XVII^e siècle modifié au début du XX^e siècle, a connu de multiples états depuis la fondation de la chartreuse jusqu'à nos jours, ce qui rend malaisée la restitution des états les plus anciens. Les murs du bâtiment ont été relevés intégralement, à partir de photographies redressées : façades, parties externes de la cave contemporaine dans le renforcement nord-ouest, parois internes dont celles de la grande pièce orientale au rez-de-chaussée. Le tout complété par des observations sur l'état de conservation des

autres pièces du bâtiment, ainsi que des combles et charpentes. La première constatation est que le plan actuel général du bâtiment, à l'exception de la cave contemporaine, semble inchangé depuis le XVIII^e siècle. Les états structurels antérieurs, encore aujourd'hui mal datés, sont vraisemblablement à mettre en relation avec un mur situé plus au sud et à l'extérieur du bâtiment dans son emprise actuelle, dont les fondations en moellons calcaires ont été mises au jour pendant la fouille de la cour d'honneur les années précédentes. La grande pièce orientale du rez-de-chaussée comporte sur ses parois occidentale et orientale une rupture dans l'élévation en brique, pouvant peut-être indiquer la limite septentrionale d'un état antérieur du bâtiment présentant un plan quadrangulaire, ce qui trouve une confirmation dans l'étude de la charpente du bâtiment. Les états premiers de la Maison des Hôtes ne pourront être parfaitement identifiés qu'en les mettant en relation avec une fouille stratigraphique des sols contemporains du bâtiment.

L'étude des charpentes, commencée en 2013 par le bâtiment L, est menée par Christopher MANCEAU, directeur du service archéologique communautaire (Artois Comm) en lien avec l'équipe de l'Université d'Artois. Cette année 2014 a été également consacrée à la Maison des Hôtes (bâtiment H), ainsi qu'à de premières observations et relevés sur le bâtiment accolé à la porterie (bâtiment P), cette dernière ayant été en partie étudiée, sauf les parties actuellement inaccessibles, comme sa tour sud qui n'a pu être visitée. Les différentes observations faites sur les charpentes de la Maison des Hôtes permettent de dégager trois sous-ensembles qui, mis en lien avec les maçonneries, semblent correspondre à autant d'extensions progressives du bâtiment, notamment par son doublement dans la longueur vers le nord et une extension vers l'ouest. Pour ce qui est du phasage chronologique des éléments de charpente en place, il est possible de les récapituler et de distinguer cinq états encore visibles aujourd'hui du début du XVII^e siècle à 1900.

Ce phasage se fait sur la distinction d'ensembles cohérents de travaux ou de bois, sur la typologie des éléments et sur des observations comparatives avec le bâtiment L. Ce phasage reste néanmoins largement à affiner par comparaison avec les autres ensembles de charpente du site dans son ensemble et par l'étude du bâti.

Le travail sur la charpente de la Maison des Hôtes complète de manière significative l'étude générale des charpentes du site. A terme, la comparaison entre les ensembles ainsi que la confrontation avec d'autres données d'archéologie du bâti devraient assurer l'intérêt de la démarche engagée, même pour une période généralement pas étudiée sous cet angle. Il est envisagé une analyse dendrochronologique qui préciserait la nature des bois et le phasage interne au site. Cependant, compte tenu de l'absence de sources écrites datant des phases de travaux pour le site, il faudra s'appuyer sur des sites références en

région, pour le moment insuffisants, pour disposer de datations précises.

Le mur d'enceinte (Responsable du secteur : Mathilde Duriez)

La chartreuse féminine de Gosnay est l'un des rares monastères cartusiens ayant conservé son mur d'enceinte primitif. Seule la chartreuse Notre-Dame de Mélan (Haute-Savoie), autre monastère féminin de l'ordre, présente encore, elle aussi, une portion de son enceinte. Celle du Mont-Sainte-Marie de Gosnay ferme un périmètre de cinq hectares environ à l'intérieur duquel sont conservés les vestiges de l'ancienne chartreuse. Ce long mur n'a subi pendant sa longue histoire ni restauration ni consolidation, ce qui explique les actuelles faiblesses de ses élévations. Il se compose de deux parties distinctes : d'une part un mur de pierre de taille d'époque médiévale, servant également de support à certaines autres constructions primitives, et d'autre part une partie en briques qui vient s'ajouter à la première et l'agrandir au nord et au sud au début du XVII^e siècle. En 2014 comme en 2013, nous nous sommes limités à l'étude de l'enceinte la plus ancienne, celle du début du XIV^e siècle.

La mise en évidence du phasage des différentes parties de l'enceinte, commencée en 2013, a été poursuivie. La première phase, au début du XIV^e siècle, est celle de l'érection du mur dont l'élévation se compose de deux maçonneries, l'une en grès avec un profil en escalier pour suivre la topographie du terrain et l'autre en grand appareil de pierre de taille en calcaire blanc. Les maçonneries sont élevées avec un même mortier jaune sableux que l'on retrouve dans les joints du parement et dans le blocage fait uniquement de moellons calcaire et de déchets de taille. Nous pouvons aujourd'hui situer trois ouvertures principales dans cette enceinte en plus de celle de la porterie du XIV^e siècle dont nous ignorons aujourd'hui l'aspect, d'autant que le côté sud de l'enceinte primitive, qui devait rejoindre la porterie, a aujourd'hui disparu.

C'est à partir du XVI^e siècle (deuxième phase) qu'apparaît l'utilisation de la brique en grande quantité à la chartreuse du Mont-Sainte-Marie. A cette date, parallèlement à l'amélioration des bâtiments conventuels de la chartreuse, l'enceinte médiévale subit une première modification. Le mur du XIV^e siècle est restauré et les baies aménagées dans le mur ouest de l'enceinte primitive sont bouchées. Un nouveau mur d'enceinte est érigé au sud du monastère pour fermer le jardin des moniales, il vient également se chaîner au mur ouest de l'enceinte XIV^e siècle. Le profil de construction est identique mais les matériaux utilisés sont différents. Le parement interne (nord) est intégralement construit en pierre de taille calcaire tandis que le parement externe (sud) est construit avec une alternance de calcaire blanc et de rouge-bande. Le mortier utilisé pour l'élévation est très différent et plus grossier que celui utilisé au XIV^e siècle, tandis que le blocage est composé d'un mortier jaune très pulvérulent liant des déchets de pierre calcaire et des morceaux de briques. Une nouvelle porte est

aménagée dans ce mur sud ouvrant sur le verger, peut-être pour en faire un lieu de promenade des moniales. Fortement modifiée, il ne reste aujourd'hui de son premier état qu'un négatif d'arc, une partie des piédroits en briques et en pierres calcaire et un seuil (ces derniers éléments ont été observés en 2013).

Une troisième phase de construction, celle du XVII^e siècle, est la mieux renseignée d'un point de vue historique. Le début du XVII^e siècle correspond à une nouvelle période de travaux à la chartreuse. Une nouvelle enceinte, plus longue, englobant l'enceinte médiévale de la chartreuse, est construite entièrement en brique au sud et au nord de la chartreuse. Cet espace accueille alors un verger, des petites cultures et un nouveau vivier, ainsi qu'une partie de la colline qui surplombe la chartreuse. Parallèlement à cette nouvelle construction, les bâtiments agricoles sont en grandes parties réaménagés et les parements du mur est de l'enceinte du XIV^e siècle servent des bases à de nouvelles constructions.

Les murs d'enceinte ne vont quasiment pas être

touchés par les remaniements de la fin de l'époque moderne. Il faut attendre l'époque des Houillères pour que ceux-ci subissent des remaniements. À partir de février 1900, la compagnie des Mines de Bruay qui a acheté la chartreuse et l'aménage pour y créer des logements liés à l'exploitation minière lui font subir des remaniements considérables : les parties les plus anciennes de l'enceinte sont surélevées à l'aide d'une maçonnerie en briques et les portes sont bouchées quand l'ancien jardin des moniales est transformé en plusieurs jardins ouvriers.

Parallèlement à cette étude, l'analyse a aussi déterminé les techniques de construction employées dans le bâti d'origine : taille et mise en œuvre des matériaux, mode de construction, organisation du chantier de construction. Il s'agissait également à l'issue des observations archéologiques, de replacer l'édification de chacun des murs étudiés dans une chronologie plus vaste, celle de la chartreuse.

Martine VALDHER

ÂGE DU BRONZE, ÂGE DU FER

GUÎNES RD 231

157460

GALLO-ROMAIN

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie a effectué un diagnostic sur le territoire de la commune de Guînes. Le projet, qui comprend la viabilisation d'un lotissement, la création d'un cimetière communal et l'aménagement d'un giratoire le long de la RD 231 au lieu-dit la Rue d'Ardres, porte sur un peu plus de 6 hectares et une partie de l'emprise s'est révélée positive. L'opération s'est déroulée du 18 au 22 août 2014. Au total, 9 tranchées ont été réalisées et 6 extensions, soit une superficie de 7 432 m² correspondant à 12,10% de la surface prescrite.

Les vestiges couvrent les périodes allant de l'âge du Bronze à la période contemporaine. Les découvertes sont principalement attribuables au Bronze final et à La Tène finale – début du Haut-Empire.

L'âge du Bronze est représenté par deux fosses contenant des céramiques. L'une d'elles, qui apparaissait directement dans la terre arable, a livré trois céramiques attribuables au Bronze final. Ces vases contenaient des fragments d'ambre constituant un dépôt de 8,385 kg. Il s'agit là d'un trésor de matière première à mettre en relation avec la découverte d'ambre faite sur le territoire de la commune de Saint-Tricat à 5 km. Ces deux découvertes soulèvent de nombreuses questions quant à la provenance de cette résine fossile, à son acheminement et à sa vocation finale. Elles viennent également compléter notre connaissance sur l'occupation du territoire de Guînes à l'âge du Bronze, occupation qui au regard des nombreuses découvertes semble importante. En effet, plusieurs fossés circulaires ont été repérés ou fouillés ces dernières années, au niveau de la RD 244

ou encore du Jardin du Couvent. Un diagnostic réalisé sur la route d'Ardres, non loin du présent diagnostic, a mis au jour une portion de fossé concave qui pourrait là aussi correspondre à un cercle estimé à 60 m de diamètre.



GUÎNES RD 231

Vue en plan de la structure 202, contenant trois céramiques de facture grossière contenant de l'ambre brute M. Delage - CDA-CG62.

Ce cercle et celui du Jardin du Couvent, distant d'environ 200 m, peuvent appartenir à une même nécropole. Il est rare que ce type de structure soit isolé et les cercles découverts sur le territoire de Guînes sur les rebords de plateau constituent peut-être deux ensembles funéraires, distants l'un de l'autre d'un peu plus de 1 km.

En dehors des cercles évoqués, des vestiges

d'habitat du Bronze final ont également été reconnus au Jardin du Couvent. La présence en plusieurs points sur le site de Guînes RD 244 de mobilier lithique qui serait caractéristique d'un contexte domestique, associé à des structures protohistoriques, témoigne de l'existence d'un habitat soit détruit, soit se trouvant à proximité. Rappelons enfin, même si elle ne provient pas exactement de la commune de Guînes, la trouvaille exceptionnelle faite dans la zone des marais, du dépôt d'objets en or constitué d'un bracelet, de trois torques et d'une ceinture.

Tous ces vestiges mis en exergue avec notamment du mobilier de prestige (or, ambre), attestent d'une communauté humaine importante à l'âge du Bronze à Guînes ; communauté dont l'appartenance au groupe Manche-Mer du Nord prend toute sa signification avec les découvertes faites sur le territoire de cette petite commune.



GUÎNES RD 231

Les plus gros fragments d'ambre brut associés à la céramique 217_1, M.-L. De Noblet - CDA-CG62.

La deuxième phase d'occupation est caractérisée par un enclos fossoyé attribuable à La Tène finale – début du Haut-Empire. Celui-ci, couvre 3 500 m² et vient compléter les données sur le réseau parcellaire laténien et du Haut-Empire de Guînes, dont plusieurs éléments avaient déjà été mis au jour directement au nord de la présente emprise. Apparaissant à -0,40 m sous le niveau de sol actuel, ce fossé d'enclos est conservé sur près de un mètre de profondeur par endroit mais sa reconnaissance en plan n'est pas évidente en raison de la nature du substrat et de la non lisibilité des colluvions qui le composent. Cet

enclos peut être rattaché à un établissement rural, domestique si l'on se réfère au mobilier céramique mis au jour et aux quelques éléments de torchis (même si aucun vestige de bâtiment n'a pu être détecté), mais comportant peut-être également une activité artisanale (au moins à l'échelle domestique) autour du fer. La présence de plusieurs fragments de scories et surtout d'une loupe de fer vient accréditer cette hypothèse.

Après un abandon du site dans le courant du I^{er} siècle, ou du II^e siècle à l'instar des observations faites sur les parcelles limitrophes, le secteur n'est réoccupé qu'à la période moderne. Les vestiges de cette occupation sont liés à l'exploitation agricole céréalière dont les seuls témoignages sont caractérisés par de petites structures de combustion servant à griller ou sécher les céréales. Enfin, plusieurs fosses, poteaux ou segments de fossés impactent l'emprise à la période contemporaine.

Au terme de ce diagnostic, et en mettant en parallèle toutes les découvertes faites dans ce secteur de Guînes et sur tout le territoire de la commune pour les périodes allant de l'âge du Bronze au Haut-Empire, plusieurs conclusions et perspectives se dessinent. Concernant la fin du second âge du Fer et le Haut-Empire, il semble bien que le territoire de la commune de Guînes fasse l'objet d'une implantation humaine structurée et ancienne dont l'organisation générale et l'évolution nous échappent encore et dont les activités, qu'elles soient du domaine agricole ou artisanal, méritent toute notre attention lors de futures investigations archéologiques. La question liée à l'exploitation métallurgique gauloise et romaine devient plus que sensible avec les découvertes récentes sur la présente emprise et sur celles attenantes, surtout lorsque l'on connaît le devenir de cette activité pour le Moyen-Âge à Guînes. La découverte la plus remarquable de cette opération reste sans nul doute le dépôt d'ambre de plus de 8 kg attribuable au Bronze final, découverte qui ouvre de nouvelles perspectives de recherches tant à l'échelle de la commune de Guînes et de son territoire qu'à celle du littoral de manière générale et des relations de commerce et d'échange au sein du groupe Manche-Mer du Nord.

Vincent MERKENBREACK

NÉGATIF

HARNES **ZI La Motte du Bois, 2**

156987

Une opération de diagnostic a été réalisée à Harnes dans le Parc d'entreprises « la Motte du Bois », au sud de la rue Pierre Jacquart. Celle-ci ne s'est pas avérée probante. Seules deux sections de fossés indéterminés ainsi qu'une fosse quadrangulaire d'époque contemporaine ont pu être identifiées. Cette

zone se révèle dès lors nettement moins intéressante que les parcelles sondées en 2012 et 2013, au nord de la rue Pierre Jacquart.

Évelyne GILLET

Un diagnostic a été entrepris à Hénin-Beaumont entre la rue Paul Bert et la rue du Tilloy. L'emprise prescrite porte sur une surface totale de 49 179 m². Dix-neuf tranchées et dix-neuf fenêtres ont été réalisées, permettant l'identification de 130 faits anthropiques. Elles ont livré les traces d'une occupation illustrant principalement les périodes de La Tène A/B, La Tène C et gallo-romaine.

La première présente une installation rurale durant l'époque de La Tène A/B (entre le v^e et le vi^e siècle avant notre ère) dispersée sur l'ensemble de l'emprise. Elle se caractérise par :

- l'installation de bâtiments à vocation agricole permettant de toute évidence le stockage des céréales (UA2) et l'ensilage de grande capacité (UA1) ;
- l'aménagement de plusieurs silos périphériques aux dimensions plus modestes ;
- la création de réseaux fossoyés relativement denses qui pourraient être mieux caractérisés dans le cadre d'une fouille.



HÉNIN-BEAUMONT Rue du Tilloy

Vue d'ensemble du monument funéraire F. 9-10, © Evelyne Gillet - Inrap, relevés de terrain David Gaillard, Inrap.

Dans le contexte local, ce type d'établissement rural peut être étroitement rapproché des occupations de La Tène ancienne mises au jour à moins de 2,5 km sur le site de Dourges « Delta 3 ».

Une construction à double nef, au demeurant plus rare, peut trouver des comparaisons sur des sites de Picardie occidentale tels Harbonnières, Le Chemin de Bayonvilliers et Quivières, l'Efourchon du Chemin de Saint-Quentin. De même, la présence de silos de différentes contenances a pu être mise en évidence à Cizancourt, La sole des galets et à Ham, Le Bois à Cailloux 2. Cette particularité semble traduire un « système de gestion élaborée des réserves qui souligne la diversité de la destination des stocks » (BUCHEZ, 2011).

Une fouille semble absolument nécessaire pour préciser la nature, l'ampleur et la datation précise de l'occupation La Tène ancienne mise au jour à Hénin-Beaumont. La définition de son rapport éventuel avec l'enclos à double fossé (si celui-ci s'avère bien appartenir à l'âge du Fer) reste à définir. Les comparaisons à retenir provisoirement, et présentant des fossés associés à un établissement, demeurent relativement rares. Le faciès mobilier qui caractérise cette occupation notamment au travers des vestiges du silo F. 52 apparaît assez « privilégié ».

La présence exceptionnelle d'un tesson d'amphore de Marseille, si éloigné des circuits habituels de sa diffusion, soulève de nombreux questionnements quant à la nature et au statut du site et à sa place dans le contexte régional et extra-régional durant les v^e et iv^e siècle avant notre ère.



HÉNIN-BEAUMONT Rue du Tilloy

Cliché zénithal de la tombe F. 10. © Evelyne Gillet - Inrap, photo. David Gaillard, Inrap.

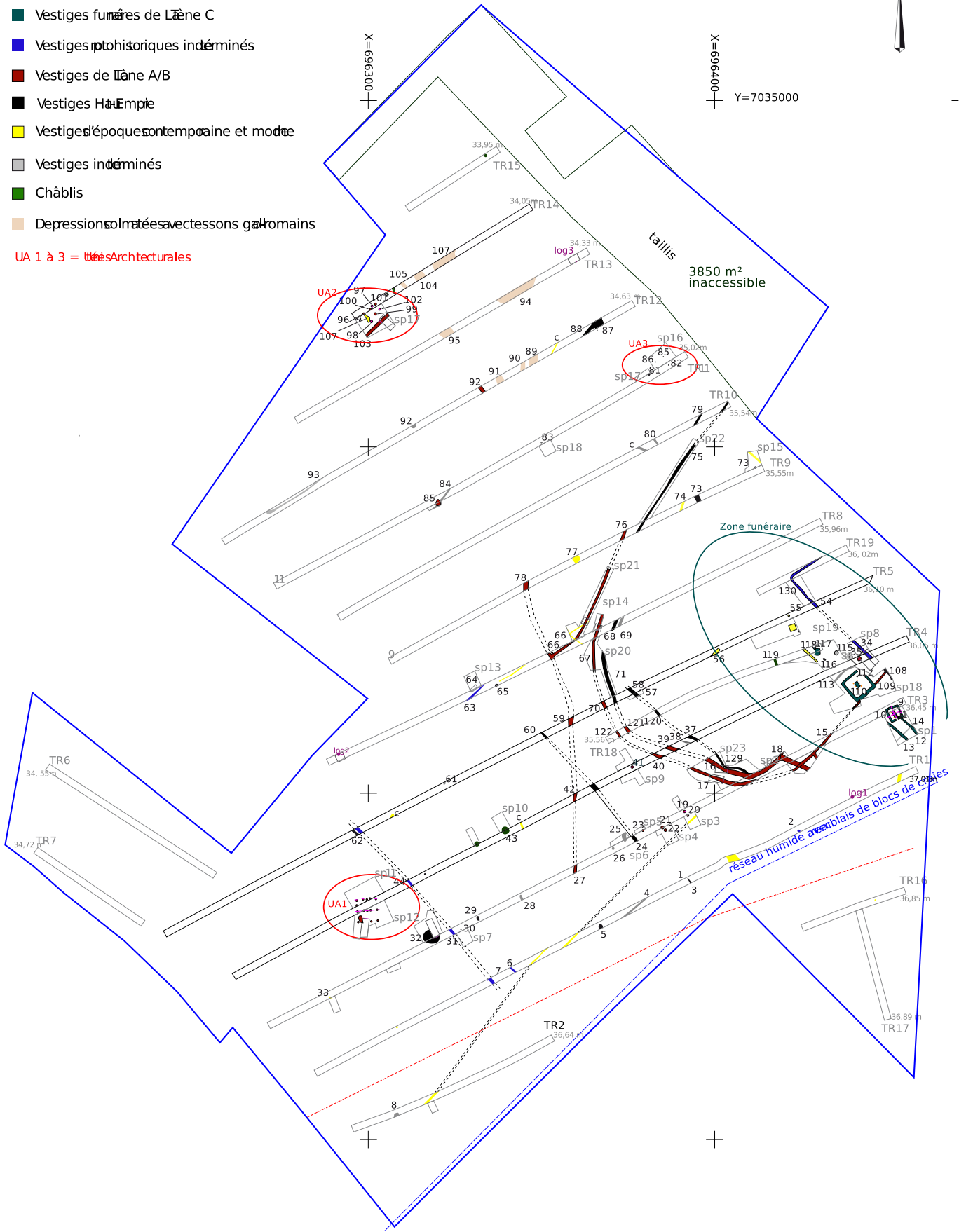
La deuxième installation illustrant la période, La Tène C (iii^e – ii^e siècle avant notre ère) s'inscrit, visiblement, dans la continuité de l'occupation domestique de cette zone. Elle se caractérise essentiellement par une zone funéraire composée de deux monuments à crémation révélant par leur configuration particulière et par la qualité des dépôts récoltés (vases ornés), un « statut social » spécifique pouvant se différencier d'une simple sépulture ordinaire.

La présence d'une délimitation symbolique fossoyée prenant la forme d'un enclos quadrangulaire dont les angles sont orientés sur les points cardinaux, constitue de toute évidence un indice de singularité que l'on peut d'ailleurs observer sur d'autres nécropoles régionales telles : Bourlon, La Maladrerie, Étricourt-Manacout, La vallée du Tarteron, Sauchy-Lestrée, Saint-Laurent-Blangy, Les soixante, Hordain, La fosse à loups, Ercheu.



- Vestiges funéraires de Lène C
- Vestiges protohistoriques indéterminés
- Vestiges de Lène A/B
- Vestiges Hallstatt
- Vestiges d'époques romaine et moderne
- Vestiges indéterminés
- Châblis
- Dépressions solmatées avec tessons gallo-romains
- UA 1 à 3 = Unités Architecturales

X
+00099300
Y=7035000



0 50m

Echelle 1:1000

HÉNIN-BEAUMONT Rue du Tilloy

Plan masse du diagnostic, © Evelyne Gillet - Inrap et TopoSIG, Frédéric Audouit - Inrap.



HÉNIL-BEAUMONT Rue du Tilloy

Vue d'ensemble du monument funéraire

F. 111-110, © Evelyne Gillet, Inrap.

Si les enclos funéraires sont relativement courants en Champagne-Ardenne sur une période chronologique longue allant de l'âge du Bronze moyen à la Tène finale, la situation diffère en Picardie et dans le Nord – Pas-de-Calais. Ce type de vestige au demeurant exceptionnel apparaît plus tardivement vers La Tène B2. Un statut particulier semble leur être conféré du fait que leur accès semble plus restrictif,

voire exclusivement attribué à un nombre restreint d'individus. À ce premier stade d'investigation, ces monuments funéraires semblent s'inscrire plutôt dans l'émergence d'une classe paysanne enrichie. La prescription d'une fouille permettrait l'exploration complète de cette zone funéraire.

La présence d'une occupation romaine n'a, quant à elle, pas clairement pu être caractérisée lors de ce diagnostic. L'indice le plus probant réside surtout dans la présence de tessons romains aux extrémités nord-est du double fossé curviligne à hauteur des segments F. 75 et F. 71. Cette problématique devrait faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Enfin, la mise au jour de deux artefacts caractéristiques des industries du groupe Deûle-Escaut durant la fin du III^e millénaire avant notre ère (armature de flèche, grattoir) souligne l'importance d'un examen attentif du matériel lithique à l'occasion d'une éventuelle fouille.

Evelyne GILLET
avec la collaboration de
Sophie OUDRY
Emmanuelle MARTIAL
David GAILLARD
Frédéric AUDOIT

De février à avril 2014, 2 ha ont été fouillés sur la commune de Houdain par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais sous la direction de Jérôme Maniez. Cette opération fait suite aux résultats d'un diagnostic réalisé en 2012 sur le projet de déviation de la RD 301 (MANIEZ 2012). L'opération de fouille préventive concerne une occupation gallo-romaine du Haut-Empire matérialisée par un ensemble d'enclos fossoyés et deux petites zones funéraires. Le rapport étant en cours, la datation et l'interprétation du site ne sont pas encore arrêtées.

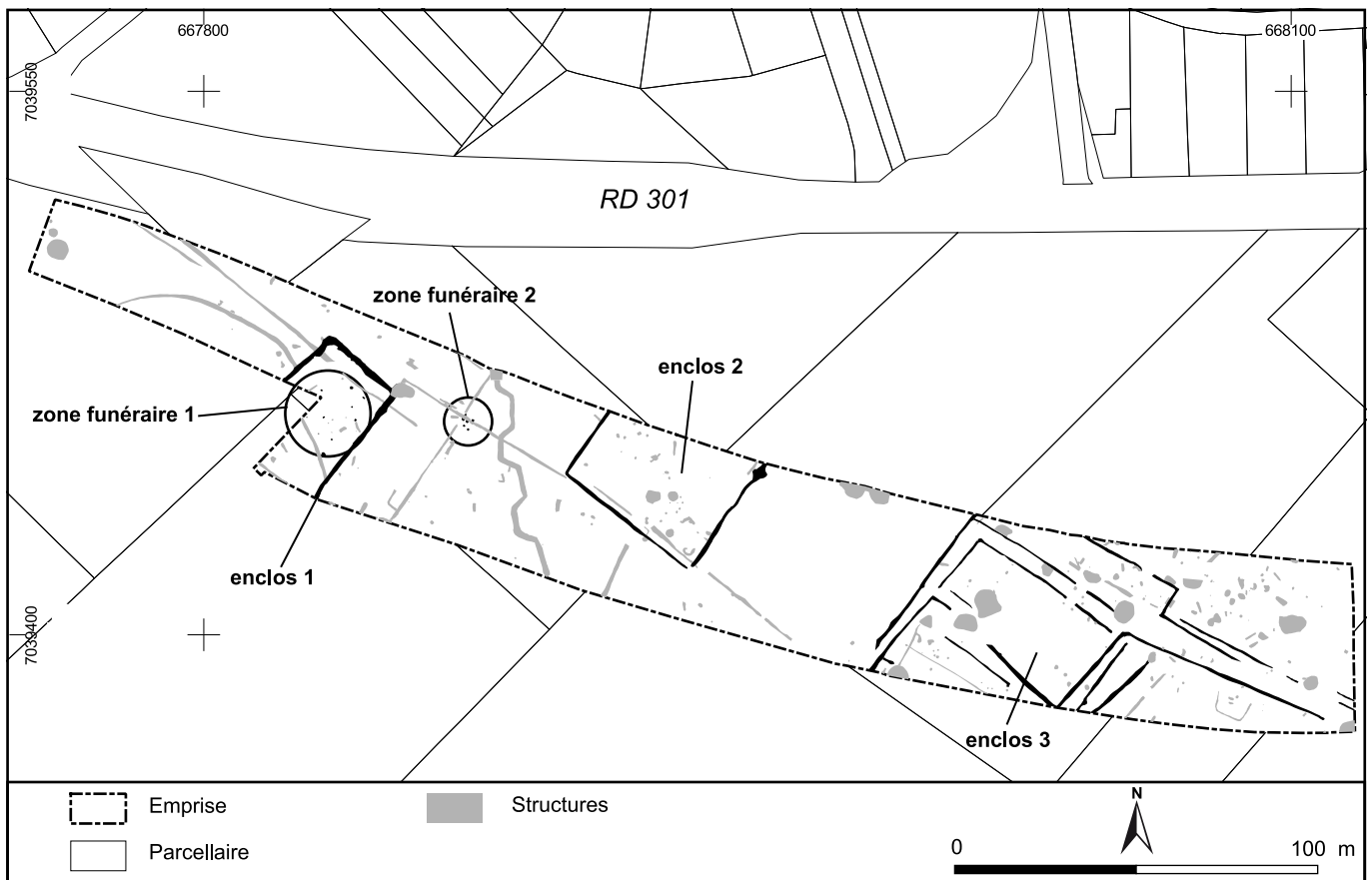
La nature du projet (route départementale) ne permet pas d'avoir une vision globale du site. Ainsi aucun enclos n'est connu dans sa totalité. Néanmoins pour trois d'entre eux, trois côtés ont été mis au jour. Dans l'ensemble, les fossés sont assez bien conservés, la largeur moyenne est de 1 m et la profondeur de 0,45 m, les complements sont homogènes. Ils ont livré assez peu de mobilier. Les structures annexes, à l'intérieur et à l'extérieur des enclos, sont essentiellement des fosses. Quelques poteaux sont présents mais aucune organisation cohérente ne met en évidence des plans de bâtiments.

Deux petits groupes de sépultures secondaires ont également été mis au jour. Le premier groupe se situe à l'intérieur de l'enclos le plus à l'ouest. Ce groupe

se compose de 11 structures funéraires, disséminées à l'intérieur de l'enclos. Les fosses sépulcrales sont souvent irrégulières.

Quatre types de structures ont été identifiés : les fosses avec amas osseux et offrandes céramiques allant de 1 à 3 vases, les fosses avec uniquement l'amas osseux, les fosses avec uniquement l'offrande céramique (1 seul vase) et les fosses charbonneuses avec esquilles osseuses. Le mobilier céramique de ces structures funéraires permet de les dater du début du I^{er} siècle de notre ère. Le second groupe est constitué de 6 sépultures secondaires regroupées sur une surface d'environ 12 m² au niveau de l'intersection de 2 fossés. Les fosses sépulcrales sont plutôt régulières et de forme rectangulaire. Les offrandes se composent essentiellement de mobilier céramique allant de 3 à 6 vases par tombe. Le mobilier céramique de ces tombes suggère une implantation plus récente par rapport au premier groupe mais les associe tout de même au Haut-Empire.

Si la fonction du premier enclos semble funéraire, l'interprétation des deux autres reste délicate. L'enclos 2, plus riche en mobilier dans les fossés mais également dans les fosses situées à l'intérieur de l'enclos, pourrait délimiter la zone d'habitat ou du moins une zone d'activité humaine plus intense.



HOUDAIN RD 301

Plan général avec enclos et zones funéraires, M. Delage CD 62.

L'enclos 3 situé à l'est de l'emprise, de par sa complexité et ses multiples partitions, pourrait avoir une fonction pastorale (protection/contention des animaux). Même si les autres fossés ne sont pas clairement attribuables à des enclos, l'ensemble du système fossoyé reste toutefois cohérent. En effet, la plupart des fossés sont rectilignes et orthogonaux. Ils présentent une orientation de 35° est du nord Lambert 93 pour les axes SO/NE et de 50 à 55° ouest du nord Lambert 93 pour les axes SE/NO. Sans parler de cadastration, indécélable à l'échelle d'une seule

opération, on peut considérer ces fossés également comme des marqueurs parcellaires relativement organisés.

Nous sommes donc ici sur un ensemble cohérent et peu stratifié qui suggère une contemporanéité des différents enclos ainsi qu'une permanence du système fossoyé qu'on retrouve dans l'orientation des parcelles actuelles.

Jérôme MANIEZ

MOYEN-ÂGE

LA CALOTTERIE Chemin de Vismaret

157623

La fouille de la parcelle AC 277 de la Calotterie s'est déroulée du 17/09 au 14/11/2014, sur une surface de 900 m² environ. L'intervention fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2006 par Pierre BARBET et Jean Claude ROUTIER (Inrap), dans le cadre d'un projet d'aménagement de maisons individuelles. Les terrains s'inscrivent dans la partie septentrionale d'un secteur archéologique sensible, présumé être l'emplacement du *portus* mérovingien et carolingien de Quentovic, dont l'emprise de l'agglomération a été définie par D. HILL. La commune se localise dans la basse vallée du fleuve Canche, dont l'estuaire se situe à 11 km vers l'est. Cet environnement est soumis à une dynamique géomorphologique particulièrement complexe, avec un fleuve côtier dont le cours

a subi plusieurs modifications au cours du temps et un paysage de fond de vallée, particulièrement dépendant de l'activité de l'estuaire et des effets de l'anthropisation.

L'opération a permis de mettre au jour un site stratifié, caractérisé par deux ou trois phases d'occupation, s'échelonnant de la période carolingienne du VIII^e - IX^e siècle au X^e et XII^e siècle. L'occupation la plus ancienne a été mise en valeur lors d'un redécoupage de la partie centrale du site en fin de chantier. Elle est constituée par un ensemble de trois chenaux aménagés (les berges ont été stabilisées par l'apport de pieux et de clayonnage) d'orientation nord-sud, observés sur une largeur d'environ 14 m.



LA CALOTTERIE Chemin de Vismaret

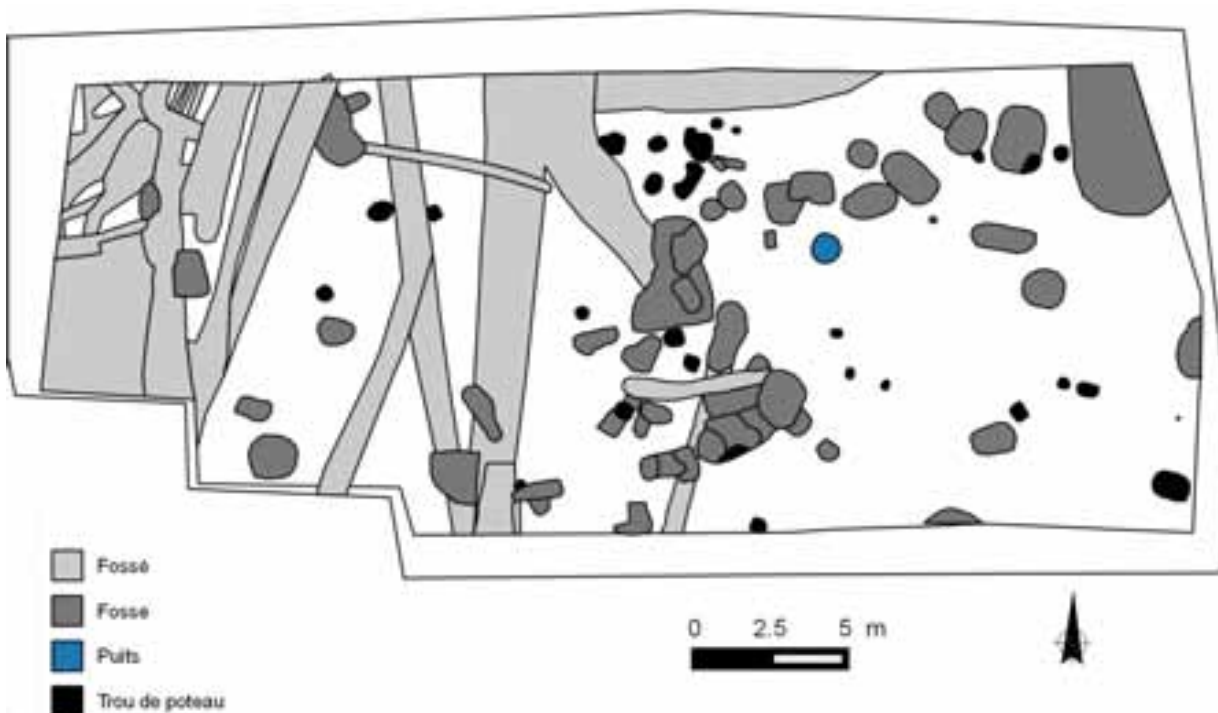
Réseau de chenaux aménagés et chemin antérieurs au IX^e siècle, mis au jour lors du redécapage du site.

Ils sont associés à un chemin d'axe nord-ouest/sud-est, présentant également des aménagements en bois. La rareté du mobilier archéologique ne permet pas de dater cette séquence. Seuls les éléments fournis par chronologie relative permettent de la situer de manière antérieure au VIII^e et IX^e siècle. Les résultats des datations absolues fourniront sans doute les éléments nécessaires à une datation plus précise.

Une occupation du IX^e au XII^e siècle a été mise au jour lors de la première phase de décapage du site. Les vestiges apparaissent sous un épais niveau de « terre noire », conservé sur une épaisseur de 1,10 m à 1,30 m. L'assiette du site est marquée par une légère déclivité dans le sens est-ouest, caractérisé par une butte de sable dans la partie orientale et une dépression dans le secteur occidental,

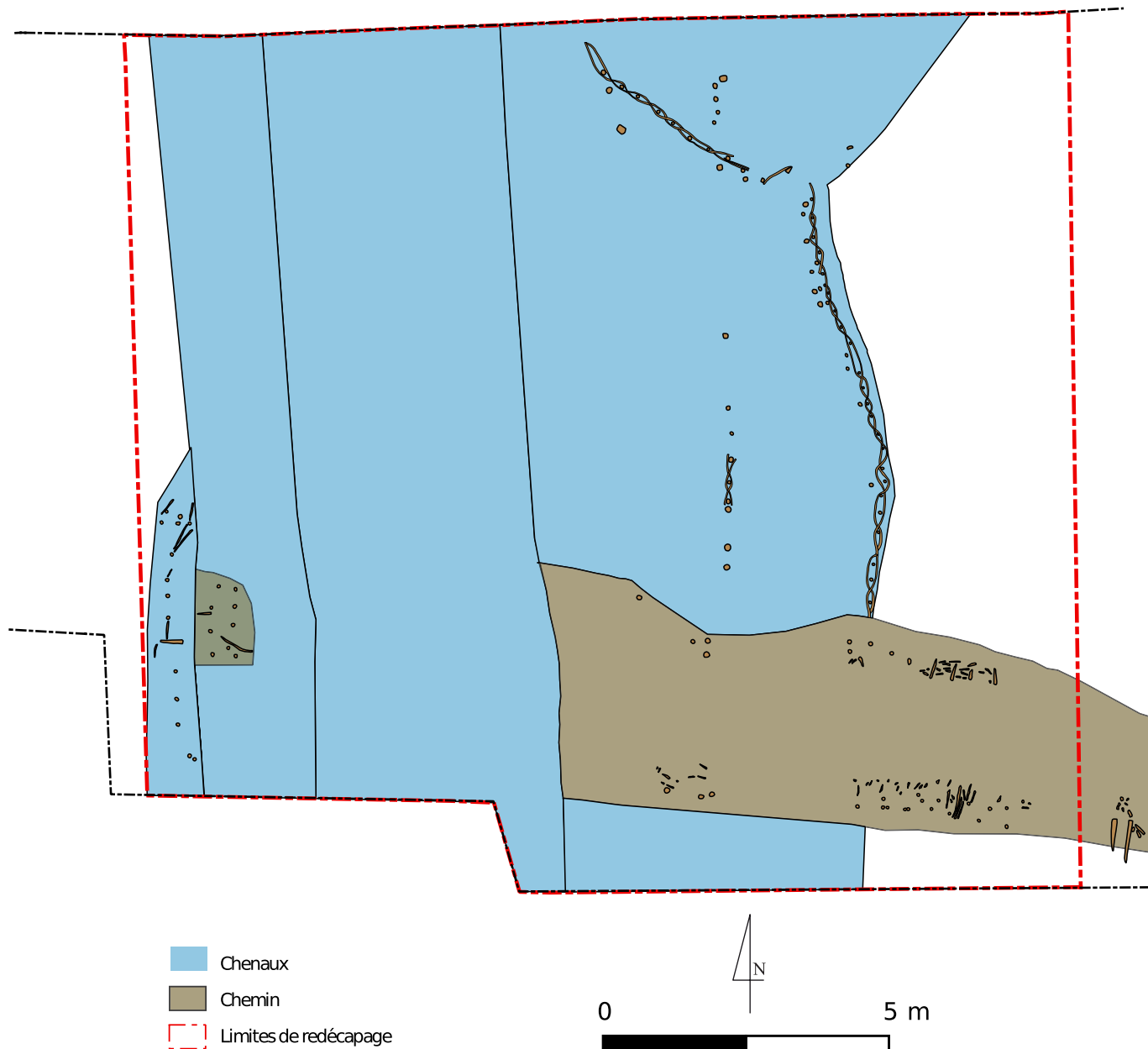
qui est constitué par un réseau dense de fossés d'axe nord-est/sud-ouest, probablement à vocation hydraulique. Deux bâtiments sur poteaux viennent s'installer dans la partie centrale de notre intervention. Ils présentent tous deux un plan rectangulaire de 7 m de long sur 4 à 4,50 m de large, selon une orientation nord/sud ou nord-est/sud-ouest. Ils possèdent le plus souvent une travée unique et possèdent parfois un axe faitier interne. Leur surface relativement réduite (25 m² environ), semble plutôt évoquer des modules de type annexe. La partie orientale de l'emprise est caractérisée par un puits et par un ensemble de fosses détritiques. L'étude du mobilier céramique en cours, permettra, à terme, d'affiner le phasage chronologique.

Au total, plus de 1 000 tessons ont été recueillis, se rattachant à des pots, cruches, marmites, écuelles des VIII^e ; IX^e ; X^e ; XII^e siècle. On notera la présence de productions à dégraissant coquillier, de productions locales à pâtes sombres (grises ou noires) ou claires (blanche à rouge), ainsi que de céramique peinte de Baralle. Le matériel faunique est prédominant et constitue l'essentiel du mobilier recueilli, en particulier dans les structures en creux situées dans la partie orientale de l'emprise. Il se rattache principalement à des ossements d'ovins, associés également à des restes de bovidés et de suidés. Le petit mobilier concerne un ensemble d'objets en métal ou en bois et os travaillé. Il peut concerner des éléments de parure avec quelques épingles en os, l'artisanat (fragments d'outils et de couteaux en métal), le tissage (fusaïole), ou encore la quincaillerie de l'immobilier et du mobilier, avec une grande quantité de clous et quelques clés.



LA CALOTTERIE Chemin de Vismaret

Plan masse de la première phase de décapage, occupation IX^e – XI^e siècle. Topographie F. Audouit, DAO, A. Duvaut © Inrap.



LA CALOTTERIE *Chemin de Vismaret*

Plan après le redécoupage de la partie centrale du site.

Du fait du contexte géomorphologique complexe de ce site, cette opération a bénéficié d'un volet paléoenvironnemental large (archéozoologie, anthracologie, palynologie, carpologie, malacologie, dendrologie, malacologie, carottages géologiques...) dont les résultats futurs permettront d'apporter des

éléments essentiels sur l'économie du site, ainsi que de contribuer à la compréhension du cadre géomorphologique du fond de vallée de la Canche.

Alexy DUVAUT

NÉGATIF

LEFOREST
Rue Kléber

157248

Le projet de création d'un bâtiment départemental de type Maison du Département Solidarité sur la commune de Leforest a donné lieu à une opération de diagnostic conduite par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. L'intervention s'est déroulée le 19 juin 2014 sur une emprise de 637 m². Au total deux tranchées ont été réalisées. Hormis la

présence d'un ensemble de mur en brique et d'un dallage en tuile associé, daté du XIX^e - XX^e siècle, et de quelques fosses dont le mobilier observé sur place, renvoie à cette datation, aucun autre vestige archéologique en place n'a été mis au jour.

Lætitia DALMAU

L'opération prend place sur une parcelle de 800 m² dans la zone sud-ouest de la ville qui est vraisemblablement une extension du XIII^e siècle. Deux diagnostics proches, réalisés en 1997 et 2005, ont montré l'existence d'une occupation du secteur depuis le bas Moyen-Âge.

La rue Marcelin Berthelot est l'ancienne rue du Château, elle est visible sur les plus anciens plans connus de la ville. Les tranchées réalisées ont livré des vestiges dont les plus anciens semblent dater du XIV^e siècle, même si des tessons plus anciens ont été identifiés. La densité de vestiges est plus importante près de la rue, c'est là qu'on trouve les seuls vestiges suggérant la présence de constructions, notamment une fosse avec des restes de maçonneries dont on ne sait s'il s'agit d'une cave ou de latrines. Les autres structures médiévales sont des fosses et fossés. Il est très probable que la rue a été élargie et que les bâtiments anciens se poursuivent sous la voirie actuelle. Les bâtiments rencontrés dans ce secteur pour l'époque moderne (XVI^e et XVII^e siècle) sont assez

légers et semblent également installés à l'arrière des maisons.

À l'intérieur de la parcelle, les vestiges sont plus ténus, il s'agit de quelques fosses et de remblais allant de la fin du Moyen-Âge à l'époque moderne.

En fond de parcelle, une sépulture d'époque moderne semble isolée. On est ici hors de tout contexte funéraire. Cette découverte peut être rapprochée de tombes trouvées dans la même position lors du diagnostic de la rue Carnot et de la fouille de l'avenue Van Pelt. Aucune explication satisfaisante n'a été trouvée à la présence de ces inhumations dans les jardins.

Comme toujours à Lens la Première Guerre mondiale marque fortement la stratigraphie, les bâtiments du XIX^e et du début du XX^e siècle sont démolis et surmontés d'une épaisse couche de gravats contribuant à protéger les vestiges des atteintes ultérieures.

Ludovic DEBS

Une fouille de 44 000 m² a été réalisée à Lestrem, rue des Mioches entre octobre 2014 et avril 2015, préalablement à la construction d'un lotissement. Cette opération archéologique a permis de mettre au jour une occupation domestique rurale datée de la fin de la période laténienne et du début de la période romaine ainsi que quelques vestiges plus contemporains découlant des combats de la Première Guerre mondiale. Le site laténien est localisé dans la partie nord-est de la fouille. Il occupe une superficie d'environ 8 000 m², mais les vestiges s'étendent assurément vers le nord et l'est bien au-delà de l'emprise de fouille. L'occupation est délimitée par une vaste enceinte curviligne composée de 3 fossés contigus. À l'intérieur s'agencent des constructions sur poteaux ainsi que quelques petits enclos quadrangulaires, probables vestiges de bâtiments sur parois porteuses.

Dès le début de notre ère l'enclos curviligne disparaît au profit d'un enclos double de forme quadrangulaire et de taille plus réduite autour duquel s'organise un parcellaire orthonormé régulier.

De nouveaux petits enclos quadrangulaires sont établis dans la partie septentrionale de l'emprise de fouille et au sein de l'enceinte domestique. L'un de ces fossés d'enclos a livré des scories en grand nombre, témoignant ainsi de la pratique d'une petite activité métallurgique au sein de l'occupation domestique. Par ailleurs, une vingtaine de crémations ont été dénombrées sur le site. Quelques-unes sont regroupées formant ainsi une petite zone funéraire, tandis que les autres sont isolées et réparties sur l'ensemble du site. Les vestiges de la Première Guerre mondiale abondent sur la fouille, on dénombre des impacts d'obus, des piquets de barbelés, quelques petites tranchées en forme de W, des objets de la vie quotidienne des combattants et la découverte des restes distincts d'un soldat anglais et d'un cheval encore ferré. La fouille vient tout juste de s'achever à l'heure où ces lignes sont écrites et les données sont en cours de traitement.

Hélène DUVIVIER

Le projet de lotissement d'une parcelle de 2 495 m² sise au chevet de l'église Saint-Vaast et au cimetière

attenant à Mametz a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a été

confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Les quatre tranchées pratiquées ont toutes révélé des anomalies ou structures archéologiques éparses, la plupart étant toutefois très récentes (aménagements annexes de jardin ou de pâture). Une occupation du bas Moyen-Âge est attestée, elle aussi, par des structures éparses. On note en Tranchée 1 le fossé 3, en Tranchée 2 le petit creusement informe 15 et en Tranchées 3 et 4 le fossé traversant

19 au large colmatage 18/21 ainsi que l'extrémité arasée d'un four de potier (Str. 17, tesson XIV^e - XV^e siècle) sans structure associée dans la parcelle. À l'opposé, dans l'angle sud-est de la parcelle, trois inhumations repérées signalent un petit groupe de sépultures non datées (d'époque moderne d'après l'aspect des ossements) correspondant probablement à l'extension maximale du cimetière paroissial.

Ludovic NOTTE

GALLO-ROMAIN

MARCK-EN-CALAISIS ZAC de la Turquerie, secteur B

156785

La fouille menée sur le site de Marck, « ZAC de La Turquerie, zone B » a été réalisée par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Rémi BLONDEAU. Elle fait suite à la prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais du site mis au jour au sud de l'emprise, à l'occasion du diagnostic des lots A et B de la zone de la Turquerie (LHOMMEL, 2012). Elle intervient dans le cadre du projet d'aménagement de Territoires soixante-deux, de la construction de bassins de rétention d'eau et de parkings de stockage de camions pour le développement du Port de Calais « Calais 2015 ».

Les objectifs de la fouille étaient de mieux connaître les occupations humaines du littoral, en documentant l'organisation spatiale et l'utilisation des structures antiques nous renseignant sur l'exploitation des ressources maritimes à l'époque romaine, ainsi que l'étude d'une petite zone funéraire.

La commune de Marck se situe à la frange occidentale de la Plaine Maritime Flamande et le site occupe un contexte géologique particulier, sur l'arrière

du cordon dunaire et sur une zone de marais intérieur, profondément modifié par les apports successifs de sédiments marins et des alluvions déposés dans l'estran.

L'ensemble des structures mises au jour se compose de fossés dans lesquels des bassins semblent avoir été aménagés par la mise en place de clayonnages, de rares fosses et de quelques fosses d'extraction d'argile. Les découvertes d'objets archéologiques dans les fossés ont été nombreuses. Il s'agit pour l'essentiel de rejets de céramiques composés de grands pots à cuire et de vaisselle de table ; de squelettes d'animaux entiers (équidés, caprinés et d'avifaunes d'estuaire) ainsi que d'os d'animaux issus des rejets de consommation ; de coquillages consommés (*cardium*, *scrobicularia*, *mytiloïdes*, huîtres) et en position naturelle dans l'estran et dans les fossés (*hydrobies*, *lutraria*, *scrobicularia*. . .), ainsi que du mobilier lithique (galets, meules, grès des Flandres. . .).



MARCK-EN-CALAISIS ZAC de la Turquerie, secteur B

Vue aérienne du site, cliché Thomas Wiart – Flyingmovie – 2014.

Les conditions particulières de conservation en milieu humide ont également permis la découverte de restes organiques : des pièces de bois, du clayonnage et une vannerie.



MARCK-EN-CALAISIS ZAC de la Turquerie, secteur B

Vue de détail de la vannerie découverte dans une fosse d'extraction d'argile, cliché Marion Bernard – Éveha – 2015.

L'essentiel de l'activité lors de la première phase d'occupation du site se tourne sur l'exploitation de l'argile marine, probablement pour la production d'éléments en terre cuite ou de céramiques modelées comme les pots à cuire (une sole perforée de four

probablement artisanal, en position secondaire, avait été découverte lors du diagnostic), ainsi qu'à la mise en place d'un premier réseau de drainage.

Par la suite, le parcellaire se développe et l'occupation s'oriente autour de l'exploitation des ressources maritimes. Pêche à pied et chasse sont documentées par l'avifaune et les coquillages. La récupération opportuniste est attestée par la découverte de deux vertèbres caudales de cétacés. Ces activités sont en complément de l'agriculture et de l'élevage des caprinés et des équidés. La présence de rejets de cendres jaune est caractéristique de la combustion de la tourbe. Elle confirme une exploitation de ce combustible dès l'époque romaine.

Six tombes d'époque romaine ont également été découvertes dans la moitié ouest de l'emprise. L'une correspond à une inhumation en pleine terre (sépulture de relégation dans un fossé) et les cinq autres à la pratique de la crémation. Elles marquent probablement la fin de l'occupation du secteur.

L'étude des données de la fouille permettra d'enrichir nos connaissances sur l'exploitation des ressources maritimes en bordure du cordon dunaire, sur lequel se développe probablement l'habitat romain.

Rémi BLONDEAU

Implantée sur le cordon dunaire de Marck-en-Calais, une fouille préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. Elle fait suite au diagnostic du secteur C de la ZAC de la Turquerie mené en 2011 par le service archéologique de Cap Calais (BOUCHE/LHOMMEL, 2011).

La fouille de la zone 2, d'une surface d'un hectare, s'est déroulée entre mi-mars et fin juin 2014. Elle portait sur un ensemble bâti du second Moyen-Âge et une exploitation de tourbe. Elle s'inscrit dans la continuité de l'opération de la zone 3 menée en septembre-octobre 2013 (BSR 2013), opération qui avait permis l'étude de plusieurs unités agricoles du second Moyen-Âge (habitations et annexes).

L'étude de la zone 2 n'étant pas achevée, il faut considérer cette notice comme un exposé préliminaire des résultats.

Les bâtiments et les zones de culture du second Moyen-Âge

La fouille a livré quatre bâtiments. Leur localisation en périphérie de la zone d'habitat de la zone 3, l'absence de sole foyère et le soin moindre apporté au mode constructif portent à croire que cet ensemble

bâti se tournait vers une vocation utilitaire : grange ou étable. Le bâtiment 3 présentait d'ailleurs un sol entièrement piétiné par des sabots d'animaux. Des prélèvements sédimentaires ont été effectués, afin de souligner la présence d'ADN ancien d'origine animale.

Les bâtiments, à ossature bois, sont fondés sur solins d'argile verdâtre, sablières basses ou poteaux porteurs. Quelques plots en briques de sable jaune ont été mis au jour. Mais au regard de la zone 3, l'usage de la brique est quasi absent. L'ensemble bâti a été complètement ravagé par les flammes, ceci a ainsi permis une bonne conservation des structures et piégé bon nombre d'artefacts (céramiques, outillages métalliques etc.). Sur le pourtour des bâtiments s'agencent des parcelles agricoles, matérialisées par des fossés et/ou des traces de mise en culture, que l'on retrouve sur la fouille A-B Lot 1 (L. PASTOR). Ces champs présentaient des dizaines de fossés circulaires. Une recherche documentaire a permis de définir ces cercles comme des mulotins : des meules composées de gerbes de céréales de quelques mètres de diamètre. Des études palynologiques et carpologiques ont été engagées et viendront compléter l'interprétation de ces structures.



MARCK-EN-CALAISIS ZAC
de la Turquerie, secteur C, zone 2
Entrelacs de mulotins.

L'exploitation de la tourbe

Localisée au sud de l'emprise, l'exploitation de la tourbe se développe sur près de 3 000 m². Cette activité, connue dès l'Antiquité, est mentionnée à Marck-en-Calais dans des sources archivistiques du second Moyen-Âge. Malheureusement, l'indigence du mobilier céramique dans les fossés d'extraction est problématique et nous prive d'une datation fiable. Seule la formation de tourbe a pu être datée de l'âge du Bronze. Nous espérons néanmoins que la chronologie relative du site viendra affiner cette fourchette de datation large.

L'exploitation s'organise de la manière suivante : des

fossés sont ouverts progressivement au louchet dans le banc de tourbe.

Au fur et à mesure de l'extraction, les banquettes de tourbe se dessinent. Elles sont orientées nord-sud et ouest-est. Larges de vingt à cinquante centimètres, ces bermes se développent sur une cinquantaine de centimètres à près d'un mètre de haut. L'espace entre chacune d'elles mesure environ un mètre. Elles peuvent servir de cheminement aux exploitants voire d'éventuel support à une traverse permettant l'extraction du banc tourbeux. Les blocs de tourbe extraits mesurent quant à eux une trentaine de centimètres de long pour une vingtaine de centimètres de large.



MARCK-EN-CALAISIS ZAC
de la Turquerie, secteur C, zone 2
Coupe d'une banquette d'extraction de tourbe.

Les études à venir permettront une meilleure interprétation des vestiges découverts et viendront compléter les données acquises dans le Calais depuis 2010. La fouille de la zone 2 de la ZAC de la Turquerie proposera ainsi un éclairage nouveau sur les modalités d'occupations du second Moyen-Âge sur la frange littorale en Plaine maritime flamande.

Tristan MORICEAU

L'opération de fouille réalisée par le service archéologique de Cap Calais fait suite au diagnostic mené par P. LHOMMEL sur les secteurs A-B de La Turquerie en 2012. Cette opération, localisée au nord de l'emprise sondée, s'inscrit dans le contexte géomorphologique complexe du cordon dunaire de Marck-en-Calais. Le décapage réalisé sur une surface de 2,3 ha a permis de mettre en évidence une occupation dense dont le champ chronologique

est large.

L'occupation ancienne

La découverte éparses de presque 800 pièces de silex, malheureusement hors structure et composée majoritairement d'éclats et d'esquilles, permet de cerner une occupation comprise entre le Néolithique et l'âge du Bronze sur le cordon dunaire, sans toutefois pouvoir la localiser avec précision.

L'occupation romaine

La fouille a confirmé l'existence d'une zone funéraire de 230 m² à l'extrémité nord de l'emprise. Elle se compose de 12 structures dont neuf sont identifiées comme des sépultures à incinération et une semble être une structure de rejet. Les modes de dépôt des restes osseux sont variés : en pleine-terre, en contenants périssables (bourse en cuir ou coffre en bois) ou en urne céramique. Les neuf sépultures reconnues contenaient toutes du mobilier céramique, parfois associé à une monnaie et/ou un élément de parure. Le nombre de vases déposés varie de deux à huit. Néanmoins, il est à noter que la sépulture la mieux dotée en mobilier céramique correspond à la seule tombe double de la nécropole.



**MARCK-EN-CALAISIS ZAC de
la Turquerie, secteurs A-B, tranche 2**

Vue d'ensemble de l'incinération 2075, Cap Calaisis.

Le dépôt céramique semble standardisé : toutes les sépultures contiennent au minimum une assiette, associée dans presque tous les cas à un vase fermé et haut de type gobelet, et pour quatre d'entre elles à un pot. L'exploitation de cette nécropole s'étend de la fin du II^e au début du IV^e siècle.

Outre la zone funéraire présente dans la zone nord du site, une tombe à incinération isolée a été mise en évidence dans le secteur sud-ouest du site. Le pot en céramique modelée qu'elle contenait permet de dater la structure entre la toute fin du II^e siècle et le début du III^e siècle.

L'occupation du bas Moyen-Âge

L'occupation principale, et qui s'avère la plus dense, date du bas Moyen-Âge. Il s'agit des terrains d'une exploitation rurale dont les structures qui la caractérise se composent de parcelles de mise en culture et de pâture. Elles sont délimitées par un réseau dense de fossés de drainage orientés nord-sud et est-ouest. A ceux-ci s'ajoutent une soixantaine d'enclos fossoyés circulaires et quadrangulaires qui s'avèrent être des mulotins (cf. MORICEAU, même volume). On comptabilise aussi plusieurs centaines de fosses. L'activité d'extraction de tourbe semble également avoir été pratiquée.

L'étude ainsi que les analyses environnementales en cours permettront de mieux caractériser le milieu et l'exploitation agricole. Le terrain fouillé étant dans le prolongement est des opérations menées par T. MORICEAU (cf. BSR 2013 et 2014), les résultats à venir permettront de proposer une nouvelle approche des occupations humaines du bas Moyen-Âge en frange littorale sur la Plaine maritime flamande.

ZAC de la Turquerie, synthèse, Tristan Moriceau et Line Pastor

Les opérations de fouilles menées en 2013 et 2014 sur le flanc sud du cordon dunaire de Marck-en-Calaisis correspondent à un même site pour la période du bas Moyen-Âge. Il compose un ensemble agricole formé au centre par une zone d'habitat. À l'ouest, des constructions plus sommaires ont une vocation utilitaire alors qu'à l'est, se développent les espaces de mise en cultures et de pâturage.

La partie sud du banc sableux, moins plane, est occupée pour partie par des enclos délimitant le stockage des gerbes de céréales et, par l'extraction des tourbes formées à l'âge du Bronze entre des panes de sable éolien.

Le tout forme une entité fonctionnelle et chronologique que ces opérations de fouilles ont permis de cerner dans la globalité. Disposant désormais d'un exemple complet d'exploitation agricole, les études en cours vont apporter une meilleure connaissance sur le terroir au bas Moyen-Âge dans le Calaisis.

Line PASTOR

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

MAZINGARBE
Rue du Touquet

157055

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Mazingarbe, faisant suite au projet de construction d'un lotissement sur une emprise de 4,5 hectares environ. Une trentaine de tranchées réparties sur l'emprise du projet ont permis de détecter quelques indices archéologiques datés du second âge du Fer et de la période gallo-romaine.

L'occupation du second âge du Fer est marquée par la présence d'un ensemble de petites fosses circulaires avec des restes de foyers (pierres chaudes et terre cuites). Le manque de mobilier datant ne permet pas de préciser la chronologie.

Au nord-ouest de l'emprise, quelques structures gallo-romaines ont été repérées dont une tombe

avec des restes de bûcher daté, par le mobilier céramique déposé dans la fosse sépulcrale, du milieu du IV^e siècle. La présence d'une tombe avec des restes d'une crémation pour une date aussi tardive pose évidemment de nombreuses questions et demande

des explications quant à la pratique exercée sur le traitement du corps après la mort.

Benoit LERICHE

PROTOHISTOIRE, GALLO-ROMAIN

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Rue de Pontoise

157004

CONTEMPORAIN

Une demande de permis de construire a été déposée par la Coopérative HLM Coopertois pour la création d'un lotissement sur la commune de Montigny-en-Gohelle, rue de Pontoise. La nature de ces travaux étant susceptible d'affecter les éléments du patrimoine archéologique potentiellement enfouis dans le sous-sol, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais sur l'ensemble de la surface concernée par l'aménagement. L'intervention archéologique a été menée par l'Inrap du 3 au 5 février 2014.

L'emprise vouée à l'aménagement totalise une surface de 19 048 m², localisée en extrémité nord de l'agglomération de Montigny-en-Gohelle, au lieu-dit « le Sureau », en limite avec la commune voisine de Courrières. La commune de Montigny-en-Gohelle appartient à l'entité géographique de la Gohelle, pays crayeux entre l'Artois d'un côté et les plaines du Nord de l'autre, traversée par la vallée de la Deûle. Plus précisément, l'emprise occupe un versant orienté nord-est / sud-ouest au faible dénivelé de la vallée de la Souchez (qui constitue l'extrémité amont du bassin de la Deûle), en contrebas d'une légère éminence, « le Mont d'Harnes » culminant à 36 mètres NGF. Le tracé de la Souchez est aujourd'hui occupé par le canal de Lens qui rejoint, au nord de Courrières, le canal de la Deûle. À l'issue de l'opération, 18 structures ont été identifiées et enregistrées sur le terrain. Le diagnostic a majoritairement mis au jour des structures attribuables à l'époque contemporaine ainsi

qu'un ensemble de vestiges se rattachant au conflit de la Première Guerre mondiale. Les périodes anciennes sont faiblement représentées : 2 structures ont été découvertes. La première est une petite structure de combustion ou de rejet dont le comblement n'a livré qu'un éclat de silex taillé, élément archéologique difficilement datable ; une attribution chronologique à la Protohistoire au sens large du terme est proposée pour cette fosse. Une petite incinération gallo-romaine a également été mise au jour, en extrémité sud de l'emprise. La structure est apparue sous la forme d'une petite fosse ovale d'environ 85 sur 70 cm aux contours nettement lisibles, à 0,8 m de profondeur. Un vase contenant des ossements calcinés est installé au sein de la fosse, comblée d'un limon brun. La fouille de cette structure n'a pas livré de mobilier archéologique autre que cette urne. L'étude du vase - un pot à col tronconique large, légèrement convexe, à fond rentrant - permet d'envisager une attribution chronologique de la tombe au II^e ou au début du III^e siècle de notre ère. La faible quantité de données lors de l'intervention ici ne semble pas liée à des phénomènes taphonomiques ; elle suggère simplement l'absence d'occupation archéologique majeure sur l'emprise tout en soulignant un potentiel dans ce secteur géographique propice aux occupations anthropiques dont tout un chacun connaît l'attrait qu'il a suscité depuis la Préhistoire.

Jennifer LANTOINE

MOYEN-ÂGE, MODERNE

MONTREUIL-SUR-MER

Rue du Thorin

156991

CONTEMPORAIN

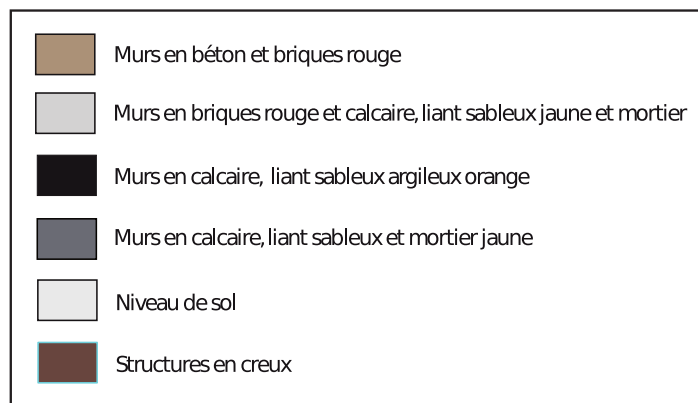
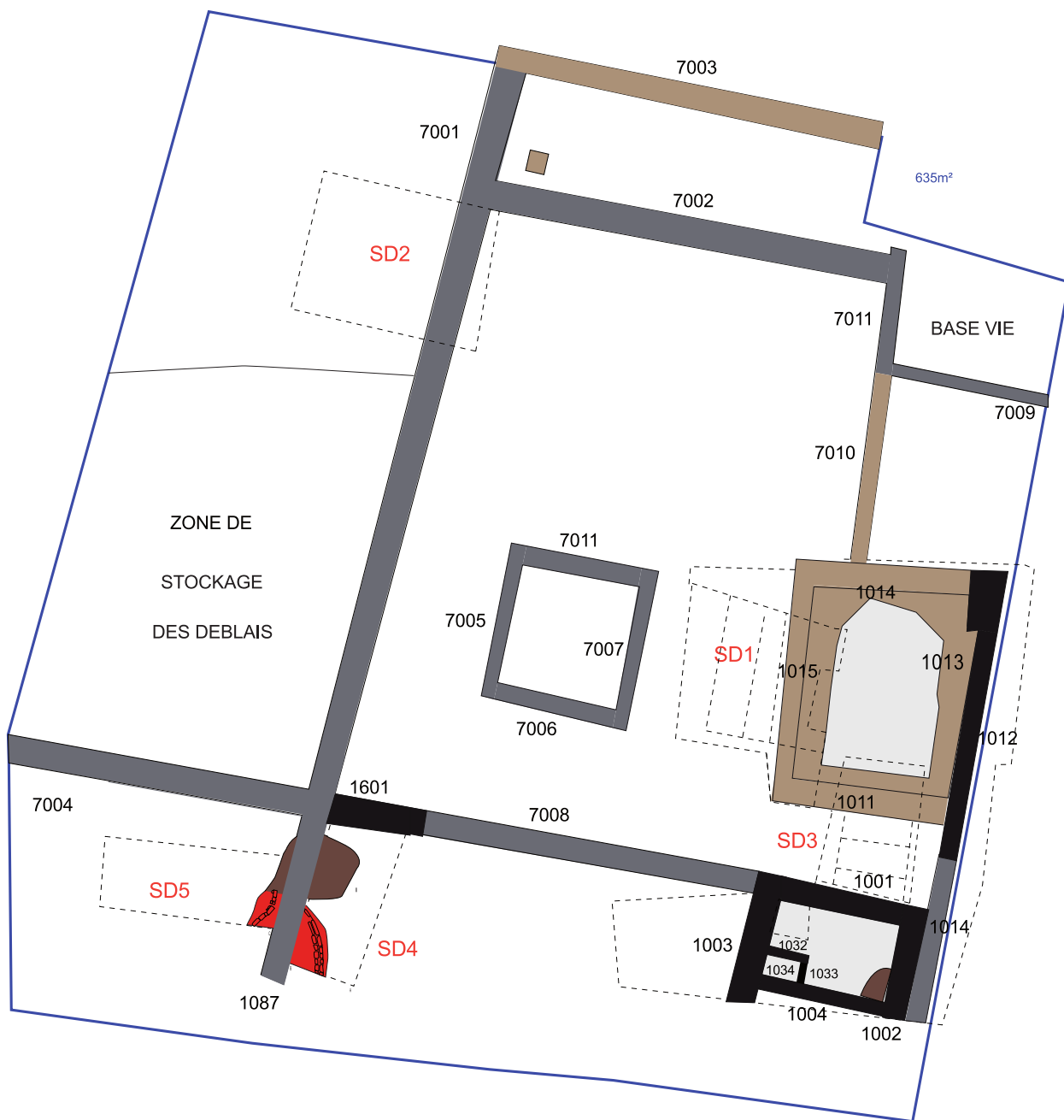
Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de logements, à Montreuil, commune située à 10 km du littoral. La ville occupe un promontoire situé entre les vallées de la Canche et de l'Authie, marqué par une forte dénivellation d'environ 50 m entre le sommet de la butte et le fond de la vallée. La lecture de la carte géologique du BRGM indique que le sous-sol est constitué de craie sénonienne du Crétacé, recouverte de poches de sable blanc et roux et d'argile à silex d'âge tertiaire. Côté nord, le plateau environnant est

couvert d'argile à silex et de limon argileux très localisé.

La parcelle concernée par notre intervention se localise dans le quartier du Thorin, au pied de la promenade des remparts et tout juste séparée de la Grand place du marché par un ensemble de maisons. On est donc au centre d'un ancien îlot d'habitat, dont l'origine remonterait dans le courant du XIII^e siècle, date à laquelle la ville a connu une nouvelle phase d'extension urbaine. Un certain nombre de plans de bâtiments ont été mis au jour dans le cadre du diagnostic, dont le dernier état semble être postérieur

à la seconde moitié du XVIII^e siècle. En effet, le recalage du plan masse sur le plan de Varlet de 1785 coïncide parfaitement. L'emprise est alors délimitée en deux parcelles distinctes : 484 au sud et 482 au nord. La parcelle 484 présente un module d'habitat sur rue de 15 m de long sur 5 m de large, le fond de parcelle étant occupé par des jardins. La parcelle 482

laisse place à un vaste bâtiment en L d'axe nord/sud et ouest/est, qui libère en son centre une vaste cour. Au XIX^e siècle, le corps de bâtiment principal est agrandi et passe d'un plan en L à un plan en U. L'ensemble de ces différentes structures bâties a été mis au jour, avec l'apport complémentaire d'un module quadrangulaire de 3,5 m de côté dans la partie centrale de l'emprise.



MONTREUIL-SUR-MER Rue du Thorin
Plan de masse.

La méthode de diagnostic retenue dans un premier temps a été la réalisation d'une fenêtre test, complétée de deux sondages profonds sur 2,80 m de profondeur au niveau de l'extrémité sud-est de la zone concernée, afin de caractériser l'état de conservation des structures maçonnées, leur chronologie et d'observer la puissance stratigraphique conservée. Les premiers niveaux du XIII^e siècle apparaissent à 1,60 m de profondeur (42,49 m IGN) ; ils se caractérisent par une grande fosse, sur laquelle plusieurs niveaux de sol du XIII^e au XVI^e siècle viennent en stabilisation, entre 1,30 m et 1,60 m sous le sol actuel. Une aire bâtie du XVI^e au XVII^e siècle vient ensuite s'installer. Elle est matérialisée par au moins deux états de construction, associés à plusieurs niveaux de sol apparaissant à 0,70 m de profondeur (43,39 m IGN). Cet habitat perdure jusque dans le courant du XVIII^e siècle, où il est représenté par un plan de bâtiment partiel, formé de murs en calcaire et liant argileux orangé. Dans le courant du XVII^e et XVIII^e siècle, cette aire bâtie est abandonnée par plusieurs remblais de démolition, recoupés par une tessonnière du XVII^e/XVIII^e siècle.

Deux autres sondages ont été effectués dans le fond de la parcelle. Le premier, situé dans le secteur nord-ouest, fait état d'une forte puissance stratigraphique, conservée sur plus de 3,50 m de profondeur. Cela se caractérise par un apport massif de remblais de

démolition antérieurs au XVI^e siècle, à une profondeur comprise entre 2,30 m (41,70 m IGN) et 3,50 m sous le sol actuel et par une mise en jardins dans le courant du XVII^e siècle. Ces observations s'expliquent peut-être par les profonds remaniements qu'a pu connaître le quartier du Thorin entre le XV^e et le XVII^e siècle. De hauts remparts sont aménagés et le périmètre de la ville se voit réduit. Dans la partie sud-ouest de l'emprise, les sondages mécaniques ont été interrompus à 0,80 m de profondeur, suite à la mise au jour d'un four attribuable au XVII^e siècle.

Cette opération de diagnostic archéologique offre donc l'opportunité unique d'enrichir nos connaissances sur l'occupation du sol dans le quartier du Thorin entre le XIII^e et le XVIII^e siècle. On remarquera notamment le très bon état de conservation des vestiges, en mettant en valeur la continuité de l'habitat entre le XV^e et le XVIII^e siècle et on soulignera également l'importance de l'artisanat dans les vestiges mis au jour. Ces observations viennent à ce propos compléter les résultats d'une première intervention réalisée en 1991, rue du Thorin (J.-C. ROUTIER, 1991), avec la mise au jour d'un four médiéval, associé à des fosses d'extraction et à une zone de cuisson.

Alexy DUVAUT

MOYEN-ÂGE

MONT-SAINT-ÉLOI L'Abbaye

157080

Le site du Mont-Saint-Eloi est localisé à 7 km au nord-ouest d'Arras, dans le centre du village, en bordure de l'ancienne voie gallo-romaine (la route départementale RD 341) qui reliait les cités d'Arras et de Théroouanne. Le Département du Pas-de-Calais qui s'est porté acquéreur des deux tours de l'abbatiale moderne en 2008 prévoyait, outre la consolidation du monument, l'organisation d'une fouille programmée dont les résultats participeraient à la valorisation du site. Le Service Régional de l'Archéologie, partie prenante du projet, alloue des subventions depuis le début de l'opération qui permettent de financer des études de matériaux. L'opération de fouille programmée de 2014, qui s'est déroulée du 18 août au 19 septembre avec 5 agents du Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais et 7 stagiaires universitaires, a mis au jour sur une surface de 540 m² le chœur de l'abbatiale gothique localisée à l'arrière des deux tours moderne.

Les vestiges d'un édifice religieux roman

La campagne de 2014 a permis d'étudier les constructions antérieures à l'église gothique, notamment la chapelle romane. L'édifice, d'une élévation assez importante compte-tenu des dimensions de ses maçonneries, est probablement de plan rectangulaire, de à 11 m de large et de 11,50 m

long a minima. Des traces des supports du voutement repérés dans les murs ont permis de restituer la configuration de l'espace intérieur constitué de deux rangées de colonnes formant un vaisseau central et deux collatéraux de trois travées au minimum.



MONT-SAINT-ÉLOI L'Abbaye

Vue aérienne de la zone de fouille 2014 - CDA CG62.

L'édifice a été construit dans la pente du relief : alors qu'au sud, ses murs étaient en grande partie hors sol, au nord, ces derniers étaient installés dans la colline, taillée pour l'occasion. L'emplacement du sol primitif, qui a été identifié dans les maçonneries, se situe, au nord, à près de 2,50 m sous les niveaux de circulation extérieurs, mais quasiment de plain-pied au sud. L'unique accès attesté, côté nord-ouest, est d'ailleurs une descenderie. L'excavation repérée sous le sol de l'édifice correspond à l'emplacement de la crypte proprement dite : de 8 m à 10 m de cotés et profonde de plus de 3,50 m, elle était à l'origine maçonnée. La crypte est décrite dans les chroniques modernes (RODIÈRE 1935 : 173, BARUBÉ, LE BOLAY 1982 : 79) comme une véritable église basse soutenue de deux rangs de colonnes bleues, présente sous l'abbatiale gothique, des mentions qui sont en adéquation avec les données archéologiques.

La campagne de 2014 n'a pas pu apporter d'éléments supplémentaires pour affiner sa datation qui repose principalement sur des critères architecturaux caractéristiques du roman, un voutement et arcs-doubleaux s'appuyant sur des dossierets. Les mentions du XVII^e siècle font références à l'érection de la chapelle pour accueillir les restes de Saint-Vindicien

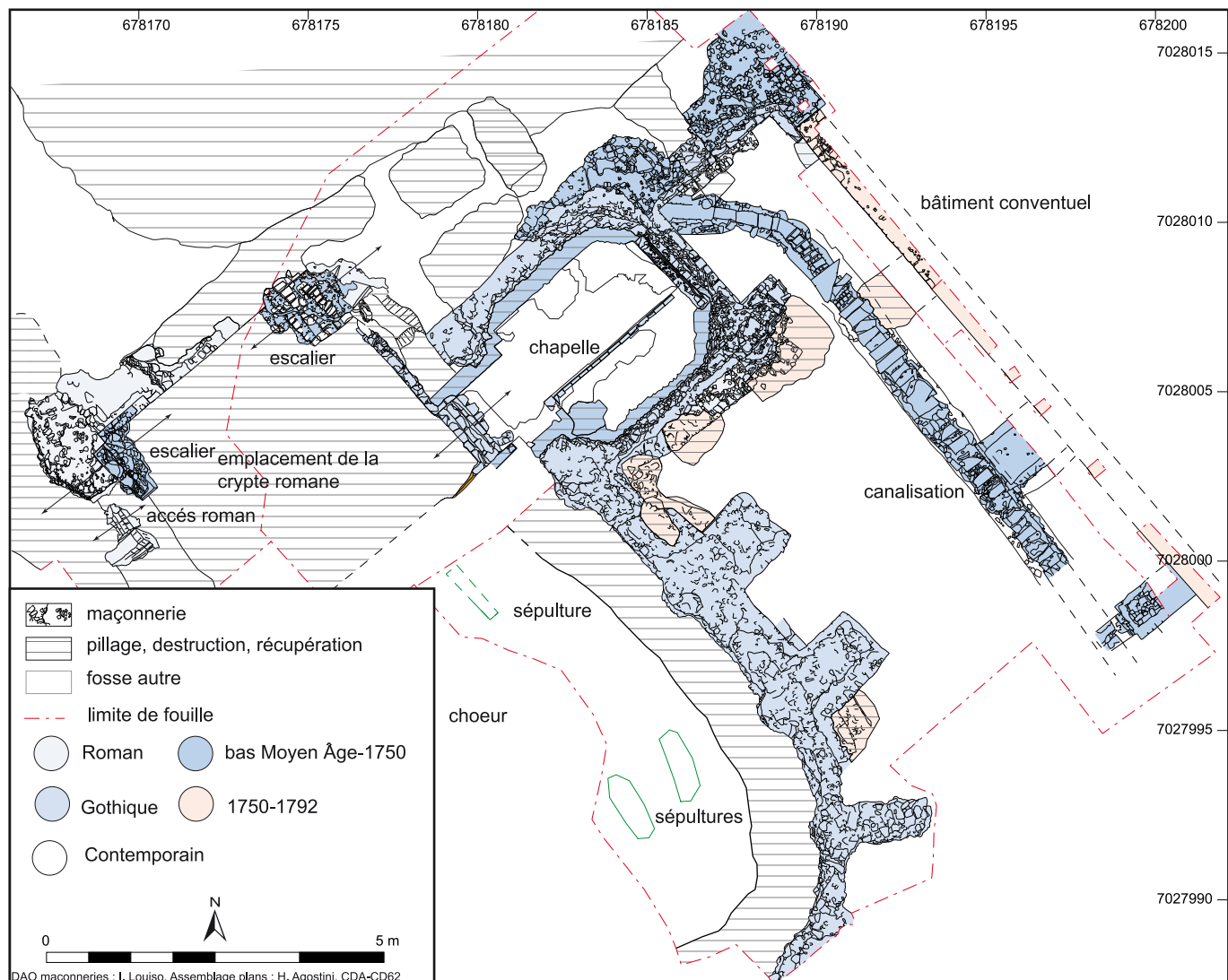
par l'Évêque Fulbert vers 980 (Archives Départementales du Pas-de-Calais, manuscrit 62 : 7,8). Il n'est pas fait état de transformation de cet édifice avant le début du XIII^e siècle et la construction de l'abbatiale gothique (RODIÈRE 1935 : 173).

L'église gothique

Les données archéologiques de la campagne de 2014 ont porté principalement sur le chœur de l'abbatiale gothique et son environnement proche. Elles ont permis d'en comprendre le plan, les techniques de construction et d'expliquer les choix architecturaux.

Les techniques de fondation

Le nouvel édifice gothique intègre la crypte et une partie de la chapelle romane qui occupent l'espace situé entre le chœur et le transept. L'ancien chœur est détruit ainsi qu'une grande partie des élévations romanes à l'exception des murs nord qui ont été écrêtés. Le sol roman de la chapelle romane est bien modifié mais pas rehaussé : la différence de hauteur entre les niveaux de circulation du chœur gothique et du transept demeure marquée, près de 3 m.



MONT-SAINT-ÉLOI L'Abbaye

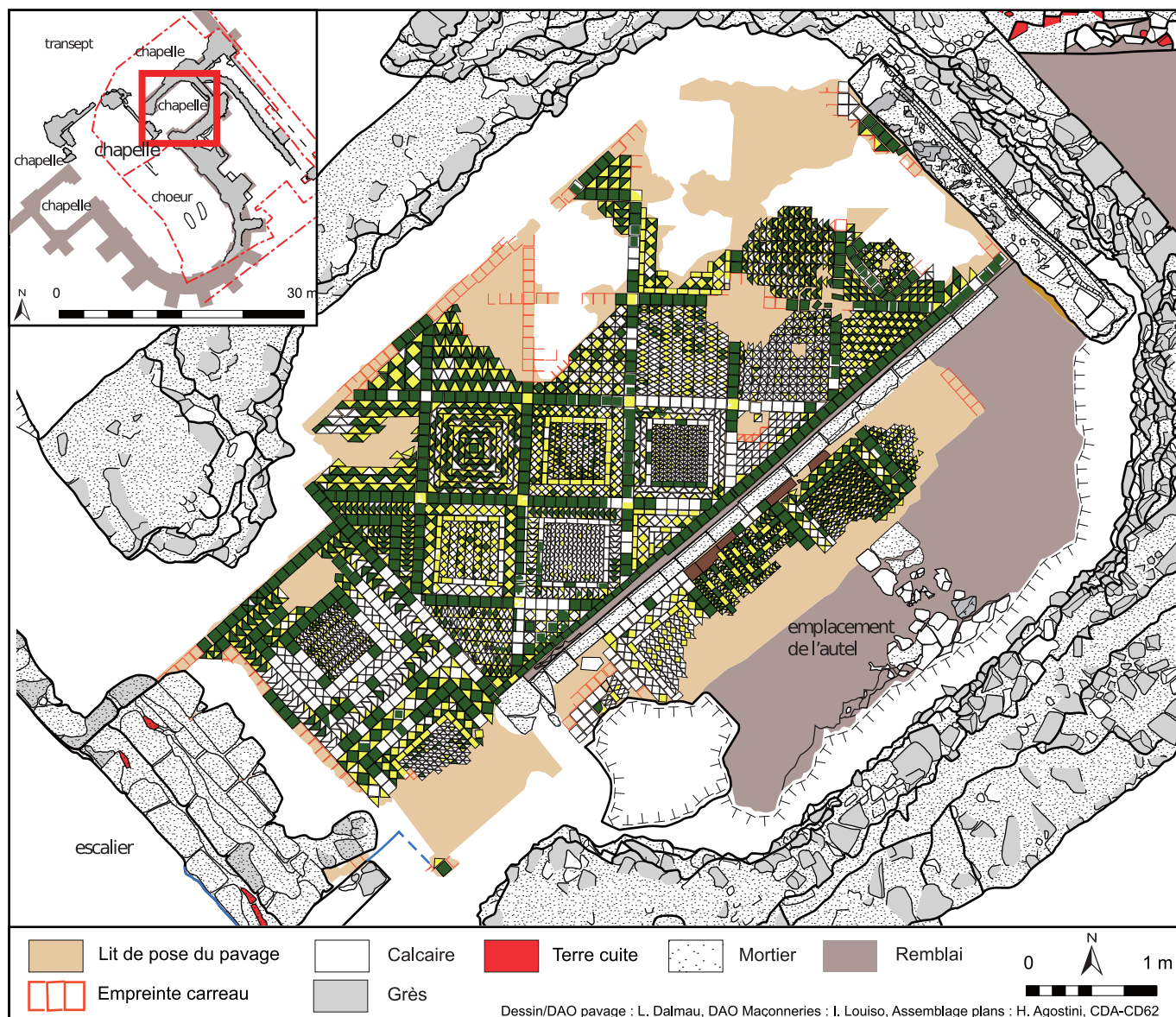
Plan de restitution de l'église gothique - CDA CG62

La topographie du terrain a également nécessité une mise en œuvre adaptée des fondations du chevet. En effet, construit dans le relief de la colline, l'installation de semelles a permis de rattraper progressivement un niveau d'arase plan pour la fondation. Des remblais ont également été apportés conjointement afin de rehausser le terrain et constituer une terrasse. Les murs porteurs de la moitié nord-est du chœur ont été déportés de 1 m vers l'est, en retrait des anciennes maçonneries romanes qui ne supportaient plus d'élévations.

Le chœur gothique

Le nouveau chœur qui forme un unique vaisseau long de 24 m et large de 9 m à 10 m, se termine sur un chevet en abside. Son accès s'opère du transept. Dès l'origine probablement, la descente s'accomplit de deux côtés par des escaliers, calés dans les angles des maçonneries romanes. La différence de niveau

de circulation relativement importante entre le chœur et le transept devait accentuer la démarcation entre les deux parties de l'édifice, en valorisant le chœur. Il occupe plus de la moitié de la longueur de l'abbatiale estimée à une quarantaine de mètres. Pour une communauté de chanoines réguliers, accorder une telle importance à leur espace de prière se comprend, mais les restitutions des élévations envisagées à partir des résultats de cette campagne révèlent une distinction entre cet espace et le reste de l'édifice qui est renforcée par ces choix architecturaux. L'obligation d'accueillir des paroissiens pour les offices religieux dans le sanctuaire a pu conduire les chanoines à compartimenter les deux espaces. La paroisse, relativement étendue, est dotée d'une église que très tardivement au XV^e siècle (DE CARDEVACQUE 1859 : 73), la cura animarum étant assurée par la communauté depuis le XII^e siècle (BARUBÉ 1977 : 57).



MONT-SAINT-ÉLOI L'Abbaye

Représentation de l'état du pavage après son dégagement- CDA CG62.

La chapelle

Une des chapelles du chœur a été totalement dégagée cette année. La mise au jour de son sol en terre cuite demeure la découverte marquante de cette opération. Ce pavage, sans doute posé dès la fin de travaux de l'abbatiale vers la seconde moitié du XIII^e siècle, est resté en place sur une longue durée et a été l'objet de quelques réfections localisées. Il est constitué de carreaux de terre cuite glaçurée monochrome, vert et jaune de 1,5 cm à 3 cm d'épaisseur. Trente quatre panneaux aux décors géométriques ont été répertoriés sur l'ensemble de ce sol d'une surface d'environ 40 m². Quatre formats de carreaux sont employés pour ce pavage : le carré, le triangle, le rectangle et le losange. Le pavage matérialise par son décor les différences espaces de la pièce selon leur fonction : l'accès, l'espace de prière et l'autel. Ce dernier est signalé par une banquette légèrement surélevée située au sud-est. Un simple examen du pavage a livré des informations sur la déambulation et les stations dans la pièce. Il est d'ailleurs intéressant qu'aucune tombe n'y soit matérialisée. Les chapelles de la collégiale, au nombre de quatre sont mal documentées. La lecture des chroniques permet d'identifier deux chapelles qui sont des lieux d'inhumations des abbés, la chapelle Saint-Jean ou des Confesseurs et la chapelle des Abbés ou Sainte-Catherine, localisée à l'entrée du chœur. Des abbés sont également inhumés dans le transept ou en bas du dortoir au côté d'une des chapelles nord-est (DE CARDEVACQUE 1859). La chapelle mise au jour n'est donc aucune de celles mentionnées. Il se pose la question, compte-tenu de sa localisation et de l'absence de tombe, de la nature de sa dédicace, sans doute un saint ou une personne importante pour la communauté (Saint-Vindicien ?).

La crypte

La crypte romane a influé sur les partis pris architecturaux lors de la construction par-dessus du chœur gothique. Ils concernent notamment le choix d'un demi-sous-sol pour le chœur gothique qui reprend celui d'origine en le modifiant. En décalant les nouvelles fondations du chœur, les constructeurs préservaient la crypte, même si le rez-de-chaussée de l'édifice roman a été remanié (sol et élévations). Son accès pour la période gothique n'a pas pu être déterminé car le sol du chœur a disparu avec la destruction du voutement de la crypte à l'époque moderne. Avec l'agrandissement du gothique, les accès primitifs ont peut-être été modifiés et peuvent se localiser plus à l'est où il est encore possible de les repérer sous les remblais.

Le plan de l'église, état des connaissances après la fouille

Les historiens avaient souligné la difficulté de restituer un plan de l'église gothique sur la base de la documentation iconographique et écrite à disposition

(BARUBÉ, LE BOLAY 1982 : 80). Le plan terrier de 1743, qui livre pourtant le plus de renseignements sur l'abbatiale, est source de questionnements auxquels les données archéologiques n'apportent pas forcément d'éléments de réponse.

D'ouest en est, l'église présente trois niveaux de circulation qui commence de plain-pied dans la nef et le transept, avant de descendre d'un demi-niveau dans le chœur d'où on accède à la crypte en sous-sol. Cette différence de niveau entre le chœur et le reste de l'édifice n'est jamais mentionnée dans les écrits et n'apparaît pas sur le plan-terrier de 1743. La chapelle nord-est mise au jour est l'une des quatre chapelles de l'abbatiale gothique mentionnées dans les chroniques (RODIÈRE 1935 :173, BARUBÉ, LE BOLAY 1982 : 77). Les données archéologiques ont établi que la chapelle nord-est n'est pas un héritage roman. Avec un niveau de circulation plus bas que le transept et la nef, la chapelle nord-est et certainement celle située au sud-ouest, toutes deux accolées au vaisseau du chœur, sont isolées de celles situées à l'extrémité des deux bras du transept. Le reste de l'édifice a été détruit très en profondeur à l'époque contemporaine, à l'exception éventuellement du mur pignon du bras nord du transept. Il sera difficile de renouveler la réflexion sur cette partie de l'abbatiale à partir des données archéologiques. Néanmoins, la vision qu'offrent les résultats de fouille de 2014 de l'édifice modifie sensiblement la restitution proposée par les historiens. Les chapelles adossées au chœur occupent un espace équivalent d'une travée. Les chapelles localisées à l'extrémité des bras du transept seraient alors constituées de deux travées et formeraient le bas-côté de ces derniers.

Les transformations à l'époque moderne

La grande campagne de travaux lancée au début du XVIII^e siècle concerne dans un premier temps les bâtiments conventuels. L'église gothique est néanmoins partiellement restaurée, même transformée, à la suite d'une tempête particulièrement destructrice. Il est probable que les niveaux de circulation aient été modifiés à cette occasion avec un remblaiement du chœur et des chapelles attenantes pour rattraper un niveau général de circulation de plain-pied. La crypte demeure néanmoins en usage jusqu'à la démolition de l'église gothique en 1750. Une partie des murs est abattue et reconstruits sur des fondations plus larges. Enfin, une canalisation qui récupère les eaux pluviales dans l'angle des maçonneries du chœur et de la chapelle nord-est, est installée dans la cour qui est fermée à cette époque par un bâtiment conventuel du grand cloître.

Ses installations et ses transformations ne dureront qu'un temps limité : en 1750 l'abbatiale gothique est détruite et le secteur devient une cour localisée entre le chœur du nouveau sanctuaire moderne et les bâtiments conventuels.

BARUBÉ O. 1977 – L'abbaye du Mont-Saint-Eloi des origines au

xv^e siècle, Poitiers.

BARUBÉ O., LE BOLAY E. 1982 – L'abbaye du Mont-Saint-Eloi à l'époque moderne. Spiritualité Architecture.

DE CARDEVACQUE A. 1859 – L'abbaye du Mont-Saint-Eloi, 1068-1792, Arras.

RODIÈRE R. 1935 – Chronique de l'Abbaye de Mont-Saint-Eloi, Coll. « Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais ».

LEVAILLANT A. – Archives Départementales du Pas-de-Calais, manuscrit 62 Histoire manuscrite de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi lez Arras par André Levaillant, abbé de cette maison de 1624 à 1625.

Jean-Michel WILLOT
avec la collaboration de
Lætitia DALMAU

MOYEN-ÂGE

OFFEKERQUE

Rue du Village

157463

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en août 2014 sur la commune d'Offekerque à l'emplacement d'un projet de lotissement porté par la société Bouygues immobilier Nord Ouest. La surface totale de ces aménagements couvre 15318 m². 15 tranchées et 7 extensions ont été réalisées ouvrant environ 17% de sa surface. Il est à noter que notre intervention est la première en archéologie préventive sur la commune. Le contexte archéologique et historique est riche pour l'époque médiévale dans la commune mais également dans les communes voisines de Guemps, Marck et Vieille Église.

Cette intervention a permis de mettre en évidence des traces d'occupation humaine du Moyen-Âge (xii^e siècle et dans une moindre mesure xiv^e siècle). Elle se caractérise par la présence de quelques fosses de rejet associées à des fossés et des trous de poteau dans la partie sud de l'emprise (TR 5 à 7), le long de la rue du Village. Ces vestiges sont typiques d'un habitat rural (en front de rue) qui se développerait au sein de son système parcellaire avec

une partie stockage agricole à l'arrière de la parcelle (caractérisée par la présence d'un enclos circulaire pour stocker des meules de foin). Le mobilier livré par les comblements des structures (torchis/TCA/parois de four ?, coquillages consommés en position de rejet, céramique de type vaisselle de table et matériel de cuisson et de nombreuses traces de charbons) reste le seul indice de cette occupation car aucune organisation claire (plan de bâtiment sur poteau) n'a pu être relevé. Au vu des types d'indices récoltés, cette occupation pérenne (habitat) pourrait être associée à une activité artisanale de type production de terre cuite, hypothèse à confirmer car les structures de production (fours) n'ont pas été mises au jour lors du diagnostic. D'autres occupations du même type doivent se développer le long de la rue du Village qui doit être un ancien axe d'accès au village. Il serait intéressant de suivre les aménagements des parcelles libres alentour.

Samuel DESOUTTER

MOYEN-ÂGE

OFFRETHUN

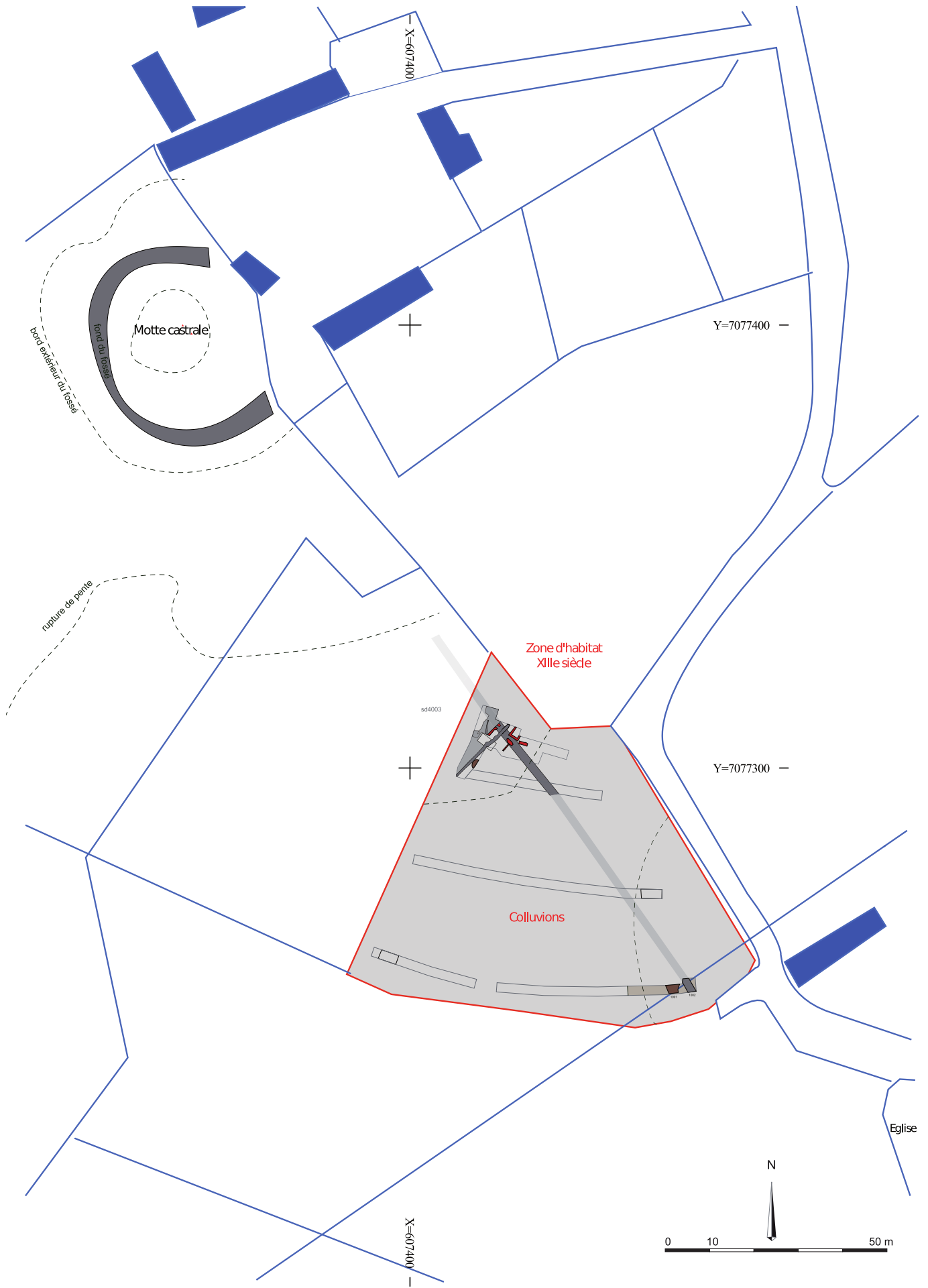
La Tour des Bas Enclos

157215

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de maisons individuelles, à Offrethun, commune située à environ 11 km au nord-ouest de Boulogne-Sur-Mer et 29 km au sud-est de Calais. Notre intervention se localise dans la partie nord-ouest de la municipalité, où elle est bordée à l'est par la rue de l'Église. Cinq tranchées d'axe globalement ouest/est ont été réalisées, représentant 11% de la surface totale, soit 4461 m². La zone concernée par notre intervention se situe dans la micro-région du Boulonnais. Cette entité se présente sous la forme d'une boutonnière, séparée de l'Angleterre par le détroit du Pas-de-Calais. On distingue les plateaux crayeux de la bordure orientale du Haut-Boulonnais, de la dépression du Bas-Boulonnais, formée de plateaux largement irrigués. L'opération de diagnostic se localise dans la

dépression littorale du Boulonnais et en particulier sur un versant orienté sud-ouest/nord-est. Le terrain est marqué par une succession d'argiles de Châtillon et d'argiles du Moulin Wibert.

Cette opération a permis de mettre au jour un habitat en dur stratifié sur plus de 1,20 m d'épaisseur dans la partie nord de l'emprise. Le matériel céramique est homogène, proposant une datation aux alentours du xiii^e siècle. Cependant, l'analyse stratigraphique montre l'existence de six phases, avec la mise en place dans un premier temps, d'un horizon organique, puis d'un dallage, d'un fossé et enfin d'une vaste aire bâtie, constituée d'un ou plusieurs plans de bâtiments dont les murs en grès sont conservés sur une assise. Les vestiges apparaissent dans ce secteur entre 0,70 m et 1,30 m sous le niveau de sol actuel (49,71 m / 51,46 m IGN).



OFFRETHUN La Tour des Bas Enclos
Plan de masse.

Cependant, l'étude du faciès géomorphologique de la zone concernée par notre intervention, indique une forte épaisseur de colluvionnement dans le sens nord-est/sud-ouest, avec un niveau d'apparition des structures à plus de 2,30 m de profondeur (52,58 m IGN). Il est donc fort probable que l'ensemble du terrain soit concerné par la présence de vestiges.

De manière plus large, la commune d'Offrethun s'insère dans les limites territoriales de l'ancien comté de Boulogne, dont elle dépendait du baillage de Londefort. Le territoire était gouverné par un sénéchal, quatre vicomtes, huit baillis et comprenait douze baronnies, quatre paieries et quatre châtelainies. Chaque seigneurie avait pour siège des châteaux, ou *castella*, lieux de défense sur un territoire limité. Notre gisement se situe à environ 300 m au sud d'une motte castrale, qui atteste localement de la présence d'une petite châtelainie. Il est, à ce jour, impossible de définir si l'aire bâtie mise au jour possède un lien direct avec la motte (tant du point de vue structurel que chronologique), ou bien si elle

est plutôt à rattacher avec de l'habitat villageois. Dans tous les cas, cette intervention permet d'envisager plusieurs problématiques, concernant d'une part les campagnes médiévales (Village et maison), et d'autre part d'appréhender l'habitat des petites élites rurales du second Moyen-Âge. Ces différentes thématiques souffrent encore aujourd'hui de trop peu de données récentes issues de l'archéologie préventive, malgré plusieurs publications sur ces sujets (villages et villageois au Moyen-Âge, Actes des congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 21^e congrès, Caen, 1990; et pour l'habitat des petites élites rurales, on citera également le colloque de Caen de 1980, Archéologie médiévale, 1981 ou encore SIRINELLI *et al.* 2010). Le gisement archéologique mis au jour à Offrethun offre donc l'opportunité unique d'enrichir notre connaissance sur l'occupation du sol dans les campagnes du comté de Boulogne aux alentours du XIII^e siècle.

Alexy DUVAUT

MOYEN-ÂGE

MODERNE

OYE-PLAGE

Rue Charles-Paul Gresset

157465

Suite au dépôt de permis de construire d'un lotissement composé de 34 logements par la société Bouygues Immobilier et localisé au lieu-dit « l'Étoile » à Oye-Plage entre la route de l'Étoile (RD 119) et la rue Charles-Paul Gresset, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique. Le futur projet d'une superficie de 15 947 m² prend place sur les parcelles cadastrales référencées : section AR et numérotées 314, 347p, 138p et 53p. Ce diagnostic s'est déroulé en 3 jours ouvrés, du 3 au 5 septembre 2014. Au terme de cette opération, 16 tranchées et 12 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 2 085,32 m² soit un taux d'ouverture de la surface prescrite de 13,07%. Les vestiges observés, au nombre de 45, sont des structures en creux de types fosses et des structures linéaires comme les tronçons de fossés dont la représentation apparaît majoritaire. 11 vestiges ont été testés, 7 mécaniquement et 4 manuellement, ce qui représente un peu plus de 24% des structures rencontrées. Ce diagnostic a livré 69 tessons de céramique provenant de 5 structures.

L'étude du mobilier céramique a été réalisée par V. VINCENT.

Ce diagnostic a permis la découverte d'une fosse dépotoir datée de la seconde moitié du XIV^e siècle ainsi que trois fosses et un tronçon de fossé attribués à la première moitié du XVII^e siècle. 37 vestiges (9 fosses dépotoirs et 28 tronçons de fossé) n'ont pas livré de mobilier céramique nous permettant de les rattacher à une quelconque occupation. Il apparaît délicat à ce stade d'ouverture et sans rattachement chronologique d'appréhender l'organisation de ces vestiges. Nous remarquons une nette dominance des fossés sur les fosses ainsi qu'une absence de rejets domestiques hormis quelques fragments de brique jaune. Ce qui porte à croire que nous sommes en présence d'aménagement du territoire en vue de la parcellisation des terres. Enfin trois vestiges, un trou de poteau et deux fosses dépotoirs, témoignent de la pérennité de l'occupation du site au XX^e siècle.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉGATIF

PALLUEL

Rue d'Écourt-Saint-Quentin

157052

Une demande de permis de construire a été déposée par la société Pas-de-Calais Habitat pour la création d'un béguinage pour personnes âgées situé sur la commune de Palluel, rue d'Écourt-Saint-Quentin.

La commune de Palluel est située au cœur de la vallée de la Sensée, entre Douai et Cambrai. Plus précisément, l'emprise occupe la partie basse d'un versant exposé au nord-ouest au dénivelé perceptible de la vallée de l'Agache, affluent de la Sensée.

L'Agache coulait initialement en partie basse de l'emprise comme l'illustre le cadastre napoléonien de 1837.

Le secteur diagnostiqué est localisé au centre du village de Palluel, le long de la route qui mène à Ecourt-Saint-Quentin ; il constitue une enclave de terrain non-bâti en front de rue.

Le bilan du diagnostic est globalement négatif puisqu'à l'issue de l'opération, seules deux structures archéologiques ont été mises au jour : une petite structure de combustion ou de rejet et un fossé

partiellement suivi en tranchée 2. Ces structures, localisées en partie haute de l'emprise, n'ont pas livré de mobilier archéologique, elles ne sont donc pas datées. La partie basse du terrain, en contrebas du chemin de l'Abreuvoir qui divise l'emprise, s'est révélée perturbée par les anciennes constructions visibles sur les cadastres napoléonien et actuel et donc remblayée.

Jennifer LANTOINE

NÉGATIF

PALLUEL

Rue de la Marnière

157111

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'un lotissement à Palluel.

Le futur aménagement est situé au sud de la commune, le long de la rue de la Marnière. Le projet s'étend sur 4 185 m². Six tranchées ont été réalisées, représentant 9,1 % de la surface accessible. L'emprise se situe en bas du versant crayeux de la vallée drainée par les ruisseaux de l'Hirondelle et de l'Agache. La confluence avec la Sensée est toute

proche, au nord de la commune de Palluel. Ces cours d'eau drainent une succession de marais. Les installations du Canal du Nord passent à l'est du diagnostic. La situation topographique du diagnostic n'a pas permis la conservation d'éventuelles occupations préhistoriques en place ou d'horizon pédologique de référence dans les formations superficielles. Quelques structures sont tout de même présentes sur l'emprise. En l'absence de mobilier, elles restent non datées.

Élisabeth PANLOUPS

NÉGATIF

RANG-DU-FLIERS

Route de Montreuil

15

7051

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager sur la commune de Rang-du-Fliers, un diagnostic archéologique a été prescrit sur les 34 834 m² de l'aménagement. Ce diagnostic s'est déroulé en 3 jours ouvrés, du 10 au 12 février 2014. Au terme de l'opération, 19 tranchées et 2 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface

ouverte de 3 271 m², soit un taux d'ouverture de 9 %. Les tranchées ont révélé seulement deux faits : le comblement non daté d'une dépression (St 1) et une ancienne voie contemporaine (St 2). Cette opération n'apporte que peu d'éléments sur ce terroir.

Emmanuel ELLEBOODE

NÉOLITHIQUE

REBREUVE-RANCHICOURT

RD 301

157456

GALLO-ROMAIN

Le projet de déviation d'Houdain (RD 301) a motivé la réalisation d'un diagnostic sur les communes d'Houdain, Rebreuve-Ranchicourt et Maisnil-lès-Ruitz à la fin de l'année 2011. S'étendant sur une surface de 51 300 m², cette intervention a mis en évidence les vestiges d'un bâtiment de la fin du Néolithique et trois occupations antiques (RO J. MANIEZ).

En 2014, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais est intervenu à deux reprises pour la fouille des vestiges gallo-romains en début d'année sur la commune d'Houdain (RO J. MANIEZ) et de l'occupation néolithique au mois de septembre et octobre sur les communes de Rebreuve-Ranchicourt

et Maisnil-lès-Ruitz. Ce site est en position de versant exposé au nord. Les structures archéologiques s'ouvrent dans un horizon limoneux très faiblement conservé ou directement dans les altérites à silex. La fouille a concerné une emprise de 5 800 m², définissant un périmètre large autour du bâtiment découvert au diagnostic.

Le site connaît deux phases d'installations principales : à la fin du Néolithique et au Haut-Empire. La zone antique se situe dans la partie est de l'emprise décapée avec une organisation structurée de l'espace funéraire le long d'un réseau parcellaire.



REBREUVE-RANCHICOURT RD 301

Vue aérienne des bâtiments néolithiques, cliché Balloïde-Photo.

Les cinq sépultures à crémation sont globalement très arasées. Certaines d'entre elles sont maçonnées par un coffrage de moellons de calcaire et de grès. Il est également probable que certaines tombes aient été pillées, même si l'érosion importante de ces structures limite parfois nos observations. Le mobilier céramique associé au système fossoyé et aux structures funéraires permet d'envisager une occupation entre la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. et le début du II^e siècle apr. J.-C.

L'occupation de la fin du Néolithique regroupe trois bâtiments diachroniques, auxquels deux fosses peuvent potentiellement être rattachées. Les trois constructions sont orientées nord-ouest / sud-est et présentent des plans allongés, à extrémités rectangulaire à l'est et arrondie à l'ouest. Le bâtiment septentrional (bât. 200) mesure en surface interne 18,50 m de long sur 5,50 m de large. L'édifice situé directement au sud du bâtiment 200 présente des dimensions très semblables de 18 m sur 5,20 m (bât. 700). Les bâtiments 200 et 700 sont trop proches pour avoir fonctionné de manière synchrone et pourraient marquer une étape de reconstruction de l'édifice. Une dernière construction (bât. 1000), plus petite et mesurant 11,50 m sur 5,50 m, est recoupée par le bâtiment 700. Les techniques de construction présentent des similitudes générales, avec des parois établies sur une tranchée de fondation continue, jalonnée de poteaux régulièrement implantés. Le bâtiment 200 est pourvu d'une entrée axiale et latérale. Le bâtiment 700 est arasé et son parcours

a été partiellement érodé par plusieurs ornières liées au chemin agricole recouvrant le site. Aucun dispositif d'entrée n'a pu être mis en évidence. Le bâtiment 1000 est doté d'une entrée axiale aménagée sur le pignon est. Chacun des bâtiments comprend deux poteaux faitiers. Pour les deux grandes constructions 200 et 700, des poteaux secondaires sont installés de part et d'autre des poteaux porteurs, quelquefois en léger décalage. Le bâtiment 1000 est dépourvu de ces aménagements secondaires.

Malgré leur relative parenté morphologique, les bâtiments 200 et 700 présentent des différences notables. L'ancrage des fondations de l'édifice 200 se révèle très marqué, avec une double rangée de poteaux sur la façade sud et des poteaux internes très massifs. Il présente également des caractéristiques particulières, complexifiant l'analyse des vestiges, qui relèvent de la construction de l'édifice des aspects liés à son abandon. Aucun poteau n'a été identifié sur la paroi latérale nord de l'édifice, où la tranchée de fondation est partiellement recoupée par un creusement linéaire, qui pourrait être interprété comme une tranchée de récupération.

Le mobilier recueilli est très majoritairement issu du bâtiment 200, corroborant une possible utilisation secondaire des creusements comme lieu de rejet des activités domestiques et artisanales. Une analyse micromorphologique a été mise en place afin d'envisager plus finement les techniques de construction mises en œuvre. Les réflexions liées à la destruction du bâtiment 200 seront également

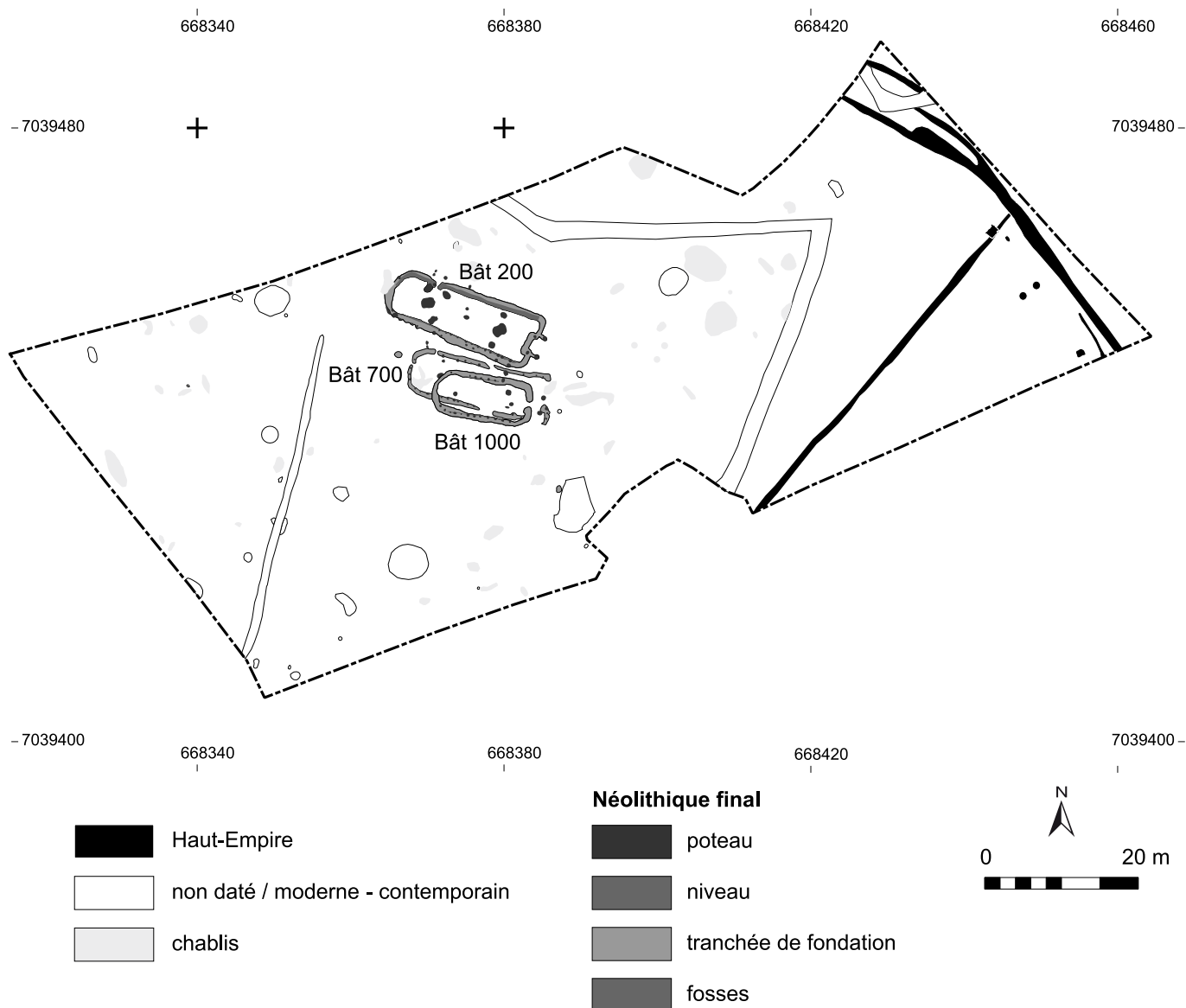
nourries par l'apport microstratigraphique.

Bien que la culture matérielle soit marquée par l'absence de faune, non conservée dans les limons, elle apparaît riche et variée pour le mobilier céramique (11 kg), l'industrie en silex (33 kg) et en grès. Les études en cours ou à venir seront comparées aux séries régionales afin d'intégrer le site de Rebreuve dans son cadre chrono-culturel. Ces données seront corrélées aux datations radiocarbone prévues sur les trois bâtiments afin d'affiner la chronologie et la durée d'occupation du site.

Ainsi, l'approche pluridisciplinaire développée

abordera plusieurs aspects de cette occupation diachronique depuis la construction des bâtiments jusqu'à leur abandon, en s'intéressant aux activités domestiques, agricoles et artisanales qui ont pu y prendre place. Le cadre environnemental et chronologique mérite d'être précisé afin de replacer le site de Rebreuve dans son contexte culturel et de nourrir les réflexions à l'échelle régionale et extra-régionale des occupations de la fin du Néolithique dans le Nord de la France.

Élisabeth PANLOUPS



REBREUVE-RANCHICOURT RD 301

Plan général préliminaire phasé, topographie M. Delage - CDA62.

PROTOHISTOIRE

REBREUVE-RANCHICOURT
Station d'épuration

157383

GALLO-ROMAIN

L'opération de diagnostic « Station d'épuration » à Rebreuve-Ranchicourt a permis d'explorer 14 056 m² situés dans un territoire encore peu documenté. L'emprise est implantée sur le flanc d'une colline qui semble avoir été exploitée au début du siècle

dernier. Ainsi, dans la partie la plus septentrionale du terrain, le substrat géologique superficiel constitué d'argile limoneuse a totalement disparu et le socle gréseux apparaît quasiment directement sous la terre végétale. La moitié méridionale de l'emprise, quant

à elle, semble plus préservée, notamment le long de la bordure est de l'emprise où se développe une large cuvette comblée par des colluvions limoneuses. Celles-ci comportent, en position secondaire, du mobilier attribuable à la fin de la Protohistoire et au début de la période gallo-romaine qui semble provenir de sites alentours. Ces colluvions ont recouvert une fosse isolée dont il est difficile d'évaluer la datation et la fonction. Une portion de voie a également été mise en évidence dans cette partie de l'emprise. Toutefois,

seuls les fossés bordiers et le niveau de préparation de la surface de circulation sont conservés. La datation de cette voie reste délicate, elle s'implante néanmoins après la déposition du niveau de colluvions qu'elle recoupe. Elle semble correspondre à un diverticule de la Chaussée Brunehaut dont le tracé présumé est situé à une centaine de mètres au sud et permet de desservir le territoire situé au-delà de la Brette.

Stéphanie LEROY

Contemporain

ROCLINCOURT Rue d'Arras

157053

À la suite d'un dépôt de permis d'aménager émis par la société SCCV sur les parcelles AD 54 et 55 à Roclincourt, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 10 592 m².

Ce diagnostic a été réalisé du 11 au 12 mars 2014 par une équipe de deux archéologues de l'Inrap. Au terme de l'opération de diagnostic, 7 tranchées ont été ouvertes sur l'emprise, pour une surface de 1 381 m², soit 13,03 % de l'emprise. La profondeur des

tranchées varie de 40 cm à 109 cm.

À la suite de ces investigations, seules des traces de la Première Guerre mondiale ont été découvertes. Les voies de transport vers les tranchées figurants sur la carte d'État-major ont été retrouvées. Elles sont matérialisées par deux fossés parallèles d'environ 50 cm de large traversant le terrain d'est en ouest. Plusieurs impacts d'obus ont été observés.

Virginie DECOUPIGNY

NÉOLITHIQUE

RUITZ Zone industrielle, secteur des Hallots

157177

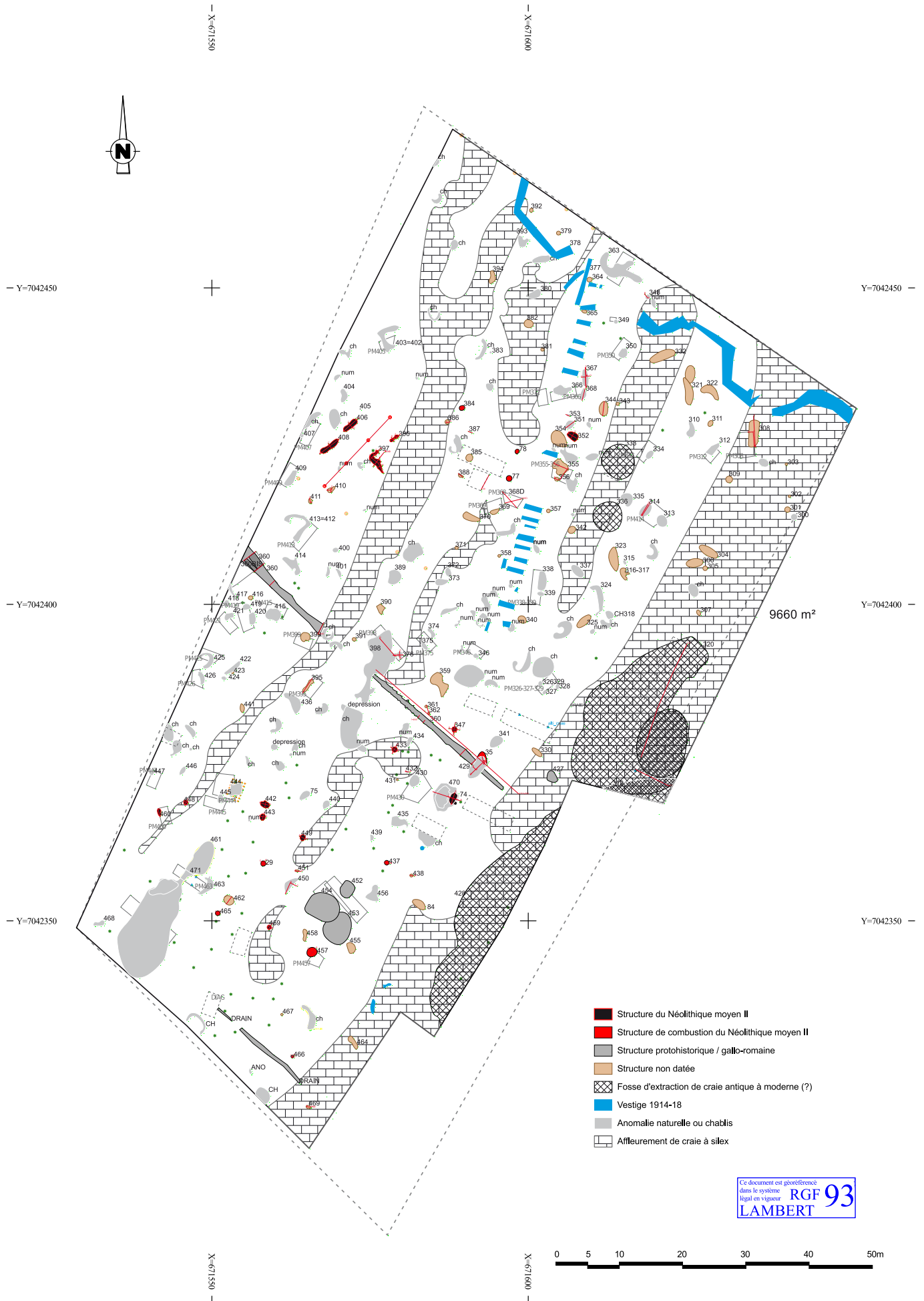
Une partie du territoire de la commune de Ruitz, située dans l'arrondissement de Béthune, est occupée par une zone industrielle créée dans les années 1970 et en constante extension. Depuis l'an 2000, une surface totale d'environ 100 ha a fait l'objet d'opérations d'archéologie préventive. Les découvertes concernent essentiellement la période antique et, dans une moindre mesure, la Protohistoire. En 2011, un nouveau projet d'extension a entraîné la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 20 ha au nord de la zone industrielle, confié au service archéologique d'Artois Comm. À cette occasion, des vestiges d'une occupation du Néolithique moyen II ont été reconnus dans un contexte topographique marqué localement par une rupture de pente à mi-versant. Le substrat crayeux affleure, entaillé de ravines colmatées de limon. Sous les colluvions limoneuses, des artefacts étaient associés à une couche sédimentaire interprétée comme « niveau d'épandage », observée sur une partie de l'emprise estimée à 5 000 m² environ. Neuf fosses et structures de combustion mises au jour dans deux tranchées de sondage avaient livré du mobilier céramique et lithique dont l'attribution chrono-culturelle s'est avérée compatible avec les quatre dates au radiocarbone obtenues sur charbons de bois et situant l'occupation entre 4230 et 3960 avant notre ère. Une prescription de fouille s'en est suivie, projetée sur une emprise d'environ 11 000 m².



RUITZ Zone industrielle, secteur des Hallots

Plan phasé des vestiges, topographie :

F. Audouit, DAO : E. Martial (Inrap).



RUITZ Zone industrielle, secteur des Hallots

Grande lame retouchée en silex de Spiennes (Hainaut, Belgique), photo : D. Bardel et E. Martial (Inrap).

L'objectif était de caractériser et d'étudier l'occupation néolithique, contribuant à documenter le groupe de Spiere auquel le site semble se rattacher. Cette opération de fouille, effectuée par l'Inrap, s'est déroulée entre mi-mai et mi-juillet 2014.

Les premières données ont été complétées par la découverte de plusieurs autres fosses et structures de combustion. Quelques vestiges très partiels d'un bâtiment (trous de poteaux et tranchée de fondation) ont également été mis au jour. Une équipe pluridisciplinaire (archéologique, paléo-environnementale, pédologique) est attachée à l'étude (en cours) de ce site. Les mobiliers céramique, lithique et macro-lithique feront l'objet d'une analyse technotypologique et économique. Des études anthracologiques permettront de caractériser la nature des bois de feu utilisés et les modalités d'exploitation des ressources ligneuses disponibles. À partir des restes paléo-botaniques carbonisés recueillis dans le comblement de plusieurs fosses et foyers, les analyses carpologiques détermineront les espèces

végétales, cultivées et sauvages, exploitées sur le site. Les analyses pédologiques et chimiques apporteront des éléments d'interprétation concernant, en particulier, la nature et la fonction des structures de combustion. Ainsi, l'objectif est de définir le rôle et la place du site de Ruitz dans le contexte du Néolithique moyen II régional documenté, d'une part, par les enceintes de Sailly-Labourse, Carvin, Lauwin-Planque et Mont-Saint-Eloi et d'autre part, par les sites ouverts de Liévin, Courrières, Corbehem et Avion, tous situés dans un rayon de 25 km. L'étude de ce site apportera de nouveaux éléments sur l'identité culturelle du groupe de Spiere et sur l'extension géographique de cette entité régionale, située dans la zone d'interaction entre le Michelsberg et le Chasséen septentrional, fortement ancrée dans le sud-ouest du bassin de l'Escaut entre la fin du v^e et le début du iv^e millénaire avant notre ère.

Emmanuelle MARTIAL

NÉGATIF

SAILLY-SUR-LA-LYS

Rue de la Lys

157464

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Sailly sur la Lys, municipalité située à 26 km à l'ouest de Lille et 20 km au nord-est de Béthune. Notre intervention se localise dans la partie nord-est de la municipalité, sur une surface de 13 900 m². Elle est bordée au sud par la rue de la Lys et au nord par la Lys canalisée. Dix tranchées d'axe nord-ouest/sud-est ont été réalisées, représentant 10 % de la surface totale. La lecture de la carte géologique du BRGM montre que le terrain est concerné par la présence de limons de plateau (LP) et d'alluvions récentes (Fz). Localement, le terrain est marqué par une légère déclivité de 3 m dans le sens sud-est/nord-ouest et par l'apport de limons argileux gris à bleu sur plus de 3,60 m de profondeur.

Cette opération de diagnostic s'est révélée globalement négative. Les vestiges mis au jour se caractérisent par un ensemble de fosses et fossés soit non datés, soit attribuables à la période moderne

ou contemporaine. L'extrémité nord de l'emprise est occupée par un plan partiel de bâtiment se rattachant à une ferme quadrangulaire repérée sur le cadastre napoléonien de 1857. Un sondage réalisé à la pelle mécanique au sein de cet édifice, a permis de mettre en évidence la présence d'une succession de remblais massifs renfermant de la céramique très hétérogène s'échelonnant du xv^e au xix^e siècle, pouvant indiquer l'existence d'un bâtiment plus ancien mais totalement remanié par les aménagements de la période moderne et contemporaine. De la même manière, un tronçon de fossé d'axe ouest/est et une mare localisée dans la partie nord de l'emprise, ont livré un bord de tèle et quelques panses en terre cuite grise, attribuables au xv^e et xvi^e siècle. Ces quelques indices pourraient également tendre vers l'existence d'une occupation médiévale, que les aménagements de la période moderne et les dommages liés à la guerre auraient fortement perturbé.

Alexy DUVAUT

NÉGATIF

SAINT-FOLQUIN

Rue de Clairmarais

157454

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Saint Folquin, commune située à 5 km au sud de Gravelines et à environ 4 km à l'est du littoral. Notre intervention se localise au nord-ouest de

la commune sur les parcelles AB 221 et 242, sur la rive ouest du cours actuel de l'Aa canalisée. Elle est bordée au sud par la rue de Clairmarais et à l'ouest par la route RD 218. Sept tranchées d'axe nord/sud ont été réalisées, représentant 10 % de la surface totale, soit 21 316 m². La zone concernée par notre interven-

tion se situe dans la partie occidentale de la Plaine Maritime Flamande. Le diagnostic de St-Folquin, rue de Clairmarais s'est révélé négatif. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Seuls quelques anciens réseaux d'orientation nord-est/sud-ouest et nord-sud ont été révélés dans la partie est du site, ainsi qu'un ancien réseau d'axe nord-sud dans la partie médiane de la zone concernée par notre intervention. Leur comblement est constitué d'un niveau sableux brun gris, avec inclusions de béton, briques et métal. De manière plus large, cette intervention permet d'enrichir notre connaissance sur l'occupation du sol aux abords de la ville de Gravelines. Si les nombreuses opérations d'archéologie préventive réalisées sur le Parc de l'Aa (POISBLAUD, 2007 ; ELLEBOODE, 2008, 2009 ; DELAUNEY, 2010 ; DEMARLY, 2013), avaient permis de mettre au jour une forte

densité de vestiges archéologiques s'échelonnant du IX^e au XV^e siècle, l'environnement immédiat de Gravelines, dans sa partie ouest (DUVAUT, 2014) et sud (Gravelines, ZAC du Guindal, ELLEBOODE, 2008) semble peu densément occupé. De la même manière, un premier diagnostic réalisé en novembre 2013 au nord-est du centre du village, à 1,2 km au sud de notre emprise (DUVAUT, 2013), avait permis de révéler une occupation diachronique de la période antique (I^{er} / IV^e siècle apr. J.-C.) et de l'époque carolingienne (IX^e / X^e siècle). Ainsi, cette opération met en exergue l'absence de vestiges archéologiques dans ce secteur géographique de la commune de Saint-Folquin. Cette réflexion pourra s'enrichir à l'avenir, au gré des aménagements futurs.

Alexy DUVAUT

MOYEN-ÂGE

SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM

Barrage Legrand

156924

MODERNE

Dans le cadre de la construction de bassins de crues dans la vallée de l'Aa, projet SmageAa, un diagnostic archéologique a été réalisé à Saint-Martin d'Hardinghem par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais sous la direction d'Armelle MASSE. L'intervention a permis, grâce à la découverte de mobilier archéologique, hors structure, de comprendre un peu mieux l'évolution de la vallée de l'Aa. Les formations sédimentaires apparaissent relativement récentes. Un chemin clayonné dans les niveaux supérieurs de tourbe atteste d'un usage des zones marécageuses de l'Aa probablement aux XVI^e – XVII^e siècles. Mais c'est la découverte dans la partie nord du diagnostic d'éléments bâtis en bon état qui constitue l'apport majeur de l'opération. Deux bâtiments sont identifiables avec éventuellement la présence d'un mur de clôture. À l'ouest, un bâtiment, d'une longueur d'au moins 27 m et d'une largeur de plus de 15 m, est bordé le long de sa façade sud d'une éventuelle galerie. Dans la partie orientale, un bâtiment de plus de 34 m de long et d'une largeur observable de 4 m est composé de pièces à usage domestique (cellules ?) ou agricole (écuries, étables ?).

Ces deux bâtiments sont orientés le long du chemin actuel qui arrive depuis la route départementale menant à Merck-Saint-Liévin (D 191) qui descend

jusqu'à un pont piéton qui traverse l'Aa. Ce chemin est connu sous le nom de « Chemin des Evêques ». La configuration des lieux laisse supposer que le chemin était déjà en place au moment de la construction des bâtiments.

L'ensemble des structures dégagées témoigne d'un bâti très soigné et bien conservé : base en rognons de silex épannelés et élévation en blocs de craie équarris. La stratification des vestiges atteint parfois plus que le mètre, couche de démolition comprise. Le mobilier céramique qui provient essentiellement de la phase d'abandon date de la fin du Moyen-Âge, en particulier de la seconde moitié du XV^e siècle. L'emprise du site est estimée à au moins 3 000 m². L'hypothèse est avancée que les vestiges découverts soient associés au centre domanial du bas Moyen-Âge mentionné dans la documentation ancienne écrite et iconographique qui relève du chapitre de Thérouanne puis de Saint-Bertin (Saint-Omer). Une étude plus poussée dans les sources anciennes est susceptible de livrer des informations supplémentaires. Le contexte environnemental des vestiges, leur nature et leur identification donnent à cette découverte un caractère quasiment inédit pour la région et qui mérite toute l'attention de la communauté civile et scientifique.

Armelle MASSE

NÉGATIF

SAINT-OMER

Rue de Normandie

157093

À la suite du dépôt de permis d'aménager émis par la société SOPAL sur la commune de Saint-Omer-Capelle, le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a prescrit un diagnostic archéolo-

gique sur les 14 916 m² de l'aménagement. Le futur lotissement prend place au sud-est de la commune rue de Normandie. Les parcelles concernées par le projet sont référencées au cadastre section AI 229p et 236.

Ce diagnostic s'est déroulé en 3 jours ouvrés du 1^{er} au 3 avril 2014.

Au terme de l'opération de diagnostic, 8 tranchées et 12 extensions ont été réalisées sur l'emprise, totalisant une surface ouverte de 1726,07m² soit un taux d'ouverture de 12% de la surface. Les tranchées ont révélé vingt-neuf faits archéologiques : 28 tronçons de fossés et une fosse circulaire.

Aucune structure n'a révélé du mobilier céramique nous permettant de les dater. Cette opération n'apporte que peu d'éléments sur ce terroir. En effet, les vestiges rencontrés correspondent vraisemblablement à l'aménagement du parcellaire agricole constituant ainsi des parcelles quadrangulaires.

Emmanuel ELLEBOODE

MODERNE

CONTEMPORAIN

SAMER Rue Charles de Gaulle

157462

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée en août 2014 sur la commune de Samer à l'emplacement d'un projet immobilier porté par la société Vilogia-Logis 62. La surface totale de ces aménagements couvre 1894m² mais seulement 1419m² étaient accessibles lors de l'intervention. 3 tranchées et 2 extensions ont été réalisées ouvrant environ 11,30% de sa surface. Le contexte archéologique et historique est riche pour les époques protohistoriques, gallo-romaines, médiévales et modernes dans cette commune. Cette intervention a permis de mettre en évidence des traces d'occupation humaine d'époque moderne voire contemporaine (XVIII^e siècle jusqu'au XX^e siècle). Elle se caractérise par la présence des vestiges d'un long bâtiment axé nord-sud dans la partie ouest du diagnostic. Des murs et des fondations, voire des tranchées de récupération de maçonneries ont été mis en évidence lors de l'intervention. Ce bâtiment apparaît clairement sur le cadastre de 1813 mais il pourrait avoir une fondation plus ancienne. Au contact de certaines maçonneries, des lambeaux de sols en place ont été découverts. Une canalisation a également été mise au jour à 3,50 m à l'est de ce bâtiment et il est

fort probable que ces aménagements aient fonctionné ensemble à un certain moment. Dans le reste des tranchées, des creusements quadrangulaires de grande dimension prennent place. Leur fonction reste difficile à appréhender mais certaines hypothèses peuvent être avancées. Ces creusements ont pu permettre l'extraction du sous-sol argileux, fournissant ainsi la matière première à la production de poterie ou de TCA sur la commune comme l'attestent les découvertes de fours à briques du XVIII^e et XX^e siècle réalisées par B. LERICHE en 2011. Par ailleurs, ces structures excavées pourraient avoir servi de vide sanitaire sous une construction en bois utilisée comme lieu de stockage de tèles, céramiques utilisées dans l'activité artisanale laitière. Cette hypothèse d'implantation de constructions en bois appelées « telières » pourrait être corroborée par la quantité importante de matériel céramique livré dans les comblements de ces structures. L'étude céramique a mis en évidence le caractère très homogène du lot de matériel récolté avec une répétition importante des formes.

Samuel DESOUTTER

MOYEN-ÂGE

SANGATTE Plaine de loisirs

157264

L'emprise couvre 26 ha sur un total de 35 ha, propriété d'Eurotunnel, sur laquelle sera aménagée la partie lotissement du futur golf de Sangatte qui atteindra à terme plus de 130 ha. Cette première opération menée à l'automne 2014 porte sur des terrains qui avaient été l'objet de sondages sommaires réalisés en 1986 préalablement au chantier du lien fixe Transmanche (DE KLIJN, 1986). Les parcelles avaient livré plusieurs occupations du Néolithique au haut Moyen-Âge, faisant de ce secteur une zone archéologique sensible. À l'époque, les services de l'État avaient eu la garantie que les aménagements de chantier ne perturberaient pas les vestiges et aucune investigation complémentaire ne fut réalisée.



SANGATTE *Plaine de loisirs*

Vue générale vers l'est des lambeaux de fondations conservés au nord de l'emprise. Cap Calaisis.



SANGATTE *Plaine de loisirs*

Coupe stratigraphique illustrant les différents niveaux de remblais liés aux travaux du lien fixe Transmanche, jusqu'aux affleurements de la craie. Cap Calaisis

Notre intervention laissait présager des découvertes, or il s'est avéré que les terrains ont été profondément remaniés. Et, bien que remis en état en surface, nous avons pu constater qu'ils portaient les

stigmates profonds des travaux (cliché 1).

Cette opération était pourtant une opportunité d'étoffer les connaissances sur l'histoire de Sangatte et les origines du village qui restent encore aujourd'hui très imprécises. En effet, seuls des références historiques et des apports de l'archéologie, souvent lacunaires, viennent étayer l'histoire de cette commune. Les recherches restent toutefois prometteuses et permettent d'envisager autant de problématiques qu'il y a d'indices d'occupations humaines anciennes connus. Pour exemple, il serait intéressant d'étudier la voie romaine la Leulène dont les origines restent floues et qui, pour quelques auteurs anciens, serait héritée d'une voie de circulation gauloise. Sa reprise à l'époque romaine suggère que Sangatte pouvait être un débouché sur le littoral, en contrebas du cap Banc-Nez, et occupé depuis le Néolithique. Cette voie, bordant l'emprise de ce diagnostic et encore en usage, est un point important des implantations médiévales sur la commune, marquée par la reconnaissance en tant que seigneurie. Le développement de ce village côtier sera accompagné d'une structuration de l'espace et la construction d'un château. C'est à cette période que l'on peut rattacher une petite zone à l'extrémité nord de l'emprise, aux abords du village actuel, qui a livré des lambeaux de fondations en blocs calcaires comparables à certaines identifiées pour le Moyen-Âge sur la commune voisine de Fréthun. Bien que l'opération de diagnostic n'ait pas permis d'apporter les compléments attendus sur la connaissance de la commune, les investigations à venir permettront sans nul doute de lever un peu plus le voile sur une histoire riche et encore trop peu connue de ce secteur du Calaisis.

Karl BOUCHE

NÉGATIF

SORRUS Le Mont Hulin

157124

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap a procédé à un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement, à Sorrus, située sur le littoral, à 3,5 km à l'ouest de Montreuil-sur-Mer et sur un plateau se trouvant au sud de la vallée de la Canche. Notre intervention concerne les parcelles AB 23-34-38-72 (15 693 m²), bordées par la Grand-Rue et la rue du Mont Hulin au nord-est de la ville. Un total de onze tranchées d'axe nord-ouest /sud-est ont été réalisées, représentant 9,2% de la surface totale. D'un point de vue géologique, la zone concernée est marquée par des Argiles de Saint-Aubin et des Sables de Saint-Josse. Cette opération de diagnostic s'est révélée globalement négative. Au total, onze vestiges ont été mis au jour, dont trois fosses contemporaines et deux drains au nord de l'emprise. Seul, un plan partiel de

bâtiment sur cinq poteaux, associé à une fosse a été révélé dans la partie sud-est de l'intervention (TR5). Malgré la réalisation d'une grande fenêtre de part et d'autre de la tranchée TR5, la rareté des vestiges mis au jour, ne permet pas de caractériser ce plan de bâtiment. D'autre part, on remarquera ici l'absence de mobilier archéologique, ne permettant pas de proposer une datation à cet ensemble. De manière plus large, cette intervention s'inscrit dans la suite des nombreuses opérations d'archéologie préventive déjà réalisées sur la commune de Sorrus depuis les années 70 (BILLAUDAZ, 1973 ; DESFOSSÉS, 1999 ; ROUTIER, 2008) et permet ainsi d'affiner notre connaissance de l'occupation du sol de ce secteur géographique.

Alexy DUVAUT

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a réalisé un diagnostic archéologique sur la commune de Théroouanne, au collège François Mitterrand, rue du Marais. Le collège prévoit la restructuration de l'établissement avec extension de la demi-pension, de l'externat et de la salle de sport. L'opération s'est déroulée le 30 juillet

2014. Sur les 1 609 m² concernés par la prescription, seuls 519 m² se sont avérés accessibles et ont été diagnostiqués au moyen de quatre sondages, correspondant à 7,51% de la surface totale. Le diagnostic s'est révélé négatif.

Vincent MERKENBREACK

Localisée à une quinzaine de kilomètres de Saint-Omer, la ville de Théroouanne a un passé particulièrement riche. Elle fut chef-lieu de la cité des Morins et s'étendait à la fin du III^e siècle apr. J.-C., sur presque 140 ha. Le statut et l'importance de la ville au Moyen-Âge sont révélés par la mention de l'existence d'un groupe épiscopal à partir du VII^e siècle apr. J.-C. et d'une cathédrale édifiée dès l'époque carolingienne, pour laquelle les fouilles d'Honoré BERNARD avaient montré l'extraordinaire intérêt. Elle contrôle une partie de l'accès au littoral et souffre de nombreux assauts notamment durant la Guerre de Cent ans. Au début du XVI^e siècle, elle constitue une enclave royale française en territoire impérial des Pays-Bas. Assiégée sans succès en 1513 et 1537, elle finit par se rendre à Charles Quint, après deux mois de siège en 1553. La ville est alors intégralement rasée et toute reconstruction y est interdite. Depuis, le site de la « Vieille Ville » a été rendu à l'agriculture. La ville de Théroouanne constitue ainsi un gisement exceptionnel pour la connaissance de l'histoire urbaine antique et médiévale.

À l'initiative du Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, un projet collectif de recherche a été lancé. Dès l'origine, il a rassemblé une équipe pluridisciplinaire de chercheurs (archéologues, historiens, historiens de l'art) dont l'objectif était d'aboutir à une meilleure connaissance de la cité des Morins en mutualisant leurs savoirs. En outre, des prospections archéologiques utilisant les techniques les plus modernes (microtopographie, résistivité électrique, magnétique, ...) ont été menées. Parallèlement aux premières prospections, l'équipe s'est concentrée dans un premier temps sur le recensement de toutes les publications sur Théroouanne et sur l'étude de la centaine de rapports de fouilles produits depuis un siècle.

En parallèle, le SRA a confié au Centre départemen-

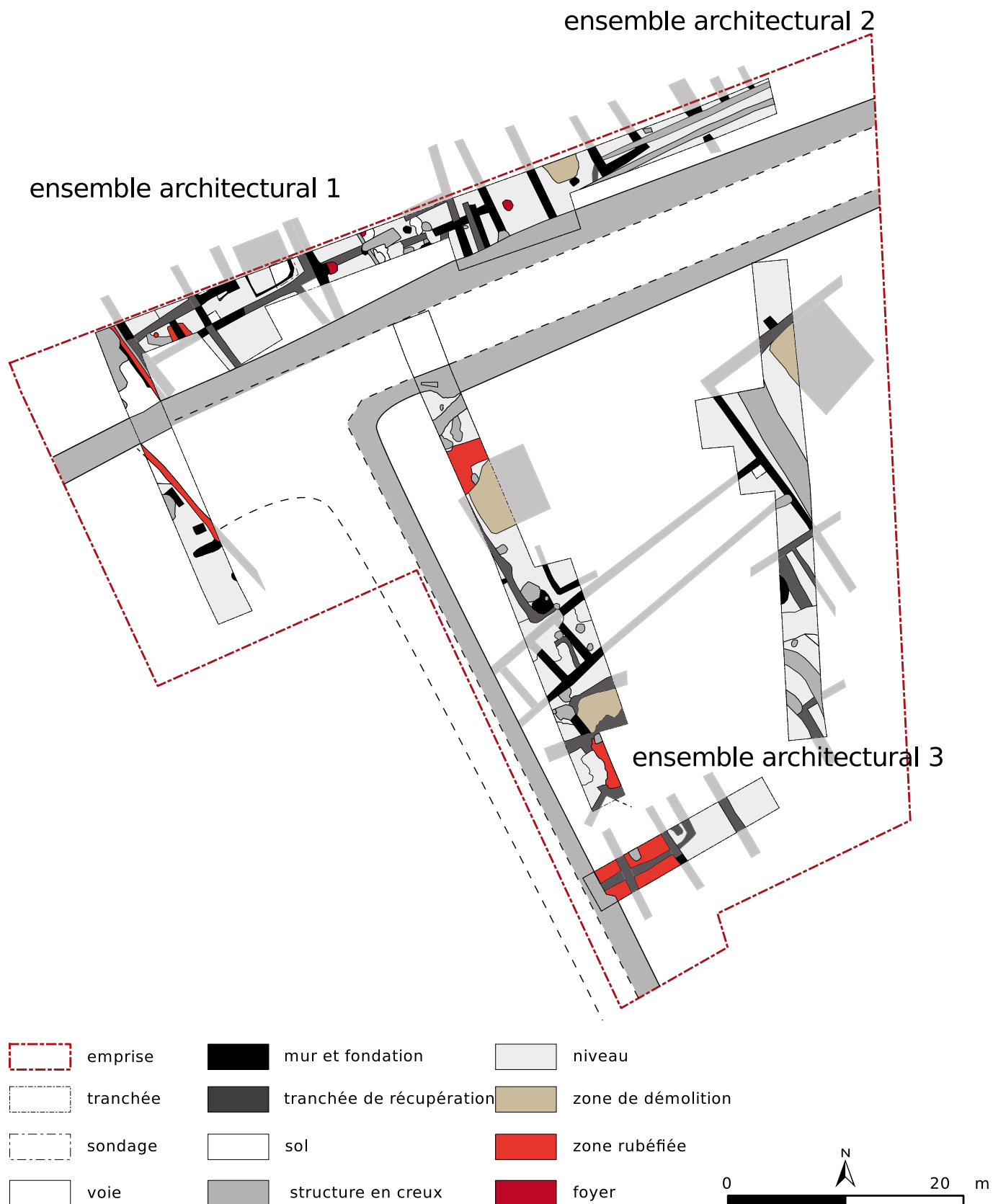
tal d'Archéologie la réalisation d'un inventaire de l'ensemble du mobilier archéologique provenant du site. Les prospections micro-topographiques et géophysiques ont donné d'excellents résultats qui confirment la faisabilité de l'étude urbaine de la ville dans le cadre d'un projet collectif de recherche interdisciplinaire. L'enquête sur les données archéologiques montre quant à elle, l'importance du travail restant à accomplir pour permettre l'étude des données structurales des bâtis et des mobiliers issus des 111 opérations qui se sont succédé entre 1971 et 2014, sans compter les fouilles plus anciennes remontant à la fin du XIX^e siècle notamment sous la conduite de Camille ENLART.

L'année 2014 a permis aussi d'approcher une grande partie des chercheurs susceptibles de conduire ou de participer aux différentes études qu'il est important de mettre en œuvre dans le cadre de ce PCR pour aboutir à une première synthèse archéologique. Il est apparu ainsi clairement que pour les trois prochaines années de l'exercice, le champ chronologique devait être restreint pour concentrer l'attention sur les 35 opérations qui concernent l'époque médiévale (VII^e – mi XVI^e siècle) et l'examen des sources écrites correspondantes. Les techniques de prospections seront étendues à l'ensemble du périmètre de la ville médiévale pour rester en cohérence et en adéquation avec cette première phase. Les données plus anciennes seront observées dans un second temps avec des compétences renforcées sur ces périodes. L'équipe désormais réunie, interdisciplinaire et internationale, comporte une vingtaine de chercheurs qui travailleront sur les axes de recherches urbains définis de 2015 à 2017.

François BLARY

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction

d'un atelier de stockage à Théroouanne, route de Clarques, au lieu-dit les Bachinets, sur les parcelles AB 228p, 48p et 52.



THÉROUANNE Route de Clarques

Plan général des vestiges, C. Costeux - CDA CG62.



THÉROUANNE *Route de Clarques*

Sondage à l'intérieur d'une pièce de l'ensemble architectural 1 au nord de la voie attestant 5 phases successives de niveaux de sol, remblais et fondations, cliché C. Costeux, CDA-CG62.

Le projet porte sur une emprise de 2800 m². L'opération s'est déroulée du 24 juillet au 4 août 2014. Au total et en accord avec le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais 5 tranchées ont été réalisées représentant 20,5% de la surface prescrite. Le diagnostic permet de conclure à une occupation très dense de la parcelle durant la période gallo-romaine, et plus précisément, durant tout le Haut-Empire, de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. à l'extrême fin du II^e siècle apr. J.-C. Les vestiges, organisés de part et d'autre d'une voie orientée nord-est / sud-ouest, sont caractéristiques d'un milieu urbanisé. Les maçonneries, niveaux et structures diverses sont répartis sur toute l'emprise du diagnostic et sont recoupés par des tranchées de récupération antiques et par des structures, fosses ou fossés, probablement de la période romaine. Les vestiges mis au jour apparaissent entre 39,20 m NGF pour la partie nord et 38 m NGF pour la partie sud (en bordure de la RD 190), c'est-à-dire entre -0,30 m et -0,75 m sous le niveau de sol actuel. La topographie actuelle diffère en partie de la topographie antique. Située au bas du versant du Mont Saint-Martin, la parcelle diagnostiquée a été remblayée probablement au Bas-Empire ou durant le Moyen Âge ce qui explique que le terrain accuse une différence de plus d'un mètre d'avec la RD 190.

La stratigraphie observée dans les différents sondages est importante. Appréhendée sur plus de 1,20 m dans les sondages manuels, sans que le sol naturel ait été atteint, elle dépasse les 1,50 m dans le sondage mécanique réalisé à travers la voirie antique et, là aussi, le substrat naturel ne fut pas atteint. Les différentes constructions, niveaux d'occupation et de destruction témoignent généralement d'au moins 6 à 7 phases.

Trois grands ensembles architecturaux ont été distingués. Ils sont séparés les uns des autres par des axes de circulation. Les vestiges découverts correspondent vraisemblablement à des habitations et probablement à une grande *domus* pour l'ensemble architectural 3. La présence d'au moins un hypocauste domestique ainsi que la nature du mobilier céramique

accrédite cette hypothèse. En effet, les formes céramiques renvoient au vaisselier domestique avec 18% de céramique de présentation, 28% de stockage et 52% de céramique culinaire. Ce répertoire céramique est comparable aux données récoltées sur la parcelle limitrophe au lieu-dit les Bachinets ainsi que sur le site du Hameau de Nielles. Plusieurs phases de construction semblent se succéder au sein de ces ensembles architecturaux comme l'attestent les différents niveaux de sol et de destruction repérés en stratigraphie à l'intérieur des bâtiments ainsi que la présence de fondations antérieures à l'état mis au jour en plan sous le niveau de décapage. Toutes ces phases, d'occupation et de destruction, s'échelonnent durant tout le Haut-Empire.



THÉROUANNE *Route de Clarques*

Vue générale de l'ensemble architectural 3, au sud de la voie, probablement une grande domus, cliché V. Merkenbreack, CDA-CG62.

Plusieurs niveaux de destruction, dont certains d'incendie, interviennent vers la fin du II^e siècle apr. J.-C. ou au tout début du III^e siècle apr. J.-C. et semblent sceller le destin de ce secteur de la ville de ThéroUANNE. Aucun mobilier céramique postérieur n'a en effet été mis au jour. Ce phénomène de destruction suivi d'un abandon a déjà été observé sur la parcelle adjacente (AB 46). Quelques structures (fosses et fossés) sont installées lors d'une phase postérieure dont la datation est à ce jour impossible faute de preuves chronologiques. La voie romaine,

déjà observée en 2004, offre la possibilité d'aborder la question du quadrillage urbain de *Tervanna*. L'existence de deux axes jointifs et perpendiculaires (parcelles au lieu-dit les Bachinets et parcelle Demey) apporte un élément non négligeable à la connaissance de la topographie antique du chef-lieu de la cité des Morins et à son évolution.



THÉROUANNE *Route de Clarques*

Sondage à l'intérieur d'une pièce de l'ensemble architectural 3 attestant l'existence d'au moins 4 phases successives de construction et démantèlement, cliché V. Merkenbreack, CDA-CG62.

On observe en effet des orientations différentes entre l'ensemble architectural 3 et les axes viaires a contrario des ensembles architecturaux 1 et 2, phénomène déjà observé dans d'autres secteurs de la ville. Dès lors, l'existence d'un réel quadrillage orthonormé et immuable de la ville ne s'applique

plus. L'organisation de la trame viaire de la ville est donc contrainte par la topographie naturelle. L'autre question concernant cette voie concerne sa relation avec l'axe Théroouanne – Cassel. Le tracé de celui-ci à l'entrée de l'agglomération antique est à ce jour inconnu mais sa proximité avec la voirie découverte aux Bachinets pose question. La puissance stratigraphique de la voie observée lors du présent diagnostic (supérieure à 1,50 m) et la largeur primitive de celle-ci (supérieure à 5 m) témoignent d'une pérennité de celle-ci dans le temps. L'installation de cette voie semble intervenir vers le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. peut-être avant, son abandon définitif en revanche n'est pas caractérisé.

L'opération archéologique menée route de Clarques s'inscrit ici dans une démarche globale concernant la connaissance du chef-lieu de la *Civitas Morinorum*. L'opportunité d'intervenir sur une parcelle aussi vaste en milieu urbain antique préservé reste très rare et en particulier en ce qui concerne Théroouanne. La découverte de plusieurs structures d'habitat et peut-être même d'une grande *domus* en périphérie immédiate de l'agglomération antique complète indéniablement notre connaissance sur l'habitat de *Tervanna*, tant sur les formes de celui-ci que sur son implantation et sa relation avec son environnement. La présence de deux axes viaires apporte là aussi un éclairage nouveau sur la topographie de la ville antique de Théroouanne.

Vincent MERKENBREACK

NÉGATIF

TORTEQUESNE Rue de Sailly

157054

Le projet de lotissement immobilier sur un ensemble de parcelles de 11 314 m² sises à Tortequesnes entre les rues de Sailly et du Bout d'Épinoy à peu de distance du centre villageois, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique dont la conduite a

été confiée à l'Inrap. Aucun indice d'aménagement ou d'occupation ancienne n'a été observé dans les cinq tranchées réalisées.

Ludovic NOTTE

NÉGATIF

VALHUON Rue de Pernes

157090

Le projet de création d'une unité de méthanisation par la SAS Metha Ternois, sur la commune de Valhuon a donné lieu à une opération de diagnostic conduite par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. L'intervention s'est déroulée du 17 au 18

mars 2014 sur une emprise de 16 500 m². Au total 6 tranchées ont été réalisées et n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Lætitia DALMAU

VERTON

Dessous le Champ Gretz

Le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet de construction d'un giratoire sur la RD 303, au niveau de la commune de Verton. Le projet, dont l'emprise s'étend sur 18 983 m², est localisé au niveau de la RD 303 reliant Verton et la clinique située au lieu-dit « Dessous le Champ Gretz ». L'emprise de diagnostic est cernée par la RD 303, le chemin de la Laiterie et le chemin du Petit Bois. Près de la moitié de

l'emprise se situait au niveau d'une ancienne carrière d'extraction d'argile sableuse, exploitée avant 1955 et remblayée après la Seconde Guerre Mondiale. L'opération s'est déroulée le 17 février 2014. Treize tranchées ont été réalisées ainsi qu'un sondage, correspondant à 8,5% de la surface prescrite. Le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

Vincent MERKENBREACK

WIERRE-EFFROY

Plaine des Coutures

La commune de Wierre-Effroy projette l'aménagement d'un terrain de 25 000 m² rue de Belle au lieu-dit « Plaine des Coutures ». Cet aménagement prévoit la création d'un lotissement de 29 parcelles. Le service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a attribué l'opération de diagnostic au Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. Une occupation antique datée des II^e et III^e siècles de notre ère a ainsi été mise au jour. Les fondations d'un bâtiment de 8,5 m sur 5,8 m en sont le témoin le plus évident. Des nombreuses scories et une structure de combustion à l'intérieur du bâtiment suggèrent une activité métallurgique. Une extension de ce dernier vers l'ouest est attestée par la présence de fondations qui apparaissent moins larges et moins soignées. La présence d'autres fondations à quelques mètres au nord-ouest suggère un ensemble bâti plus conséquent. À 70 m au nord du bâtiment trois fosses ont livré du mobilier céramique également daté des II^e et III^e siècles de notre ère. La chrono-

logie restant assez large, il est difficile de dire si les fosses et le bâtiment sont contemporains. Un niveau brun-noir contenant également du mobilier gallo-romain est présent sur le site. Il le traverse d'est en ouest dans le sens de la pente. Il pourrait s'agir d'une zone légèrement déprimée ayant conservé les niveaux d'occupation antique. Enfin, dans la partie ouest du site, en limite d'emprise du diagnostic, des fondations légères et irrégulières ont été mises au jour. Il pourrait s'agir des fondations d'un muret. Un niveau gris brun contenant du mobilier gallo-romain (essentiellement de la tuile) vient prendre appui sur ces fondations. Bien qu'assez distantes les unes des autres, ces différentes structures ont livré un mobilier céramique plutôt homogène. On peut supposer être ici en présence d'un seul site dont la nature exacte reste à préciser.

Jérôme MANIEZ

WINGLES

Le Tonkin

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a réalisé un diagnostic archéologique sur la commune de Wingles, Petit chemin de Lens, au lieu-dit « Le Tonkin ». Cette opération s'est déroulée sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement à usage d'habitation, le 27 mars 2014. Sur les 16 756 m² concernés

par la prescription, seuls 15 988 m² se sont avérés accessibles et ont été diagnostiqués au moyen de sept tranchées, correspondant à 13 % de la surface totale. Les vestiges découverts sont à rattacher à la Première Guerre mondiale.

Vincent MERKENBREACK
Orianne DEWITTE

WISQUES
Rue de l'École

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais a réalisé un diagnostic archéologique sur la commune de Wisques, rue de l'école. Cette opération s'est déroulée sur l'emprise d'un projet de construction de lotissement porté par la

société Terr'Immo, le 10 juin 2014. Trois tranchées ont été réalisées, correspondant à 10,92 % de la surface prescrite (à savoir 6 588 m²). Le diagnostic n'a révélé que quelques fosses modernes ou contemporaines.

Vincent MERKENBREACK

WIZERNES
Le Grand Chemin

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités et d'habitat par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer sur la commune de Wizernes a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique conduite par le Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais. L'intervention s'est déroulée du 17 au 18

novembre 2014 sur une emprise de 13 805 m². Au total trois tranchées linéaires et trois extensions ont été réalisées. Hormis trois fossés non datés, le site n'a révélé aucun vestige archéologique.

Lætitia DALMAU

Nord – Pas-de-Calais PAS-DE-CALAIS, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées et réalisées

2 0 1 4

Commune et lieu-dit	N° d'arrêté	N° opération	Responsable et organisme	Nature	Époque
Fleuve Canche , Prospections subaquatiques	1406	157079	Éric RIETH (DRASM)	PS	
PCR Quentovic , Un port du haut Moyen-Âge entre Ponthieu et Boulonnais et prospection géophysiques préliminaire à Visemarest, La Caloterie	1410	157622	Laurent VERSLYPE (UNIVERSITÉ)	PCR	MA
RD 939 , Section Étrun Aubigny-en-Artois	12070	157618	Vincent MERKENBREACK (COLLECTIVITÉ)	OPD	FER GAL
Rang-du-Fliers/Verthon , Le champ de Gretz	13174	157263	Audrey DELALANDE (PRIVÉ)	FPREV	BRO FER

Nord – Pas-de-Calais Pas-de-Calais, intercommunal

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux de recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

FLEUVE CANCHE Prospections subaquatiques

157079

Au cours de la fouille programmée subaquatique 2005-2010 (É. RIETH, dir., *L'épave du xv^e siècle et du site fluvial de Beutin Canche (Pas-de-Calais). Archéologie navale d'un caboteur fluvio-maritime et d'un territoire fluvial*, Hors Série n° 20, Revue du Nord, Lille, 2014, 235 pages) de l'épave du milieu du xv^e siècle EP1-Canche, Beutin, (Pas-de-Calais), un archéologue bénévole communiqua des copies de documents relatifs aux plongées effectuées en 1991 par des plongeurs de la région dans la Canche. Parmi les documents se trouvait une photocopie d'un extrait de la carte IGN au 1/25000^e du secteur du fleuve compris entre l'amont d'Étaples-sur-Mer et l'aval de Montreuil sur laquelle étaient mentionnées plusieurs épaves dont celle de Beutin.

Au regard du programme de recherche conduit par l'auteur sur les bateleries fluviales et fluvio-maritimes médiévales et modernes de la France du nord, ces épaves présumées représentaient un ensemble documentaire potentiel qu'il importait de vérifier. À cette dimension scientifique s'ajoutait un aspect patrimonial non moins important. Compte tenu du développement de la plongée sportive dans la Canche, et aussi dans d'autres fleuves et rivières de la région Nord-Pas-de-Calais, et des risques de dégradations de vestiges archéologiques que ces plongées étaient susceptibles d'entraîner, il apparaissait important de localiser, identifier, dater et évaluer l'intérêt de ces épaves présumées dans le but de compléter la carte archéologique réalisée dans le cadre du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais. En raison des conditions difficiles de plongée dans la Canche, la prospection visuelle de ces « cibles archéologiques » potentielles a été

écartée au profit d'une prospection extensive au sonar à balayage latéral de l'ensemble du cours de la Canche entre Montreuil et Étaples. Au terme de cette prospection au sonar, effectuée en 2013 avec l'appui logistique et la collaboration scientifique du DRASSM, 8,5 km du cours de la Canche ont pu être prospectés sur une distance parcourue de 12 km, soit des lacunes cumulées de 3,5 km. La surface totale prospectée est de 31,2 hectares dont il faut retrancher une bande aveugle de 4,8 hectares, soit 15,4 % de l'ensemble. À l'issue de la prospection, 26 « cibles » considérées comme potentiellement archéologiques ont été localisées. Il importait de contrôler visuellement chacune des 26 « cibles » suivant un protocole méthodologique désormais classique. À chaque cible est associée une image sonar précisément géo-référencée. Une fois la cible repositionnée en utilisant un GPS, le contrôle est effectué en plongée par une équipe de deux archéologues-plongeurs pour chaque. Les objectifs de cette opération de vérification étaient d'identifier la nature (archéologique ou non) de la « cible », d'effectuer des relevés préliminaires, de faire des photographies en fonction des conditions de visibilité et de réaliser des prélèvements d'échantillons de bois pour des datations au radiocarbone et dendrochronologiques si la nature des échantillons le permet. Cette opération a été conduite avec le soutien logistique et la collaboration scientifique du DRASSM (dans le cadre d'une convention entre le LAMOP (CNRS) et le DRASSM) du 14 au 20 septembre 2014.

De toutes les « cibles » vérifiées en plongée, la seule à présenter un intérêt archéologique évident est celle correspondant au point 12 (coordonnées GPS WGS 84 : lat. 50° 29,595' N/long. 001° 41,314

E), située au niveau de la commune de Brexent-Enocq. Indiquée sur la carte IGN communiquée en 2008 comme correspondant à une épave, elle a été effectivement identifiée dès la première plongée comme une épave dont étaient apparents, sur près de 1,50 m de long et 1 m de large, plusieurs bordages dont il n'a pas été possible de déterminer la nature, à clin ou à franc-bord, et trois parties de membrures. Aucun dégagement des vestiges n'a été effectué. Un prélèvement d'échantillon sur l'extrémité d'un des éléments de membrure en vue d'une datation au radiocarbone a été réalisé. La datation au radiocarbone (Beta-393605 : 250 ± 30 BP), qui demandera à être confirmée, situe chronologiquement l'épave au milieu du XVII^e siècle (CAL AD à 1 sigma 1645-1665). Cette datation moderne ne réduit en rien l'intérêt scientifique de l'épave comme le montre la fouille programmée pluriannuelle de l'épave du début du XVIII^e siècle dans la Somme à Épagnette réalisée sous la direction de l'auteur. Les sources écrites et graphiques contemporaines de l'épave d'Épagnette, par leur type et la nature de leur contenu, ne permettent nullement, en effet, d'étudier l'épave comme objet d'histoire technique selon les

perspectives de l'archéologie nautique. L'approche archéologique se révèle donc fondamentale au même titre qu'elle le fut pour l'étude de l'épave de la première moitié du XV^e siècle de Beutin, dans la Canche.

Dans le cadre de l'opération envisagée en 2015 sur cette nouvelle épave (EP2-Canche) localisée dans la Canche à la hauteur de Brexent-Enocq, il s'agira d'évaluer l'état de conservation des vestiges architecturaux, d'examiner l'existence éventuelle de mobilier archéologique associé à l'épave, de définir la nature de l'architecture (construction sur quille maritime ou fluviale/fluvio-maritime sur sole), de déterminer le type de bordé (à clin ou à franc-bord), de recueillir de nouveaux échantillons de bois pour des analyses dendrochronologiques. Compte tenu de la proximité du port d'Étaples-sur-Mer et des effets très sensibles des courants des marées, il s'agira également d'évaluer les possibilités de réaliser une fouille subaquatique dans un milieu de travail très difficile caractérisé par un fort courant et une très faible visibilité.

Éric RIETH

Un port du haut Moyen-Âge entre Ponthieu et Boulonnais et prospection géophysiques préliminaire à Visemarest, La Caloterie

Un premier PCR centré sur le récolement des données et la mise sur pied d'un dialogue interdisciplinaire a été consacré au site Quentovic, en basse Canche, en 2006 (année probatoire) et de 2008 à 2010. Ce projet fédérateur a été complété par l'organisation de trois réunions scientifiques dont les actes des deux premières ont été publiés en 2010, ceux de la troisième étant sous presse. Plusieurs opérations d'archéologie préventive alternativement dirigées par l'INRAP et Archéopole autour de Visemarest, mais également le long de la rive droite de la Canche à Attin et Beutin, et par la conduite combinée d'un master en archéologie et d'un début de thèse de doctorat (I. LEROY) et d'un postdoctorat en géomorphologie au CRAN de l'UCLouvain (M. MEURISSE). Après avoir marqué une pause de trois ans, une demande d'autorisation de conduite d'une deuxième phase de ce PCR a été introduite. Son année probatoire s'est déroulée en 2014, et le projet est désormais engagé de 2015 à 2017 sous la coordination de Laurent VERSLYPE (Univ. cath. Louvain), avec la participation de Delphine CENSE (Sté coop. Archéopole) et de ses collaborateurs pour ce qui concerne les fouilles conduites en 2009-2010, dont Tarek OUESLATI (archéozoologue, UMR8164 HALMA Lille 3), Jean-Claude ROUTIER, Alexy DUVAUT-SAUNIER et des spécialistes associés pour les fouilles respectivement conduites en 2005-

2007 et en 2014 (INRAP), d'Inès LEROY (Univ. cath. Louvain), de Murielle MEURISSE, de Sophie FRANÇOIS et de Jean-Roc MORREALE (Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais), ainsi que de Dries TYS, de Pieterjan DECKERS et de Clémence MARCHAL (VUBrussel) pour les prospections géomagnétiques.

L'année 2014 a d'une part été mise à profit pour relancer le projet de publications des actes des journées de clôture du premier projet. D'autre part, elle a servi à développer le dialogue entre les responsables des opérations successivement conduites en vue d'en intégrer les résultats généraux dans un projet de publication synthétique. Il s'agira, à l'échéance 2017, de rassembler et de diffuser les interprétations transversales des données collectées lors de chaque opération, tandis que les monographies en préparation par chaque opérateur seront simultanément discutées et accompagnées dans le cadre du PCR. En vue de conforter cette vision générale, une prospection géomagnétique du site a également été entamée en 2014 par la couverture d'une douzaine d'hectares à titre d'essai. Vingt hectares seront prospectés en 2015. L'ensemble du site sera alors cartographié et les résultats pourront bientôt être corrélés avec les structures relevées lors des fouilles et sondages antérieurs. Les travaux de récolement des mobiliers seront poursuivis dans les trois années à venir. Une première approche globale

de la dynamique d'occupation funéraire aux abords et dans l'habitat mérovingien et carolingien a cependant été réalisée en 2014 par Jean-Claude ROUTIER, Delphine CENSE, Inès LEROY et Laurent VERSLYPE lors des XXX^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Douai. Cette contribution sera publiée dans ce cadre, comme le furent plusieurs notices consacrées aux opérations préventives dans l'ouvrage *Le haut Moyen-Âge dans le nord de la France ; Des Francs aux premiers comtes de Flandre*, édité en 2014. Plusieurs communications thématiques développées à partir des conclusions de la première phase du PCR ont été données à l'occasion de plusieurs réunions scientifiques internationales : au colloque *North Sea Area Archaeology and Issues of Identity. A Tribute to Yann Hollevoet*, Europa College, Verversdijk, Brugge : *Wic in and around. New perspectives in the low Canche valley nearby*

Quentovic ; au Second Dorestad Congress. The early medieval Netherlands in an international Framework, Rijksmuseum voor het Oudeheden Leiden : *Quentovic defined, again...New perspectives on the lower Canche valley in its territorial framework ; à Louvain-la-Neuve en mai 2014, au Pôle d'attraction interuniversitaire des services de la politique fédérale belge Belspo, qui cofinance une part significative du projet aux côtés du Ministère de la Culture. Une intervention collective valorisera les résultats des travaux 2014 lors de la session MERC Urban identities in the early-medieval of towns of Europe : architecture, social space and sense of place lors de l'EAA Congress 2015, Glasgow : Living in a wic. Living in the wild. Really ? A new light on the infrastructure, the fabric and the use of space around Quentovic (France).*

Laurent VERSLYPE

ÂGE DU FER, GALLO-ROMAIN

RD 939

157618

CONTEMPORAIN

Section Étrun Aubigny-en-Artois

Sur prescription du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, le Centre départemental d'Archéologie a effectué un diagnostic sur l'emprise d'un projet d'aménagement de la mise à 2x2 voies de la RD 939. Cette tranche de travaux concerne le tronçon de la RD 939 passant par les communes de Étrun, Haute-Avesnes, Capelle-Fermont, Agnières et Aubigny-en-Artois. Les travaux envisagés correspondent à un doublement de l'actuelle RD 939, à la réalisation de deux giratoires (un à Haute-Avesnes, un à Aubigny-en-Artois) et à la construction d'un ouvrage d'art au niveau de la commune de Capelle-Fermont. Le projet, porté par le Conseil général du Pas-de-Calais, aménage environ 35 hectares sur une distance de 7 km. L'opération s'est déroulée du 22 septembre au 15 octobre 2014 ; elle totalise 63 tranchées et 49 fenêtres. La superficie totale d'ouverture est de 40 136 m² pour une superficie totale de 348 840 m², ce qui correspond à 11,5 % de l'emprise du projet.

L'opération a permis d'appréhender toute une portion de territoire et de mettre en évidence plusieurs occupations concernant trois périodes chronologiques différentes à savoir la Protohistoire, et plus spécifiquement La Tène moyenne, la période gallo-romaine et enfin la Première Guerre mondiale.

Des vestiges de la Première Guerre mondiale ont été exhumés tout le long du tracé, particulièrement entre Étrun et Haute-Avesnes, mais aussi au niveau de la commune de Capelle-Fermont. Ils sont caractérisés par des tranchées, des aménagements (voie ferrée, latrines. . .) et des fosses dépotoirs témoins de l'approvisionnement et de la vie quotidienne du soldat du Commonwealth en arrière de la première ligne de front. Les vestiges de la période gallo-romaine sont présents de manière sporadique. Deux occupations,

distantes de 2 km, ont été appréhendées (ainsi qu'une fosse isolée) : l'une sur le territoire de la commune de Haute-Avesnes au lieu-dit le Fond de Haute-Avesnes, l'autre au niveau de la commune d'Agnières au lieu-dit la Justice. La première occupation consiste en un bâtiment sur fondation de craie attribué au Haut-Empire sans plus de précision. Ce dernier, relativement arasé, pourrait correspondre à un élément d'une unité d'habitation. Le second site correspond lui aussi à un habitat ; il est ceint par un réseau fossoyé et se développe en dehors de l'emprise du diagnostic, au nord et au sud de la RD 939. Daté également du Haut-Empire, il est caractérisé par un niveau de sol et un bâtiment excavé.



RD 939 Section Étrun Aubigny-en-Artois

Plaque décorative issue du dépôt de fondation de

La Tène moyenne du bâtiment au lieu-dit les

Tourtelottes, cliché M.-L. de Noblet - CDA - CG62

Les sites les plus importants et les mieux conservés mis au jour correspondent à la période protohistorique. En effet, trois zones ont livré des vestiges

concernant La Tène moyenne. Une quatrième zone a livré des traces d'une occupation datée potentiellement de la Protohistoire ancienne. Elles sont réparties tous les 2 km, systématiquement en bordure haute de vallon, entre l'oppidum d'Étrun à l'est et les vestiges d'un enclos laténien mis au jour dans le cadre d'un diagnostic sous l'usine « Pasquier » à Aubigny-en-Artois. Situés sur un substrat limoneux ou crayeux, les vestiges apparaissent directement sous la terre végétale (entre -0,40 m et -0,50 m) et sont conservés par endroits sur 0,40 m de profondeur voire plus de 2 m pour les structures de stockage. Sur les quatre zones, deux se sont révélées particulièrement positives (Les Tourtelottes - commune de Haute-Avesnes, le Château Fort - commune de Capelle-Fermont), la troisième est difficile à caractériser tant chronologiquement que structurellement (entre le Cabaret Rouge et le Cabaret Blanc - commune d'Aubigny-en-Artois), la dernière quant à elle peut-être la périphérie d'un site d'habitat (les Cinquante - commune d'Étrun).



RD 939 Section Étrun Aubigny-en-Artois

Anneau issu du dépôt de fondation de La Tène moyenne du bâtiment au lieu-dit les

Tourtelottes, cliché M.-L. de Noblet - CDA - CG62

Le site des Tourtelottes, commune de Haute-Avesnes, représente 9 000 m² de l'emprise du futur aménagement, soit une bande de 30 m de large en moyenne sur un peu plus de 300 m de long. Il est localisé à moins de 500 m d'une unité d'habitation en enclos curviligne mis au jour en 2012 lors d'un diagnostic à Hautes-Avesnes au lieu-dit Fond d'Acq (MERKENBREACK 2012). Ces deux occupations de La Tène moyenne (C1/C2) entretiennent assurément des liens étroits. Des similitudes ont en effet été mises en évidence pour certaines structures, à l'instar des fossés d'enclos qui présentent les mêmes caractéristiques morphologiques et une ouverture vers le sud-ouest, mais des différences notables sont également à noter. Le site du Fond d'Acq revêt un caractère domestique « standard » alors que le site des Tourtelottes contient à la fois une zone funéraire (dont l'étendue nous est inconnue), un enclos, un bâtiment dont le plan nous échappe et un second bâtiment qui adopte un plan circulaire ou en abside. La fonction de ce dernier pose question en raison

de son plan d'une part et d'autre part en raison du dépôt de fondation tout à fait particulier mis au jour dans l'un de ses poteaux (parure, barres à douille, céramique, haches polies, perles de verre, applique décorative...). Seule une fouille permettrait de mieux comprendre la fonction de ce bâtiment, la raison du dépôt de fondation, l'organisation de cette occupation et le lien entretenu avec le site du Fond d'Acq - commune de Haute-Avesnes. Ces deux sites, localisés à moins de 500 m l'un de l'autre, peuvent éventuellement appartenir à un même « domaine » où l'habitat, ou les habitats, sont hiérarchisés et organisés à l'instar de ce qui a pu être mis en évidence sur la zone d'Actiparc située 18 km à l'est de la présente opération.



RD 939 Section Étrun Aubigny-en-Artois

Inhumation en silo au lieu-dit le Château

Fort, V. Merkenbreack - CDA - CG62

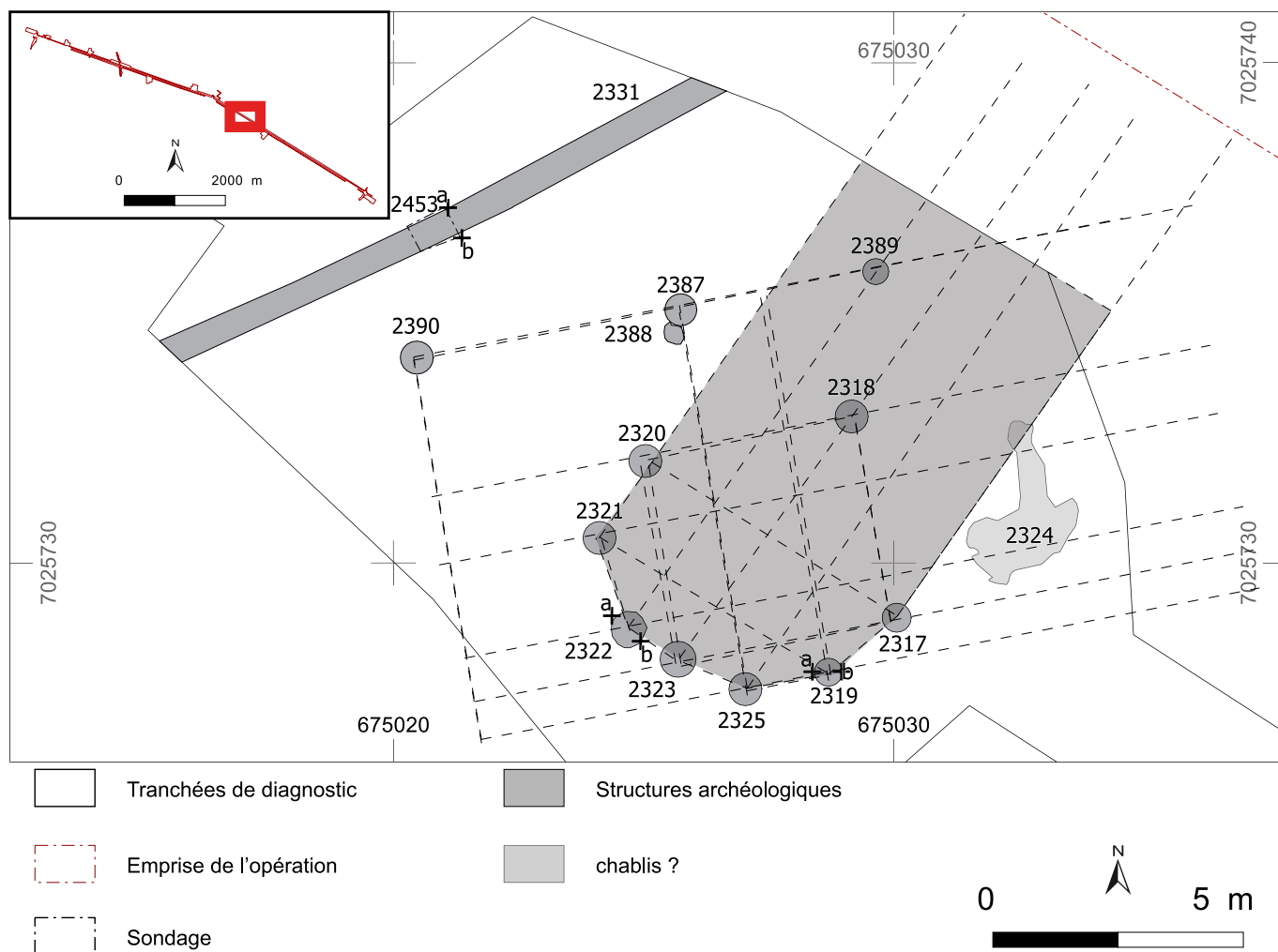
Le site du Château Fort, commune de Capelle-Fermont, représente 9 000 m² de l'emprise du futur aménagement au nord de la RD 939 et une petite zone de 850 m² au sud de celle-ci. Il est localisé en périphérie méridionale immédiate du site de la Croix de Metz repéré par Roger AGACHE en photographie aérienne sur le territoire de la commune de Capelle-Fermont. Il s'agit à n'en pas douter d'un seul et même site, de grande envergure comme le montre la photographie aérienne, site dont nous avons ici la zone périphérique consacrée au stockage des denrées et au monde des morts. Aucun plan de bâtiment n'a ainsi été mis en évidence, mais plusieurs fosses sont réparties sur l'emprise diagnostiquée et deux silos ont été mis au jour. De grand gabarit, ils sont classiques pour la région et identiques à ceux découverts à Actiparc ; ces deux silos ne semblent pas isolés au regard du grand nombre de fosses repérées en prospection aérienne. De plus, leurs comblements révèlent les premières informations sur l'habitat du site de la Croix de Metz - le Château Fort et sur son statut. L'un des silos (7210) a livré une grande quantité

de mobilier céramique daté de La Tène moyenne ainsi que de nombreux résidus de consommation (faune) et des déchets de forge. Le second quant à lui est une sépulture-silo entourée par quatre poteaux. Longtemps considérées comme des sépultures de relégation, mettant ainsi en exclusion les défunts, ces sépultures s'avèrent être plus complexes et révèlent des disparités régionales et intra-régionales dont seule l'augmentation des occurrences permettra une meilleure compréhension de ces pratiques. Avec la jeune défunte mise au jour sur le site de la Croix de Metz - le Château Fort, cela porte à six le nombre d'inhumations en silo pour le Nord-Pas-de-Calais. Une hypothèse d'interprétation peut être avancée ; en effet, l'association du monde des vivants, avec le stockage des denrées alimentaires, l'outillage pour la transformation du grain (le dépôt d'une meule, dans le cas présent), et avec le monde des morts par la conservation des restes du défunt, revêt une expression rituelle et funéraire peut-être propitiatoire pour les récoltes à venir ou expiatoire pour une récolte passée.

Les découvertes datées de La Tène moyenne en territoire atrébate ne sont pas rares et particulièrement dans la vallée supérieure de la Scarpe et entre ses affluents que sont le Crinchon à l'est et le Gy

à l'ouest. Citons notamment les sites des Bonnettes et de la zone industrielle IV à Arras non loin de l'oppidum d'Étrun. Le site de la Croix de Metz - le Château Fort à Capelle-Fermont constitue à ce jour l'occurrence la plus occidentale (avec l'usine Pasquier) et la plus récente concernant La Tène moyenne en territoire atrébate. La fouille de ces deux sites (la Croix de Metz - le Château Fort à Capelle-Fermont ainsi que celui des Tourtelottes sur la commune de Haute-Avesnes) offrirait l'opportunité de renouveler nos connaissances sur l'occupation de La Tène moyenne en territoire atrébate et particulièrement dans la vallée supérieure de Scarpe. En dépit de nombreuses occurrences d'occupations de La Tène moyenne en territoire atrébate, peu de fouilles exhaustives de ces ensembles ont été effectuées et il est difficile à l'heure actuelle de mettre en perspective les quelques établissements connus pour la période à l'échelle de la vallée supérieure de la Scarpe et du territoire atrébate de manière générale. Il faut descendre plus au sud, en Picardie, pour trouver des éléments de comparaisons ou encore dans l'Oise avec des sites comme Chevrières ou Verberie.

Vincent MERKENBREACK



RD 939 Section Étrun Aubigny-en-Artois
 Plan du bâtiment au lieu-dit les Tourtelottes, L. Wilket - CDA - CG62

La fouille d'archéologie préventive du site « Le Champ de Gretz » sur les communes de Rang-du-Fliers et Verton, menée sur l'emprise d'une futur Zone d'Activités Concertées, fait suite à un diagnostic mené sous la responsabilité de J. COUILLARD-LESAGE en 2012. Elle a permis notamment de mettre à jour un type de monument protohistorique, bien connu dans l'Est de la France ainsi qu'un ensemble funéraire laténien.

Ce monument protohistorique arasé par l'érosion et par les pratiques agricoles, se présente au niveau

du décapage comme un enclos de 28 m de longueur pour une largeur moyenne de 11 m, adoptant un plan sub-quadrangulaire orienté nord-sud. Il est délimité par un fossé dont l'ouverture varie entre 0,60 et 1,9 m et dont la profondeur oscille entre 0,12 et 0,92 m. Son étude stratigraphique n'a pas permis de constater la présence d'une masse de terre sur son côté externe et/ou interne. Néanmoins, l'étude micro-morphologique en cours, permettra peut-être de répondre à cette question.



RANG-DU-FLIERS/VERTON *Le champ de Gretz*

Plan de la zone du Langgräben

La surface interne de l'enclos de 190 m², n'a pas livré de tombes ni de structures contemporaines, interdisant toutes interprétations fonctionnelles. Son comblement n'a livré aucun mobilier. Néanmoins les mesures d'âge effectuées attribue cet enclos au Bronze final I. Ce monument présente de nombreux points de comparaisons avec les Langgräben (enclos allongés à fonction funéraire et/ou cultuelle) connus des Pays-Bas à la Charente et généralement attribués au Bronze final du domaine continental. Dans la plupart des cas, les monuments de type Langgräben ne sont pas isolés et se trouvent au sein de vastes nécropoles. Au Champ de Gretz, malgré un décapage réalisé sur 1 ha et un diagnostic conduit par Julia COUILLARD-LESAGE (Inrap) sur une trentaine d'hectares, aucun autre monument n'a été détecté et seule une sépulture secondaire de l'âge du Bronze a pu être étudiée à 93 m au sud-est du Langgräben.

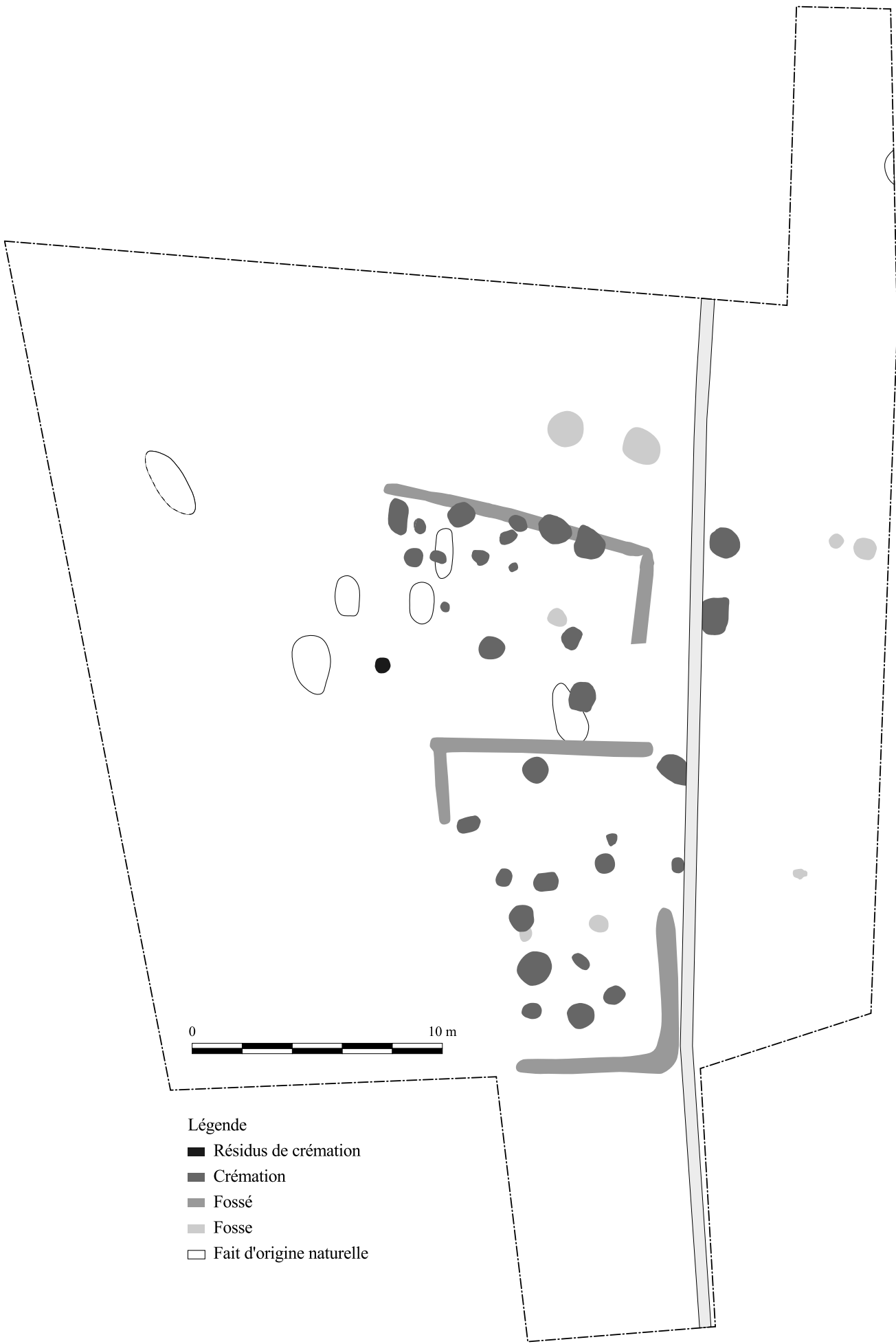
Excepté une fosse de rejet ayant livré du mobilier céramique et en terre cuite abondant, aucun vestige n'atteste d'une fréquentation des lieux durant le premier âge du Fer et le début du second âge du Fer.

À 150 m environ au nord-ouest du monument de l'âge du Bronze, une occupation laténienne vient s'implanter en amont du versant. La totalité de l'espace occupé par l'ensemble funéraire a pu être mise à jour. Cette nécropole regroupe 30 sépultures

secondaires à incinérations et un résidu de crémation. La quasi-totalité des sépultures sont circonscrites par un ensemble fossoyé. Ces fossés sont apparus lors du second décapage et dessinent un enclos sub-rectangulaire avec soit une partition interne, soit réaménagement. La longueur totale de l'espace circonscrit est de 23 m pour une largeur moyenne de 8,5 m d'une superficie totale de 175 m². Cet enclos discontinu n'est fermé que sur trois côtés (nord, est et sud) Les fossés de cet enclos ont une ouverture moyenne de 0,60 m pour une profondeur moyenne de 0,20 m.

Cet enclos entoure 29 vestiges dont 3 fosses non datées, 6 vases isolées sans indices de restes osseux et 20 amas osseux ou restes osseux avec offrandes. La dotation funéraire se compose de un à trois vases d'accompagnement, et parfois du mobilier métallique en fer ou en alliage base cuivre (fibule, paire de force, anneau, etc. . .). Les structures en dehors de l'enclos se trouvent à l'ouest pour le résidu de crémation et à l'est pour les incinérations. Ces dernières fonctionnent sur le même schéma que celle à l'intérieur de l'enclos. Le mobilier découvert dans ces sépultures renvoie à une datation allant de La Tène B2 à La Tène D1.

Audrey DELALANDE



- Légende
- Résidus de crémation
 - Crémation
 - Fossé
 - Fosse
 - Fait d'origine naturelle

RANG-DU-FLIERS/VERTON Le champ de Gretz
Plan de la nécropole laténienne

Un centre de conservation et d'étude archéologique pour le Pas-de-Calais

2 0 1 4

Inauguré le 24 janvier 2014 par Dominique DUPILET, président du conseil général du Pas-de-Calais et par Denis ROBIN, préfet du Pas-de-Calais, en présence de Marie-Christiane DE LA CONTÉ, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, de Madame Françoise ROSSIGNOL, maire de Dainville et vice-présidente du Conseil général, et de Monsieur Martial HERBERT, vice-président du Conseil général, le Centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais n'a pas d'équivalent régional. Il a donc paru intéressant de rappeler l'historique de ce projet, le contexte dans lequel il a été élaboré et ses apports indéniables à la gestion pérenne du mobilier archéologique régional.

Un schéma régional pour la conservation et l'étude du mobilier archéologique

Depuis 1998, le Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais a réalisé plusieurs diagnostics territoriaux des conditions de conservation des collections archéologiques. Ces études montrent que le mobilier et la documentation issus des fouilles archéologiques ont été déposés selon des pratiques hétérogènes, dans des lieux très différents et à travers tout le territoire régional (musées, locaux associatifs, bâtiments publics...).



CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DU PAS-DE-CALAIS

Vue du bâtiment abritant le CCE.



CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DU PAS-DE-CALAIS

Inauguration du centre de conservation et d'études du Pas-de-Calais le 24 janvier 2014 par Dominique Dupilet, président du conseil général, Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, Madame Françoise Rossignol, maire de Dainville. Cliché Y. Cadart, Conseil général du Pas-de-Calais.

À la fois géographique et structurelle, cette dispersion résulte de l'existence de lieux d'accueil offrant des garanties de pérennité. Les musées, qui constituent plus de la moitié de ces lieux, ont été préférentiellement choisis en raison de la présence de collections anciennes, d'une équipe de conservation ou de l'influence d'érudits locaux.

Cette situation historique n'a pas été profondément modifiée par la politique des « dépôts de fouille » initiée par le Ministère de la Culture dans les années 1970 et 1980. À cette époque, la région a bénéficié de quelques créations de ce type de structures, favorisées notamment par le développement des services archéologiques par les collectivités territoriales. À cette dispersion, s'ajoute l'hétérogénéité des pratiques de dépôt et de gestion des mobiliers. En ce domaine, l'absence de normes a engendré la multiplicité des méthodologies, interdisant toute possibilité de localiser ou de rendre compte de la composition des collections, à une autre échelle que celle du lieu de dépôt lui-même. Enfin, l'important taux de remplissage, voire la saturation des lieux de conservation est apparue tout aussi problématique.

Face à l'urgence de la situation, à laquelle s'ajoute le volume du mobilier généré par le développement des opérations d'archéologie préventive, le Service régional de l'archéologie du Nord - Pas-de-Calais a élaboré un schéma régional. Proposé lors du lancement de la politique des « centres de conservation et d'étude » par le Ministère de la Culture et de la Communication en 2008, il prévoit la création de deux centres départementaux : l'un dans le Nord et l'autre dans le Pas-de-Calais. Ces équipements ont été envisagés en partenariat avec les collectivités territoriales, en raison de la présence d'un musée archéologique départemental sur le site du Forum antique de Bavay (Nord) et de l'existence des services départementaux d'archéologie du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce schéma ne remet pas en cause le « tissu » des dépôts existants, mais favorise au contraire leur mise en réseau. Assurer la conservation des collections et de la documentation, faciliter le travail des chercheurs, offrir un potentiel de dépôt en prévision de l'avenir, telles sont les principales missions assignées à ce réseau à travers les centres de conservation et d'étude départementaux qui en constituent l'articulation principale.



CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DU PAS-DE-CALAIS

Vue général de la réserve de conservation des matériaux peu sensibles du centre de conservation et d'études du Pas-de-Calais. Cliché Y. Cadart, Conseil général du Pas-de-Calais.

Un partenariat pour la création d'un nouvel outil

Le Département du Pas-de-Calais s'est engagé depuis longtemps en faveur de son patrimoine archéologique, dont la richesse et l'intérêt dépassent largement les limites départementales. En 1988, il a été parmi les premières collectivités territoriales à créer un service d'archéologie et en 2007, il a pris la compétence en archéologie préventive. La direction de ce service, devenu le Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais, a été confié à un conservateur du Patrimoine. Il anime une équipe composée de responsables d'opérations, de spécialistes et de techniciens aux compétences variées et complémentaires, qui bénéficie de moyens adaptés. Depuis 2007, le renouvellement régulier de l'agrément de l'État en tant qu'opérateur d'archéologie préventive, souligne la qualité du travail effectué par ce service qui réalise de manière prioritaire les opérations archéologiques dans le cadre des aménagements départementaux et répond à des sollicitations pour des travaux de maîtrise d'ouvrage publique et privée. Il n'intervient pas uniquement dans ce domaine puisqu'il mène des opérations d'archéologie programmée, participe à plusieurs projets collectifs de recherches dans le cadre de collaborations pluridisciplinaires et interinstitutionnelles et assure la médiation de l'archéologie à l'échelon départemental. Il faut ajouter qu'en matière de conservation et de gestion des mobiliers, le Centre départemental d'archéologie du

département du Pas-de-Calais joue un rôle fédérateur qui s'étend à tout le département du Pas-de-Calais.



CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DU PAS-DE-CALAIS

Vue générale du laboratoire de conservation-restauration du centre de conservation et d'études du Pas-de-Calais.

Cliché S. François, CCE du Pas-de-Calais.

En 2009, l'État et le conseil général du Pas-de-Calais se sont accordés à reconnaître l'intérêt et la nécessité de créer un centre de conservation et d'étude, tête de réseau départemental, pour la conservation du mobilier issu des fouilles archéologiques réalisées dans le Pas-de-Calais, en conformité avec le schéma régional des centres de conservation et d'étude du Nord-Pas-de-Calais.

La création du centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais résulte d'un important travail, mené grâce à la collaboration des équipes du Centre départemental d'archéologie, du Service régional de l'archéologie et de la Sous-direction de l'archéologie au Ministère de la Culture. La construction a été envisagée à Dainville, près d'Arras, à proximité des Archives départementales dans le cadre du futur pôle culturel du département.

Le travail d'écriture du programme architectural a été accompagné de la rédaction d'une convention engageant l'État et la collectivité dans le financement et le fonctionnement de ce nouvel équipement. Cette convention a été signée le 21 novembre 2011 devant l'assemblée départementale, par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Pierre DE BOUSQUET DE FLORIAN, et Monsieur le Président du conseil général, Dominique DUPILET. Elle fixe le partenariat financier et les modalités de fonctionnement du centre de conservation et d'études du Pas-de-Calais.

Ainsi, en application de la réglementation en vigueur (Livre V du code du Patrimoine), le centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais a vocation à répondre aux besoins et aux attentes en matière de gestion des mobiliers archéologiques et de la documentation scientifique qui les accompagne. Il est le lieu où sont réalisés le dépôt, l'attribution des mobiliers et de la documentation archéologiques, puis le cas échéant, le transfert de propriété au Département du Pas-de-Calais ou aux collectivités territoriales qui en font la demande. Les gestionnaires

du centre de conservation et d'études assurent la conservation préventive pérenne des mobiliers et de la documentation. Ils permettent l'accessibilité des mobiliers et de la documentation afin d'en favoriser l'étude et la valorisation patrimoniale.

L'État (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie) est chargé de l'application de la réglementation concernant le mobilier archéologique et la documentation qui l'accompagne au sein du centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais. Ainsi, il veille au respect du cahier des charges des opérations archéologiques en matière de conservation du mobilier en phase d'étude. Il doit être informé des différents mouvements des collections, afférents aux études et à la valorisation. Ce contrôle s'exerce également sur le mobilier qui n'a pas encore fait l'objet d'une attribution définitive. L'État donne son accord préalable à toutes interventions (analyse, restauration, dépôts, prêts, mouvements, sortie du territoire...) concernant les mobiliers lui appartenant.

Les moyens financiers et humains

Les travaux de construction du Centre de conservation et d'étude représentent un coût de 3 170 000 € HT. L'État, par l'intermédiaire de ses services déconcentrés (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), a participé à hauteur de 50 % du montant HT soit 1 585 000 €. Le Département a investi 2 215 000 €.

L'État a financé une étude complémentaire d'un montant de 12 000 € concernant la conservation préventive afin de conforter la programmation. Le Département a financé le mobilier pour un montant de 250 000 €. Cette enveloppe a permis la pose d'étagères mobiles compactes, augmentant considérablement le volume de stockage. Des moyens humains importants investis par le Département ont permis de porter la pré-programmation, la programmation et la maîtrise d'ouvrage.

Le Département prend en charge le coût de fonctionnement du bâtiment : chauffage, eau, électricité, maintenance, etc. Un budget voté chaque année, permet d'acquérir le matériel de conditionnement et de conservation adéquat et de financer certaines opérations de stabilisation et de restauration. L'État a parallèlement décidé d'accorder un financement annuel, destiné aux chantiers de collections conduits notamment dans le cadre des recouvrements nécessaires à l'entrée des mobiliers issus des fouilles anciennes qui ne répondent pas aux normes de conditions et d'inventaires actuels.

Placé sous la responsabilité du directeur du Centre Départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais, un responsable scientifique du CCE est nommé conjointement par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie) et le Département du Pas-de-Calais. Il est secondé par un régisseur-restaurateur et peut bénéficier ponctuellement de la mise à disposition des personnels du Centre départemental d'archéologie.

Ce responsable est chargé des principales missions de gestion et de régie des collections. Il gère les inventaires et le suivi des entrées et sorties. Il assure l'accessibilité et la conservation à long terme des mobiliers et de la documentation archéologiques dans le respect des prescriptions du code de la propriété intellectuelle. Il veille au respect du règlement intérieur et assure l'accueil des chercheurs et des intervenants extérieurs. Il assure la gestion des archives de fouilles et soumet à l'État et au Département tout projet concernant la conservation, l'étude et la communication des objets et de la documentation.



CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DU PAS-DE-CALAIS

Vue générale de la chambre froide destinée à la conservation des matériaux gorgés d'eau du centre de conservation et d'études du Pas-de-Calais.

Cliché S ; François, CCE du Pas-de-Calais.

Un bâtiment fonctionnel répondant aux exigences de conservation et d'étude

La construction a été élaborée dans le respect de normes de haute qualité environnementales. L'agencement des espaces suivant la chaîne opératoire de traitement des mobiliers rend le Centre de conservation et d'étude particulièrement fonctionnel. Le bâtiment de plain-pied et la linéarité des circulations favorisent un déplacement sécurisé des objets archéologiques. Les espaces de traitement visibles depuis la voie publique, permettent d'explicitier la démarche de l'archéologue aux riverains. Le centre de conservation et d'études comprend six modules regroupant plusieurs salles : accueil (50 m²) ; premier traitement (115 m²) ; études et bureaux (75 m²) ; laboratoires (90 m²) ; conservation (810 m²) ; salle de réunion (45 m²).

L'accueil et l'enregistrement des collections sont effectués dans une salle de réception qui permet de vérifier les inventaires et de faire les constats d'état, avant transfert dans les réserves. Dans le cas de collections archéologiques non étudiées issues de recherches anciennes, le traitement commence par un tri par matériaux pour un nettoyage approprié. La salle de nettoyage comprend quatre plans de travail munis d'éviers, réglables en hauteur pour un confort de travail. Un espace fermé et vitré est réservé au

tamissage des sédiments et au nettoyage des mobiliers de grandes dimensions. Une chambre froide de 30 m² est dédiée à la conservation provisoire des objets en matières organiques gorgées d'eau (bois, cuirs...).

Les chercheurs disposent d'une salle d'étude modulable pour l'examen des objets archéologiques et la consultation des rapports d'opération et des archives de fouille. Une salle de réunion de 40 places avec vidéo-projection autorise la tenue de tables rondes et de journées d'études.

Des laboratoires dédiés à la conservation-restauration des mobiliers archéologiques

Le Centre de conservation et d'études dispose de deux laboratoires équipés d'une sorbonne et de hottes aspirantes. Le laboratoire de conservation-restauration (60 m²) est destiné aux travaux de consolidation, de stabilisation et de restauration (céramique, verre...). Il permet de réaliser le conditionnement spécifique des objets fragiles. Réservé aux analyses et aux moulages, le second laboratoire dispose d'une loupe binoculaire, d'un microscope polarisant couplé à une caméra, d'une étuve. Un studio de prise de vue, doté d'un banc photographique et d'éclairages professionnels, permet de réaliser des clichés dans des conditions optimales.

Une capacité de stockage de 1 100 m³

Les objets archéologiques sont conservés dans plusieurs salles d'une superficie totale de 800 m². Elles sont équipées de centrales de traitement d'air pour réguler la température et l'hygrométrie en fonction de la sensibilité des matériaux. Trois grandes réserves de 250 m² chacune sont dévolues aux matériaux peu sensibles (céramique, faune, lapidaire...). Une réserve de 20 m² est dédiée à la conservation des matériaux organiques travaillés (os, cuir, bois...). Une réserve de 30 m² conserve les objets métalliques. Une dernière réserve de 20 m² accueille la documentation de fouille.

Ces salles sont équipées d'étagères mobiles d'une capacité totale de stockage de 1 100 m³. Un signalétique adaptée (salles, étagères et tablettes) permet de gérer la localisation des collections par informatique. Le conditionnement des objets est effectué en bac gerbable aux normes Europe assurant un gain de place important. Les objets fragiles ou restaurés sont conditionnés individuellement. Les mobiliers sensibles sont conservés dans des conditionnements transparents et étanches facilitant les contrôles visuels. Le conditionnement des archives papiers dans des boîtes de conservation spécifiques, correspond aux normes des Archives départementales.

Les locaux du centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais

En juin 2013, l'assemblée départementale a voté une enveloppe budgétaire de 5,5 millions d'euros pour la construction d'un bâtiment complémentaire à l'actuel Centre de conservation et d'étude. L'ensemble ainsi constitué sera un rectangle parfait et atteindra plus de 3 000 m² de surface. La nouvelle construction est destinée à accueillir les locaux de Centre départemental d'archéologie, les bureaux et salles d'étude dédiés à l'archéologie préventive, deux nouvelles salles de conservation, ainsi qu'un espace de médiation comprenant une salle d'exposition et un espace pédagogique.

Une réflexion au bénéfice de l'archéologie régionale

La création du Centre de conservation et d'étude du Pas-de-Calais a suscité une réflexion approfondie à propos des modalités de gestion des mobiliers et de la documentation archéologiques. L'étude des normes adoptées dans d'autres régions a permis

l'élaboration de protocoles pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation archéologique à l'issue des diagnostics et des fouilles. Progressivement déployés dans toute la région, ces protocoles sont appliqués à l'ensemble des situations rencontrées. Tout en accompagnant le travail des archéologues, ils permettront d'assurer à terme un récolement à l'échelle départementale, puis régionale.

L'ensemble des réflexions conduites à l'occasion de ce projet bénéficie à tous les aspects du schéma régional de mise en réseau des lieux de conservation et à leur articulation avec les centres de conservation et d'étude départementaux. Il fait partie d'une structuration nouvelle, assurant la pérennité des moyens de conservation, de valorisation, d'étude et de transmission d'un patrimoine matériel particulièrement précieux, puisqu'il témoigne de la Préhistoire et de l'Histoire de toute une région.

Stéphane RÉVILLION
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

Valorisation et médiation

2 0 1 4

Cette nouvelle rubrique est ouverte dans le bilan scientifique régional, afin de donner une meilleure lisibilité et de répertorier l'ensemble des différentes actions de valorisation et de médiatisation du patrimoine archéologique régional dans l'année. Elle répertorie 3 catégories d'actions : les expositions, les manifestations, les colloques et journées d'études.

Afin d'être le plus exhaustif possible, le service régional de l'archéologie souhaite être destinataire de toutes les informations concernant les manifestations et les initiatives qui pourraient être organisées en ce domaine.

Karine DELFOLIE

Les expositions/inaugurations

Sauve qui veut. Des archéologues mobilisés, 1914 - 1918

Du 6 février au 26 août 2014, Forum antique de Bavay, musée archéologique du Département du Nord, allée du Chanoine Biévelet, Bavay.

Les Vikings dans l'empire Franc

Du 16 mai au 7 septembre 2014, musée des Beaux-Arts de Valenciennes.

Dans les bois de Molorchos : autour du papyrus de Lille

Du 14 mai 2014 au 4 juin 2014, Learning center archéologie/Égyptologie, Hall de la bibliothèque universitaire centrale, Université Charles-de-Gaulle Lille 3.

Des préhistos aux gallos, 40 000 ans d'histoire dans le Cambrésis

Du 27 avril au 30 juin 2014, Archéo'site, Les Rues des Vignes.

200 000 ans d'histoire à partager

Le 21 juin 2014, Inauguration d'Arkeos, musée/parc archéologique, Douai.

De l'arbalète au canon, 7 ans de fouille sur l'enceinte médiévale de Boulogne-sur-Mer

Du 15 novembre 2014 au 16 mars 2015, Musée de Boulogne-sur-Mer, organisé conjointement par le musée des Beaux-Arts et par le service archéologique de Boulogne-sur-Mer.

La grande guerre

Du 7 au 31 octobre 2014, Hall de la bibliothèque universitaire centrale, Université Charles-de-Gaulle Lille 3.

Le centre de conservation et d'étude archéologique du Pas-de-Calais

Le 24 janvier 2014, Inauguration, Dainville.

Sésostris III. Pharaon de légende

Du 10 octobre 2014 au 26 janvier 2015, Palais des Beaux-Arts de Lille, exposition organisée en collaboration avec le département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre.

Les manifestations

Journées Nationales de l'Archéologie, Nord – Pas-de-Calais

Les 6, 7 et 8 juin 2014, différentes manifestations dans toute la région : conférences, visites de chantiers des principaux acteurs de l'archéologie régionale (Inrap, collectivités territoriales, université, opérateurs privés...).

Journées Européennes du Patrimoine, Nord – Pas-de-Calais

Les 20 et 21 septembre 2014, différentes manifestations dans toute la région.

Fête de la science, les coulisses de l'archéologie

Du 26 septembre au 19 octobre 2014.

Les journées d'étude et colloques

Journées régionales de l'archéologie

Les 16 et 17 octobre 2014, organisées par la Direction régionale des affaires culturelles/SRA et le Service Archéologie de Boulogne-sur-Mer.

L'Escaut

Le 6 novembre 2014, salle des colloques, maison de la recherche, université Charles-de-Gaulle/Lille 3, organisée par Halma-Ipel, université Charles-de-Gaulle, Lille 3, CNRS, MCC.

Museohub2, Numériser, restituer, étudier, transmettre le patrimoine

Le 18 juin 2014, Forum antique de Bavay, musée archéologique du Département du Nord organisée en partenariat avec Pictanovo, le Pôle numérique Culturel du Louvre-Lens Vallée, l'Université SHS-Lille 3.

Archéologie de la violence, violence de guerre, violence de masse

Les 2, 3 et 4 octobre 2014, Musée du Louvre-Lens, colloque international organisé par l'Inrap et le Musée du Louvre-Lens.

Les usages du sel. Approche diachronique et pluridisciplinaire

Le 25 novembre 2014, salle des colloques, maison de la recherche, université Charles-de-Gaulle/Lille 3, organisée par Halma-Ipel, université Charles-de-Gaulle, Lille 3, CNRS, MCC.

Atelier Exploitations agricoles et espace rural antiques, Sols et structures en creux : pourquoi faire ? Modes d'approche et interprétations de "sols" anthropisés et de fosses en Nord-Pas-de-Calais. Comparaisons utiles

Le 31 mars 2014, salle des colloques, maison de la recherche, université Charles-de-Gaulle/Lille 3, organisée par Halma-Ipel, université Charles-de-Gaulle, Lille 3, CNRS, MCC.

35^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (AFAM 2014)

Les 9, 10 et 11 octobre 2014, Arkeos, musée/parc archéologique, Douai

Nord – Pas-de-Calais Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

Avertissement

Cette bibliographie, concernant *l'archéologie préhistorique et historique de la région Nord-Pas-de-Calais, comprend les références des ouvrages ou articles publiés en 2014.*

Nous invitons les lecteurs à signaler au service de documentation du service régional de l'archéologie les omissions qu'ils pourraient constater :

Karine DELFOLIE au 03 28 36 78 66

ou

karine.delfolie@culture.gouv.fr

Nous remercions par avance tous les auteurs des publications archéologiques concernées par l'archéologie qui feront parvenir à la bibliothèque du Service régional un exemplaire de leur publication (ouvrage, tiré à part, etc.) ou de leur travail universitaire.

Préhistoire

ANTOINE P., GOVAL E., JAMET G., COUTARD S. *et alii*, 2014. – Les séquences loessiques Pléistocène supérieur d'Havrincourt (Pas-de-Calais, France) : stratigraphie, paléoenvironnements, géochronologie et occupations paléolithiques, in : *Quaternaire*, vol. 5, n° 4, p. 321 à 369.

BARDEL D., BUCHEZ N., HENTON A., LEROY-LANGELIN E., SERGENT A., GUTIERREZ C., 2014. – Du répertoire hallstattien au répertoire laténien dans le Nord de la France. Première analyse typologique, chronologique et culturelle des corpus céramiques du Hallstatt D à La Tène A1 (VII^e-V^e siècle av. J.-C.), in : *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France (Revue du Nord)*, t. 95, 2013, n° 403, p. 143 à 192.

BOSTYN F., 2014. – La « Dame » de Villers-Carbonnel :

une spiritualité au Néolithique ?. in : *Trésor ?/Trésor ! Archéologie au cœur de l'Europe*, Bruxelles, éditions Safran, p. 42 à 51.

BOSTYN F., BEUGNIER V., MARTIAL E., MEDARD F. *et alii*, 2014. – Habitat et économie au Néolithique final : l'exemple du site de Raillencourt-Sainte-olle (Nord) entre activités domestiques et productions artisanales, in : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 111, n° 4, p. 679 à 727.

BOULEN M., DESCHODT L., HENTON A., 2014. – Évolution morpho-sédimentaire et enregistrement pollinique atlantique dans le nord de la France : la séquence de Valenciennes « Le Vignoble » vallée de l'Escaut, Nord, in : *Quaternaire*, vol. 5, n° 4, p. 369 à 390.

DIETSCH SELLAMI M.-F., 2014. – Premiers enseignements sur les pratiques agricoles du groupe de Spiere : les macrorestes carbonisés issus de l'enceinte néolithique de Carvin « La gare d'Eau » (Pas-de-Calais), in : *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique, 51^e supplément à la revue archéologique du Centre de la France*, p. 231 à 241.

GOVAL É., HÉRISSON D., CLAUD E., LOCHT J.-L., ANTOINE P. ET COUTARD S., 2014. – Hunting Camp at the End of the Middle Palaeolithic at Havrincourt « Les Bosquets » (Pas-de-Calais, France), in : Delagnes (A.) and Conard (N. J.) ed., *Settlement Dynamics of the Middle Paleolithic and Middle Stone Age*, volume IV, Tübingen Publications in Prehistory, Kerns Verlag Tübingen, ch. 14, p. 317 à 334.

LEROY G., 2014. – De la reconnaissance par la photo-interprétation des sites d'enceinte du Néolithique moyen à leur caractérisation sur le terrain : l'exemple

de la vallée de l'Escaut dans le nord de la France, in : *Internéo*, 10, Journée d'information du 22 novembre 2014, Paris, 2014, p. 115 à 128.

MONCHABLON C., 2014. – Les meules de la fin du Néolithique dans le Nord de la France : premiers résultats typo-chronologiques, in : *Zones de production et organisation des territoires au Néolithique*, 51^e supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, p. 267 à 279.

PANLOUPS E., 2014. – Nouvelles données sur l'architecture du Néolithique final : le bâtiment d'Houdain, première approche, in : *Bulletin de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, tome XXXI, p. 3 à 15.

Histoire

AGOSTINI H., MERKENBREACK V., 2014. – Intervention archéologique sur le donjon de Bours et ses abords, in : *Bulletin de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, tome XXXI, p. 15 à 27.

ALLONSIUS C., GAILLARD D., GUSTIAUX M. ET PRILAUX G., 2014. – Un remarquable ensemble de stucs gallo-romains découverts dans le cadre des travaux du percement du canal Seine-Nord Europe à Sauchy-Lestrée (62) in : *Peintures murales et stucs d'époque romaine. Révéler l'architecture par l'étude du décor*, Actes du colloque de l'AFPMA, p. 158 à 169.

BARBET C., 2014. – Les nécropoles de Sauchy-Lestrée et de Marquion (Pas-de-Calais) in : *Le haut Moyen-Âge dans le nord de la France, Des Francs aux premiers comtes de Flandre, de la fin du IV^e siècle au milieu du X^e siècle*, éd. Arkéos, p. 47.

BARDEL D., BUCHEZ N., HENTON A., LERY LANGELIN E. et alii, 2014. – Du répertoire hallstattien au répertoire laténien dans le Nord de la France. Première analyse typologique, chronologique et culturelle des corpus céramiques du Hallstatt D à la Tène A1 (VII^e – V^e siècle av. J.-C.), in : *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Hommage à Germaine Leman-Delerive*, n° 403, vol. 95, 2013, p. 143 à 193.

BERNEZ S., 2014. – Douai, extension du palais de justice, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 188 à 189.

BLAMANGIN O., DALMAU L., MANIEZ J., 2014. – « Il commanda qu'elle fût rasée et démolie jusques aux fondements », la destruction de la ville et de la cathédrale de Thérouanne (Pas-de-Calais) en 1153, in : *Archéopages*, 39, p. 22 à 32.

BRAGARD P., 2014. – Bergues-Saint-Winoc, les fortifications médiévales, in : *Monuments du Nord, Lille, Tournai*, congrès archéologique de France,

169^e session, 2011, éditée par la Société française d'archéologie, p. 23 à 33.

CERCY CH., 2014. – Cambrai, rue de l'Escaut, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 259 à 260.

COLLECTIF, 2014. – Voies romaines et vieux chemin de la Gaule, in : *L'Archéologue*, n° 131, p. 32 à 36.

COULAUD A., SARRAZIN S., 2014. – La découverte d'un poilu sur le tracé du canal Seine-Nord Europe, in : *Archéothéma*, 35 : Archéologie de la Grande Guerre, p. 30 à 33.

DEFLORENNE C. avec une contribution de DESCHODT L. et de CRÉTEUR Y., 2014. – Un aperçu de l'occupation du sol à Villeneuve d'Ascq : de la Protohistoire au haut Moyen-Âge, in : *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Hommage à Germaine Leman-Delerive*, n° 403, vol. 95, 2013, p. 209 à 243.

DEFLORENNE C., 2014.- Villeneuve d'Ascq, 39 rue de la Liberté, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 215.

DENIMAL CH., 2014. – Les enclos quadrangulaires et bâtiments associés du site laténien et gallo-romain de Neuville en Ferrain « le Petit Menin », in : *Tourcoing et le Pays de Ferrain*, n° 48, p. 9 à 18.

DEMOLON P., COURIVAUD C., PEROTTE A., 2014. – Arkéos, musée-parc archéologique, in : *Archéologia*, n° 523, p. 27 à 41.

DESFOSSÉS Y., JACQUES A., PRILAUX G., 2014a. - L'archéologie de la Grande Guerre en France, in : *Archéothéma*, n° 35, p. 14 à 19.

DESFOSSÉS Y., JACQUES A., PRILAUX G., 2014b. - Les potes de Grimsby : des combattants unis au-delà de la mort, in : *Archéothéma*, n° 35, p. 20 et 21.

DESFOSSÉS Y., JACQUES A., PRILAUX G., 2014c. - Vingt-cinq années d'archéologie de la grande guerre dans le Nord-Pas-de-Calais, bilan et perspectives, in : *Revue du Nord-Histoire*, n° 404/405, t. 96, p. 375 à 410.

DROIN L., 2014a. - Condé-sur-l'Escaut, château de l'Arsenal. Présentation de la fouille programmée (2008/2012), in : *Monuments du Nord, Lille, Tournai, congrès archéologique de France*, 169^e session, 2011, éditée par la Société française d'archéologie, p. 79 à 85.

DROIN L., 2014b. - Condé-sur-l'Escaut, château de l'Arsenal, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 263 à 264.

FONT C., BOLO A., MAZET S. ET RASSAT S., 2014. – Le système d'information géographique au cœur de l'exploitation des données spatiales en archéologie préventive : l'exemple des opérations archéologiques du canal Seine-Nord Europe SIG 2014, ESRI France, Versailles, 36 p.

- FOURNIE E., 2014. – Les Nerviens, peuple de Gaule Belgique, in : *Archéologia*, n° 530, p. 22 à 28.
- GERMAIN M., 2014. – Noyelles-Godault, rue Jules Ferry, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 201.
- HERBIN P., LOUVION C., PILARD V., OUESLATI T., 2014. – Problème d'interprétation des enclos quadrangulaires de La Tène moyenne découverts en Flandre française : l'exemple de Borre, in : *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Hommage à Germaine Leman-Delerive*, n° 403, vol. 95, 2013, p. 73 à 91.
- HOËT VAN CAUWENBERGUE C., 2014. – « Rien ne se perd, tout se transforme ». Réflexions sur le remploi des supports inscrits dans le monde romain et particulièrement en Gaule Belgique, in : *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Hommage à Germaine Leman-Delerive*, n° 403, vol. 95, 2013, p. 277 à 299.
- HULIN G., PRILAUX G., TALON M., 2014. – Intégration de la géophysique à un projet archéologique d'envergure. L'exemple du projet Canal Seine Nord-Europe, in : *Revue archéologique de Picardie*, n°1/2, p. 245 à 260.
- HURARD S., LORIN Y., TIXADOR A., 2014. – Une archéologie de la guerre de siège moderne (XVII^e - XVIII^e siècles) à l'échelle européenne, in : *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 137, p. 19 à 24.
- JACQUES A., 2014. – Arras 1917, le rôle des carrières dans la bataille d'Arras, in : *Archéothéma*, n° 35, p. 50 à 55.
- LANTOINE J., NOTTE L., 2014. – Halluin. Une borne à la frontière d'un territoire démembré en 1779, in : *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Hommage à Germaine Leman-Delerive*, n° 403, vol. 95, 2013, p. 299 à 311.
- LANÇON M., 2014. – Tétèghem, route de la Branche, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 315 à 316.
- MATHIOT D., 2014. – Les campagnes au second âge du Fer chez les Nerviens : un état de la question, in : *Revue du Nord-Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Hommage à Germaine Leman-Delerive*, n° 403, vol. 95, 2013, p. 53 à 73.
- MARTINSSE B., 2014. – Journées régionales de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, 16/17 octobre 2014, Boulogne-sur-Mer, in : *Tourcoing et le Pays de Ferrain*, n° 48, p. 6 et 7.
- MOTTE V., 2014. – Cambrai, château de Selles, in : *Archéologie médiévale*, n°44, p. 260 à 261.
- NEAUD P., 2014. – Développement et abandon d'un sanctuaire au III^e siècle à Sains du Nord chez les Nerviens, in : *Gallia, archéologie de la France antique*, vol. 71-1, p. 81 à 97.
- PRILAUX G., TALON M., 2014. – Vestiges de la Grande Guerre au sein d'un vaste programme archéologique français, in : *Trésor ?/Trésor !, Archéologie au cœur de l'Europe*, Bruxelles, éditions Safran, p. 282 à 294.
- PRILAUX G., TALON M., NOREUX S., FONT C., 2014. – Le canal Seine-Nord Europe ou l'intégration des vestiges de la Grande Guerre dans un vaste programme archéologique français, in : *Archéothéma*, n° 35, p. 22 à 29.
- PRONIER S., 2014. – Lauwin-Planque, rue du Calvaire, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 303.
- RAEPSAET G., RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2014. – La vie municipale et religieuse dans les cités du Nord de la Gaule, in : *Trésor ?/trésor !, Archéologie au cœur de l'Europe*, Bruxelles, éditions Safran, p. 86 à 100.
- ROGER F., 2014a. - Découvertes mérovingiennes à Bouvigny-Boyeffles, in : *Gauhéria*, n° 89, p. 4 à 6.
- ROGER F., 2014b. - Le cimetière mérovingien de Liévin, soixante ans de passion, in : *Gauhéria*, n° 90, p. 3 à 11.
- ROGER F., 2014c. - Le cimetière mérovingien de Liévin, soixante ans de passion, 2e partie, in : *Gauhéria*, n° 91, p. 3 à 18.
- ROUMEGOUX Y., 2014. – Mémoires d'outre-monde. Retour d'expérience sur l'archéologie des conflits du XX^e siècle dans le Nord-Pas-de-Calais et en Île-de-France, in : *Les Nouvelles de l'archéologie, dossier : Archéologie moderne et contemporaine*, n° 137, nov/déc., p. 9 à 14.
- SCHIFAUER N., 2014. – Les sépultures de Bourlon (Pas-de-Calais) in : *Le haut Moyen-Âge dans le nord de la France, Des Francs aux premiers comtes de Flandre, de la fin du IV^e siècle au milieu du X^e siècle*, 2015, éd. Arkéos, p. XX.
- SCHIFAUER N., LAMOTTE D., 2014. – Un cas singulier de dépôt de crémation dans une nécropole du III^e siècle av. J.-C. en territoire Nervien (Pas-de-Calais, France), in : *Lunula, Archaeologia protohistorica*, t. 22, p. 159 à 167.
- WILLOT J.-M., 2014a. - Mont-Saint-Éloi, rue du général Bardot, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 231 à 232.
- WILLOT J.-M., 2014b. - Saint-Omer, Place Saint-Jean, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 241.
- WILLOT J.-M., 2014c. - Condette, château d'Hardelot, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 263 à 264.
- WILLOT J.-M., 2014d. - Saint-Omer, Place Sithieu, in : *Archéologie médiévale*, n° 44, p. 283.

Plaquette

DEMON A., 2014. – 2000 ans de fortifications urbaines à Boulogne-sur-mer, *Archéologie en Nord-Pas-de-Calais*, n° 35, 12 p.

MAGGIO L., 2014. – Archéologie préventive, 12 p.

Mémoires

BEIRNAERT-MARY V., 2014. – *Les débuts de l'archéologie locale dans le Nord de la France : l'exemple du*

comte de Caylus (1692-1765) et de l'abbé Carlier (1732-1818) à Bavay, sous la direction de Gaëtane Maës, Mémoire de Master 1 : Histoire de l'art moderne, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, 125 p.

DEGOUTHON A., 2014. – Rapport de stage « Médiation et valorisation », mars à juin 2014, Master 2 SHS, spécialité APA, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, 38 p.

VIEREN M., 2014. – Rapport de stage « Chantier de collections du dépôt archéologique au sein du service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais », mars à juin 2014, Master 2 SHS, spécialité APA, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, 88 p.

Nord – Pas-de-Calais

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

2 0 1 4

Nom	Titre	Attribution
Stéphane RÉVILLION stephane.revillion@culture.gouv.fr	Conservateur en chef du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. Chef de service. UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC).
LUC VALLIN luc.vallin@culture.gouv.fr	Conservateur en chef du patrimoine Spécialité : Préhistoire	Archéologie préventive et programmée de l'arrondissement d'Arras (Pas-de-Calais). Opération du Canal Seine - Nord Europe. Recherche programmée Préhistoire, Quaternaire. Expert CIRA Grand Ouest.
Marion AUDOLY marion.audoly@culture.gouv.fr	Conservateur du patrimoine Spécialité : Antiquité	Archéologie préventive et programmée pour les arrondissements de Douai (Nord), Béthune (Pas-de-Calais) et Lens (Pas-de-Calais). Gestion des mobiliers archéologiques. Recherche programmée.
Nicolas MÉLARD ¹ nicolas.melard@culture.gouv.fr	Conservateur du patrimoine Spécialité : Préhistoire	Archéologie préventive et programmée pour l'arrondissement de Dunkerque (Nord) et de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Gestion du site archéologique de Théroouanne. Recherche programmée, enseignement supérieur.
Philippe HANNOIS philippe.hannois@culture.gouv.fr	Ingénieur Spécialité : Protohistoire	Archéologie préventive et programmée pour l'arrondissement de Calais (Pas-de-Calais), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Zones de présomption de prescription archéologique. Recherche programmée, enseignement supérieur. UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC).
Gilles LEROY gilles.leroy@culture.gouv.fr	Ingénieur Spécialité : Préhistoire	Archéologie préventive et programmée pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord), Cambrai (Nord), Valenciennes (Nord). Carte archéologique nationale. Recherche programmée, enseignement supérieur. UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)

1 – Départ le 1^{er} septembre 2014

Nom	Titre	Attribution
Virginie MOTTE virginie.motte@culture.gouv.fr	Ingénieur Spécialité : Moyen Âge	Archéologie préventive et programmée de l'arrondissement de Lille (Nord). Opérations archéologiques dans le cadre des Monuments historiques – CST STAP / CRMH. Recherche programmée, enseignement supérieur. UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC).
Karine DELFOLIE karine.delfolie@culture.gouv.fr	Chargé de préservation et de mise en valeur de fonds patrimonial et de collections.	Responsable du centre de ressources documentaires. Chargée de la communication du SRA. Chargée des publications du service régional de l'archéologie. Animation réseau Nordoc'Archéo.
Thomas BYHET thomas.byhet@culture.gouv.fr	Technicien Carte archéologique nationale	Gestion des consultations de la carte archéologique ; enrichissement de la carte archéologique nationale ; gestion et archivage des rapports et des fichiers communaux. Recherche programmée. UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC).
Bertrand MASSON bertrand.masson@culture.gouv.fr	Technicien Spécialité : Préhistoire	Statistiques et archives numériques. Carte archéologique nationale SIG. Recherche programmée, enseignement supérieur.
Isabelle POIRIER isabelle.poirier@culture.gouv.fr	Technicien Carte archéologique nationale	Gestion des consultations de la carte archéologique. Enrichissement de la carte archéologique nationale. Gestion et archivage des rapports et des fichiers communaux. Recherche programmée.
Blandine JILLIOT blandine.jilliot@culture.gouv.fr	Administratrice	Coordination du secrétariat administratif et suivi de la programmation générale. Suivi de la gestion des mobiliers et de la documentation archéologiques. Suivi de la liquidation de la redevance d'archéologie préventive.
Mathieu ROTTELEUR mathieu.rotteleur@culture.gouv.fr	Assistant administratif Secrétariat	Secrétariat de l'archéologie préventive du département du Nord. Secrétariat CIRA. Archivage.
Frédérique LEFEVRE frederic.lefevre@culture.gouv.fr	Assistant administratif Secrétariat	Secrétariat du SRA. Secrétariat de l'archéologie préventive du département du Pas-de-Calais. Secrétariat archéologie programmée. Archivage.

Stagiaires

- Aurélie DEGOUTHO, 2^e année Master SHS mention science et histoire spécialité archéologie a été accueilli du 11 mars au 3 mai et du 13 mai au 7 juin 2014. Tuteur : Karine DELFOLIE.
- Marie VIEREN, 2^e année Master SHS mention science et histoire spécialité archéologie a été accueilli du 11 mars au 3 mai et du 13 mai au 7 juin 2014. Tuteur : Marion Audoly
- Grégoire DANJOU, a été accueilli du 13 mars au 1^{er} mai 2014. Tuteur : Gilles Leroy
- Aude Demolin, diplômée de Master 2 recherche sciences de l'antiquité, stage du 15 octobre au 15 décembre 2014. Tuteur Virginie Motte.

Vacataires

- Léopoldine SANCHEZ, du 1^{er} avril au 30 novembre 2014.

Nord – Pas-de-Calais

BILAN SCIENTIFIQUE

Organismes de rattachement des responsables d'opération

2 0 1 4

- **DRAC/Service Régional de l'Archéologie**

3 rue du Lombard
59000 Lille
Tél : 03 28 36 78 50
www.culturecommunication.gouv.fr/Régions/Drac-Nord-Pas-de-Calais

- **Inrap, Direction interrégionale Nord Picardie**

18 Rue Saint Fuscien
80090 Amiens
Tél : 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr
www.inrap.fr

- **Inrap, Antenne régionale**

11 rue des Champs
ZI La Pilaterie
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 28 36 81 80

- **Inrap, Centre de recherches archéologiques d'Achicourt**

7 rue Pascal
ZI La Pilaterie
62217 Achicourt
Tél : 03 21 60 99 77

- **Halma-Ipel – UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)**

Didier DEVAUCHELLE, directeur.
Université Lille 3 Pont de Bois, BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 41 68 30
halma@univ-lille3.fr

Services de collectivités territoriales

- **Service archéologique municipal d'Arras**

Alain JACQUES, directeur.
77, rue Baudimont
62000 Arras
Tél : 03 21 71 42 62
Fax : 03 21 15 36 25
serv.archeologie.arras@wanadoo.fr

- **Service archéologique d'Artois Comm**

Christopher MANCEAU, directeur.
Communauté d'agglomération de Béthune, Bruay, Noeux et Environs
Direction de l'Archéologie
Hôtel communautaire
100 avenue de Londres
CS 40548
62411 Béthune cedex.
Tel : 03 21 61 50 00
archeologie@artoiscomm.fr

- **Service archéologique municipal de Boulogne-sur-Mer**

Angélique DEMON, directrice.
115, boulevard Eurvin
62200 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03.21.80.06.21
archeologie@ville-boulogne-sur-mer.fr

- **Service archéologique de la communauté d'agglomération Cap Calais - Terre d'Opale**

Karl BOUCHE, directeur
BC 3 Rue des Oyats
ZI des Dunes
62100 Calais
Tel : 03 21 19 54 24
www.agglo-calais.fr

● **Service départemental d'archéologie du Pas-de-Calais**

Jean-Luc MARCY, directeur.
7 rue du 19 mars 1962
62 000 Dainville
Tél : 03 21 21 69 31
marcy.jean.luc@cg62.fr

● **Direction de l'archéologie préventive de la communauté d'agglomération du Douaisis**

LUC BERNARD, directeur.
227 Rue Jean Perrin
Z.I. de Dorignies
59 500 Douai
Tél 03 27 08 88 50
lbernard@douaisis-agglo.com

● **Service archéologique municipal de Lille**

Nicolas DESSAUX, archéologue municipal.
30, rue des Archives
59000 Lille
Tél : 03 20 74 08 06

● **Service archéologique municipal de Seclin**

Guillaume LASSAUNIÈRE, directeur.
17, rue des Martyrs
59113 Seclin
Tél : 03 20 32 22 17
archeologie@ville-seclin.fr

● **Service archéologique municipal de Valenciennes**

Philippe BEAUSSART, directeur, Arnaud TIXADOR, adjoint.
5 rue des Archers
59300 Valenciennes
Tél : 03 27 22 43 63
pbeaussart@ville-valenciennes.fr
atixador@ville-valenciennes.fr

● **Service départemental d'archéologie du Nord**

Patrice HERBIN, directeur.
382, rue de Bondues
Parc d'activités du Moulin
59111 Wambrechies
Tel : 03 59 73 81 65
patrice.herbin@cg59.fr

● **Service archéologique municipal de Tourcoing**

José BARBIEUX, archéologue municipal.
Beffroi, 11 bis, place Charles Roussel
59200 Tourcoing
Tél : 03 20 27 55 24
jbarbieux@ville-tourcoing.fr

Opérateurs du secteur de droit privé

● **Archéopole**

SCOP- SARL
Anabelle COQUILLARD, Laurent GUBELLINI, Raphael POURRIEL, Guillaume DELEPIERRE, cogérants.
ZA des Wattines
Rue du pavé d'Halluin
59126 Linselles
Tel /Fax : 03 20 39 51 96
contact@archeopole.com
www.archeopole.fr

● **Evehéa (SA)**

Julien DENIS, directeur.
Synergie parc
4 avenue Pierre et Marie Curie
59260 Lezennes
tel : 07 62 54 22 33
agence-lille@eveha.fr

Index chronologique

2 0 1 4

PALÉOLITHIQUE 103, 135

MÉSOLITHIQUE 123

NÉOLITHIQUE 44, 168, 171

**PROTOHISTOIRE 36, 54, 74, 83, 89, 93, 94, 119, 129,
157, 159, 170**

ÂGE DU BRONZE 54, 70, 73, 92, 137, 143, 146, 190

**ÂGE DU FER 33, 36, 41, 42, 54, 56, 61, 73, 80, 82, 88,
92, 101, 103, 129, 137, 141, 143, 146, 148, 154, 158,
187, 190**

**GALLO-ROMAIN 35, 37, 42, 48, 49, 62, 63, 68, 69, 70,
73, 74, 83, 85, 86, 87, 88, 90, 92, 94, 95, 101, 103,**

**110, 119, 120, 129, 134, 137, 141, 143, 146, 148,
150, 154, 155, 157, 158, 159, 168, 170, 177, 178,
181, 187**

**MOYEN-ÂGE 33, 34, 35, 37, 39, 41, 42, 47, 48, 50, 55,
56, 60, 61, 68, 70, 71, 72, 76, 78, 80, 85, 87, 90, 91,
98, 99, 101, 106, 110, 119, 120, 122, 127, 137, 141,
143, 151, 154, 156, 157, 159, 161, 165, 167, 174,
175, 177, 186**

**MODERNE 33, 35, 39, 47, 48, 50, 53, 54, 55, 56, 60,
61, 63, 68, 69, 70, 71, 73, 76, 78, 87, 89, 98, 101,
110, 119, 122, 125, 127, 129, 144, 154, 159, 167,
174, 175**

**CONTEMPORAIN 33, 61, 68, 71, 78, 80, 82, 85, 89, 95,
122, 134, 154, 159, 171, 175, 187**

Index des auteurs

2 0 1 4

- ANTOINE Pierre **105**
 AUDOLY Marion **26**
 AUDOUIT Frédéric **150**
 AUGUSTE Patrick **105, 137**
 BERNEZ Sébastien **35**
 BLAMANGIN Olivier **129**
 BLARY François **177**
 BLONDEAU Rémi **156**
 BOUCHE Karl **176**
 BRUDNICKI Antony **50, 71, 83**
 BYHET Thomas **53**
 CENSE-BACQUET Delphine **36**
 CENSIER Damien **87, 89, 101, 106**
 CERCY Christine **33, 41, 53, 79**
 CLERGET Jennifer **66**
 CLOTUCHE Raphaël **63, 66**
 CUNI Julien **77**
 DALMAU Lætitia **119, 120, 144, 153, 165, 180, 182**
 DEBS Ludovic **72, 76, 79, 154**
 DECKERS Marianne **67**
 DECOUPIGNY Virginie **82, 171**
 DEFLORENNE Carole **90, 99**
 DELALANDE Audrey **191**
 DELASSUS David **98**
 DELFOLIE Karine **199**
 DELPUECH Pascale **76**
 DEMARLY-CRESP Florence **41, 55**
 DEMON Angélique **129**
 DESBARBIEUX Jacques **99**
 DESCHODT Laurent **101, 103, 105, 111**
 DESOUTTER Samuel **61, 70, 125, 165, 175**
 DEWITTE Oriane **181**
 DROIN Lionel **56**
 DUCROCQ Thierry **124**
 DUVAUT Alexy **48, 68, 109, 153, 161, 167, 173, 174, 176**
 DUVIVIER Hélène **44, 154**
 ELLEBOODE Emmanuel **73, 79, 83, 91, 110, 121, 132, 167, 168, 175**
 FERAY Philippe **50, 69**
 GAILLARD David **150**
 GAILLARD Denis **140**
 GERMAIN Mélanie **71**
 GILLET Évelyne **34, 54, 103, 140, 147, 150**
 HANNOIS Philippe **26**
 HENRY Yann **122, 123**
 HENTON Alain **71, 85**
 HERBIN Patrice **36, 37, 50, 71, 83, 88**
 HÉRISSON David **105**
 JACQUES Alain **123**
 JULIEN Maël **93**
 KORPIUM Patrice **98**
 LABARRE David **39**
 LANÇON Mathieu **48, 91**
 LANTOINE Jennifer **34, 54, 59, 61, 68, 80, 83, 86, 87, 97, 159, 168**
 LASSAUNIÈRE Guillaume **92**
 LEBRUN Marie **131**
 LEFÈBVRE Sophie **105**
 LEGRAND Thibault **60**
 LEMAIRE Frédéric **132**
 LEPLUS Stéphane **42, 49**
 LERICHE Benoît **69, 101, 111, 143, 159**
 LEROY Gilles **26, 46**
 LEROY Renaud **34**
 LEROY Stéphanie **131, 171**
 LOCHT Jean-Luc **105**
 LOUVION Christine **37, 50, 71, 83**
 MANIEZ Jérôme **143, 151, 181**
 MARTIAL Emmanuelle **150, 173**
 MASSE Armelle **120, 174**
 MASSON Bertrand **105, 137**
 MÉLARD Nicolas **26, 53**
 MERKENBREACK Vincent **121, 123, 147, 177, 180, 181, 182, 189**
 MEURISSE Lætitia **37**
 MORICEAU Tristan **157**
 MOTTE Virginie **26, 53**
 NEAUD Pascal **90, 93, 94, 95, 97, 102, 111**
 NOTTE Ludovic **73, 101, 103, 155, 180**
 OUDRY Sophie **150**
 PANLOUPS Elisabeth **134**
 PANLOUPS Élisabeth **123, 135, 141, 168, 170**
 PASTOR Line **158**

PERNIN Géraldine 74
PERRIER Bertrand 82
PETITE Yann 67
PILARD Virginie 71, 83
PRONIER Sébastien 67
RAPPASSE Julien 101
RÉVILLION Stéphane 17, 26, 197
RIETH Éric 186
ROBELOT Sylvain 85
ROUBI Ali 88
SADOU Anne-Lise 62
SALVADOR Pierre-Gil 50

SELOSSE Guy 99
STEIGER Virginie 67
TACHET Nicolas 127, 131
TEYSSEIRE Géraldine 37, 66
THOQUENNE Virginie 36
TIXADOR Arnaud 66
VALDHER Martine 146
VALLIN Luc 26, 105, 137
VERSLYPE Laurent 187
VINCENT Vaiana 144
WILLOT Jean-Michel 135, 165

Instructions aux auteurs

2 0 1 4

Important

Comme il est précisé dans l'article 4 et dans l'article 9 de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu des rapports d'opérations, j'attire votre attention sur le fait qu'il est nécessaire de faire figurer dans les rapports, la notice scientifique de l'opération pour l'édition du BSR, sous format numérique.

Pour ce qui concerne les opérations ne pouvant pas faire l'objet d'un rapport dans l'année civile, le service régional de l'archéologie du Nord – Pas-de-Calais demande l'envoi de la notice BSR par mail à Karine Delfolie, pour le 15 avril de l'année qui suit. Afin d'éviter un retard d'édition préjudiciable à tous, ce délai de rigueur sera identique chaque année.

Textes

Chaque notice doit préciser la localisation de l'opération, en présenter le déroulement et exposer les résultats obtenus de manière synthétique.

Les textes seront fournis sous format .txt ou .rtf.

Leur taille ne doit pas dépasser 20.000 signes, espaces inclus (2 pages de BSR maximum) Les textes doivent être saisis au kilomètre.

Les références bibliographiques seront limitées au rappel des publications antérieures sur le site concerné ; elles seront obligatoirement appelées dans le texte.

Illustrations

Le nombre des illustrations est limité à 4. Il sera adapté à la longueur du texte. Sont acceptés les dessins au trait, plans et photos numériques en noir et blanc ou en couleurs.

Les plans devront impérativement inclure une échelle graphique.

Chaque illustration fera l'objet d'un fichier séparé, nommé sous la forme suivante : nom du dossier_fig1.extension, nom du dossier_fig2.extension, etc. Les illustrations seront fournies sous la forme suivante :

- les photos sous format PNG ou JPEG ;
- les plans et dessins au trait au format vectoriel (PDF ou SVG), à l'exclusion du format AI ;
- les plans devront être « nettoyés » au préalable de toute couche et de tout objet inutile, même masqué et de tout logo, cartouche ou signature ; l'attention des auteurs est attirée sur le choix de la police, qui devra être d'un usage répandu (Times, Arial,...) et supporter la réduction ;
- les planches éventuelles devront être fournies avec leur mise en forme, au format PDF, avec une résolution de 300 dpi minimum pour les photos.

Légendes

Les illustrations et les tableaux seront légendés dans un fichier à part, qui comprendra pour chaque illustration : le nom du site, la légende, le nom de l'auteur et le cas échéant son rattachement, et pour chaque tableau le nom du site et la légende.

Normes de rédaction

Les noms de personnes et noms de lieux sont écrits en minuscules et débutent par une majuscule.

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS DE LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET
SOUS MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE